

# **Rapport de gestion 2018**

**du Comité de direction**

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA**

[www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch)



## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. Notre organisation</b>	<b>4</b>	<b>6.6 Communication et Relations publiques</b>	<b>70</b>
1.1 Organigramme au 31.12.2018	5	<b>7. Ambulance Riviera</b>	<b>71</b>
<b>2. Les autorités au 31.12.2018</b>	<b>6</b>	7.1 Organisation générale	71
2.1 Le Comité de direction	6	7.2 Opérationnel	73
2.2 Le Conseil intercommunal	9	7.3 Aspects financiers	75
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	11	7.4 Personnel	75
2.4 Planning de toutes les séances 2018	13	7.5 Formation	76
2.5 Eléments clés	14	7.6 Technique	77
<b>3. Résumé des comptes 2018</b>	<b>16</b>	7.7 Partenariat & Prévention	78
<b>4. Direction</b>	<b>19</b>	7.8 Qualité	80
4.1 Ressources Humaines	20	7.9 Direction médicale	80
4.2 Finances	24	7.10 Données complémentaires	81
4.3 Secrétariat	24	<b>8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut</b>	<b>84</b>
4.4 Chancellerie	25	8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d’Enhaut	85
<b>5. Police Riviera</b>	<b>26</b>	8.2 Instruction	88
5.1 Service de police	26	8.3 Engagements et prestations subsidiaires	90
5.2 Bilan des manifestations	30	8.4 Interventions d’urgence	91
5.3 Prévention	33	8.5 Formations d’intervention régionale (FIR) et Formations d’appui régional (FAR)	91
<b>6. Services généraux</b>	<b>41</b>	<b>9. SDIS Riviera</b>	<b>93</b>
6.1 Unité Technique Logistique & Informatique	41	9.1 Préambule	93
6.2 Amendes d’ordre	45	9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	94
6.3 Police du commerce	49	9.3 Organisation opérationnelle	94
6.4 Signalisation	55	9.4 Formation	98
6.5 Office du stationnement	58	9.5 Prévention	99
		9.6 Perspectives	100

# 1. Notre organisation



## Urgences

Police : 117  
 Feu : 118  
 Ambulance : 144

**POLICE RIVIERA**

**SERVICES GENERAUX RIVIERA**

**Sites**

**CLARENS (Montreux) - Rue du Lac 118**

- ▶ **COMITE DE DIRECTION**
- ▶ **DIRECTION**
- ▶ **CORPS DE POLICE**  
 POLICE RIVIERA  
 REpondants de Proximité  
 PREVENTION
- ▶ **SERVICES GENERAUX**  
 UTLI (unité technique, logistique et informatique)  
 OFFICE DU STATIONNEMENT  
 POLICE DU COMMERCE  
 COMMUNICATION

**VEVEY - Rue du Simplon 38**

- ▶ **CORPS DE POLICE**  
 POLICE RIVIERA  
 REpondants de Proximité
- ▶ **SERVICES GENERAUX**  
 AMENDES D'ORDRE  
 OFFICE DU STATIONNEMENT  
 SIGNALISATION

**24h/24h, 7 jours sur 7**

**AMBULANCE RIVIERA**

**LA TOUR-DE-PEILZ - Ch. de Béranges 111**

Tél. : 021 966 83 63 - Fax : 021 966 83 01  
 mail : [info@securiv.ch](mailto:info@securiv.ch)

**PROTECTION CIVILE RIVIERA**

**MONTREUX - Rue de la Corsaz 2**

Tél. : 021 966 84 50 - Fax : 021 966 83 06  
 mail : [orpriviera@securiv.ch](mailto:orpriviera@securiv.ch)

**SDIS RIVIERA**

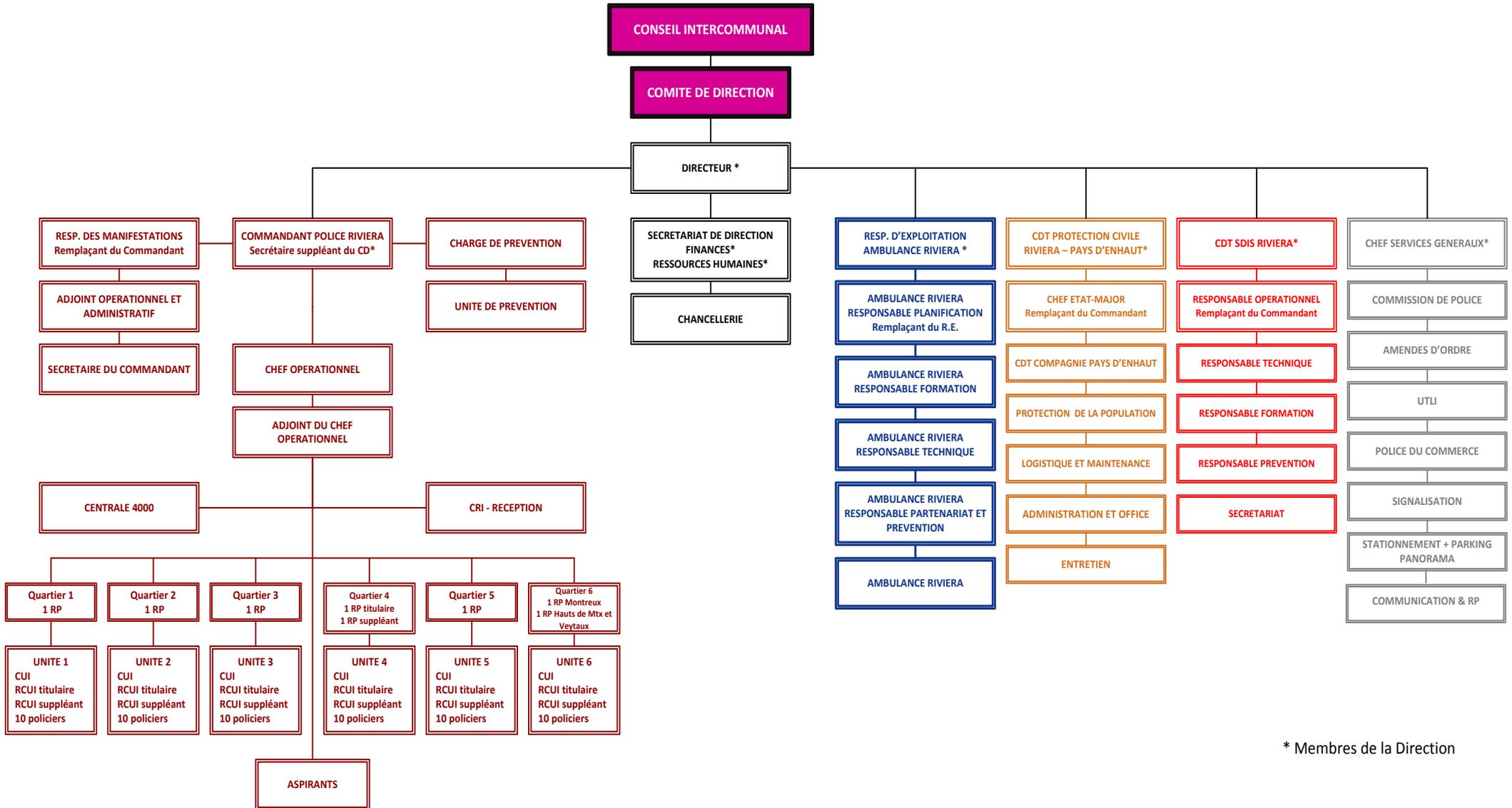
**MONTREUX - Rue de la Corsaz 4**

Tél. : 021 966 84 60 - Fax : 021 966 84 73  
 mail : [sdis@securiv.ch](mailto:sdis@securiv.ch)

### Adresse unique

Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél. : 021 966 83 00 - Fax : 021 966 83 01 - Site internet : [www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch) - mail : [info@securiv.ch](mailto:info@securiv.ch)

# 1.1 Organigramme au 31.12.2018



\* Membres de la Direction

## **2. Les autorités au 31.12.2018**

### **2.1 Le Comité de direction**

#### **2.1.1 Son message**

L'année 2018 a été en tout point de vue une année pour le moins soutenue pour l'Association Sécurité Riviera.

Sur le plan de la gouvernance tout d'abord. Outre le démarrage effectif d'un organe de direction, avec le responsable de chaque service de l'ASR en son sein, les responsables des Finances et des ressources humaines, processus transversaux clés de notre organisation, ont rejoint ce cénacle début mars, répondant ainsi à la vision des réformes internes envisagées par le Comité de direction.

Cette direction efficace est plus à même de partager les défis opérationnels des services, afin de trouver les meilleures solutions pour répondre aux attentes des communes, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

Sur le plan des ressources humaines, les réflexions des différents acteurs liés aux changements de la politique RH ont permis, comme le prévoyait le timing pourtant serré du projet, de clôturer la première phase en introduisant les premiers changements au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le service de police. Ces modifications importantes pour notre organisation ont pu être menées à bien grâce à l'implication d'une task force, de la délégation du personnel, d'un comité de pilotage appuyé par l'expertise des représentants de l'IDHEAP (Institut Des Hautes Etudes en Administration

Publique), chaire de l'Université de Lausanne. Que tous ces acteurs soient chaleureusement remerciés.

L'étroite collaboration avec les communes-membres, ainsi que celles du Pays-d'Enhaut avec lesquelles nous avons un contrat de prestations pour la Protection civile (PCI), a encore été renforcée, afin que l'état d'esprit qui anime les autorités communales soit constructif. Ainsi, ces dernières saisissent bien que l'ASR est LEUR association intercommunale et qu'elle est à leur service. Certaines communes ont d'ailleurs pu (malheureusement) compter sur nos services d'urgence, que cela soit nos feux bleus traditionnels ou la PCI. Elle est intervenue au Pays-d'Enhaut pour des avalanches ou glissements de terrain, ou au profit des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz pour une suspicion de pollution de l'eau.

Le Comité de direction ne saurait passer sous silence l'événement qui marquera la Riviera en 2019, à savoir la Fête des Vignerons. En effet, tous nos services sont concernés et les préparatifs sécuritaires sont en route depuis début 2018. Un état-major spécifique a été mis en place, afin de coordonner le mieux possible nos actions en interne, avec celles menées au niveau du Canton et de l'Organisateur. La Fête sera belle, mais elle occupe l'ASR depuis sa phase de planification, puis de montage que nous vivons depuis le début 2019. Suivront ensuite la phase d'exploitation, puis celle du démontage, avec son lot de blues.

Le CoDir au travers de ce message, tient à remercier tout particulièrement les Conseillères et Conseillers de notre Conseil Intercommunal, avec en tête leurs Présidents, ainsi que sa secrétaire et les membres de la Commission de Gestion.

- Le CoDir a tenu 13 séances et validé 101 propositions.
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 26 séances en 2018.

Le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans adresser ses plus vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, mais aussi aux volontaires, aux astreintes et aux astreints, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences et leur disponibilité. Il tient spécialement à leur témoigner sa reconnaissance, à l'heure où de stimulants projets nécessiteront d'accompagner les changements organisationnels et opérationnels. Grâce à leurs actions, le sentiment de sécurité est bien présent sur la Riviera ; il est constitutif d'un « vivre ensemble » pleinement satisfaisant.



Rapport de législature de l'ASR, 13 septembre 2014 à La Tour-de-Peilz

## 2.1.2 Ses membres

### MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

**Bernard DEGEX**  
Commune de Blonay



**Président**  
du Comité de direction

**Etienne RIVIER**  
Commune de Vevey



**Vice-Président**  
du Comité de direction

**Gilbert CAVIN**  
Commune de Chardonne



**Membre**  
du Comité de direction

**Yves RABOUD**  
Commune de Corseaux



**Membre**  
du Comité de direction

**Arianne ROUGE**  
Commune de Corsier



**Membre**  
du Comité de direction

**Jean-Pierre TAVERNEY**  
Commune de Jongny



**Membre**  
du Comité de direction

**Taraneh AMINIAN**  
Commune de La Tour-de-Peilz



**Membre**  
du Comité de direction

**Jean-Baptiste PIEMONTESE**  
Commune de Montreux



**Membre**  
du Comité de direction

**Antoinette SIFFERT**  
Commune de St-Légier



**Membre**  
du Comité de direction

**Arnaud REY-LESCURE**  
Commune de Veytaux



**Membre**  
du Comité de direction

## 2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2016 – 2021 (situation au 31.12.2018)

### Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	<b>Imhof</b>	<b>Alain</b>	Montreux
Vice-Président	<b>Baud</b>	<b>Francis</b>	Vevey
Scrutatrice	<b>Borloz</b>	<b>Corinne</b>	Corseaux
Scrutateur	<b>Culand</b>	<b>Michel</b>	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	<b>Grobéty</b>	<b>Christian</b>	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	<b>Marmier</b>	<b>Jacques</b>	Corseaux
Secrétaire	<b>Dind</b>	<b>Carole</b>	

### Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
<b>Grivel</b>	<b>André</b>	Blonay, <b>Président a.i.</b>
<b>Mercier</b>	<b>Philippe</b>	Chardonne
<b>Müller-Hermann</b>	<b>Hans-Jörg</b>	Corseaux
<b>Martins Alves Ribeiro</b>	<b>Tiago</b>	Corsier
<b>Badoud</b>	<b>Marc</b>	Jongny
<b>Urech</b>	<b>Roger</b>	La Tour-de-Peilz
<b>Hess</b>	<b>Yanick</b>	Montreux
<b>Besson</b>	<b>Pierre-Alain</b>	St-Légier, <b>Président</b>
<b>Dos Santos Domingos Aeby</b>	<b>Nuno Manuel</b>	Vevey
<b>Grandchamp</b>	<b>John</b>	Veytaux

### Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
<b>Young-Rarden</b>	<b>Helga</b>	Blonay
<b>Ducret</b>	<b>Anne</b>	Chardonne
<b>Marmier</b>	<b>Jacques</b>	Corseaux
<b>Bays</b>	<b>Olivier</b>	Corsier
<b>De Quattro</b>	<b>Angelo</b>	Jongny
<b>Culand</b>	<b>Michel</b>	La Tour-de-Peilz
<b>Blanc</b>	<b>Olivier</b>	Montreux
<b>Morier</b>	<b>Céline</b>	St-Légier
<b>Tolusso</b>	<b>Clément</b>	Vevey
<b>Andler</b>	<b>Philippe</b>	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Grivel	André	Blonay
Vacant		Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Vacant		Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Martins Alves Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
Badoud	Marc	Jongny
De Quattro	Angelo	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Kraehenbühl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Leimgruber	Elisabeth	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Ranzato	Gabriel	La Tour-de-Peilz
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Borloz	Claudine	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux
Corbaz	Raphaël	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Filippone	Joseph	Montreux
Gote	Irina	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Anthony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Dale	Gavin	St-Légier
Gygli	Gérald	St-Légier
Schlaeppli	Martine	St-Légier
Vionnet	Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Ciana	Marcia	Vevey
D'Inverno	Jeremy	Vevey
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno Manuel	Vevey
Jerbia	Isabel	Vevey
Leimgruber	Elina	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

## 2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

### Première séance – jeudi 19 avril 2018, Salle du Conseil communal de Vevey

- **Assermentation de** Messieurs Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby (Vevey), Dominique Vaucoret et Yvan Kraehenbühl (La Tour-de-Peilz), Jacques Keller (Corsier) et Stéphane Cardinaux (Blonay) en remplacement de Messieurs Vittorio Rizzello (Vevey), Philippe Neyroud et José Espinosa (La Tour-de-Peilz), André Goy (Corsier) et Alain Huys (Blonay), démissionnaires.
- **Election** de Monsieur Tiago Ribeiro (Corsier) en qualité de membre de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021, en remplacement de Monsieur André Goy, démissionnaire.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
  - No 01/2018 - Comptes 2017 de l'ASR.
  - No 02/2018 - Rapport de gestion 2017.
- **Communications du Comité de direction :**
  - No 01/2018 – « Réponse à la question de Monsieur le Conseiller Werner Riesen (Vevey) lors de la séance du 28 septembre 2017 relative au taux d'absentéisme de 6,73% du corps de police en 2016 ».
  - No 02/2018 – « Réponse à la question de Monsieur le Conseiller Jacques Marmier (Corseaux) lors de la séance du Conseil intercommunal du 30 novembre 2017 concernant les panneaux indicateurs des places disponibles des parkings installés à proximité de la signalisation lumineuse au carrefour Av. de Gilamont / Av. de Corsier, Vevey ».
- **Dépôt de deux interpellations :**
  - Madame Irina Gote : « Exercice des droits politiques sur le domaine public ».

- Monsieur Alexandre Staeger : « Un OVNI à la place du Marche à Vevey ? ».

- **Rapport du Comité de direction :**

- No 01/2018 – Réponse à l'interpellation de Monsieur Roger Urech intitulée « Information sur l'état des diverses salles de conseil des communes du secteur ASR ».

### Deuxième séance – jeudi 07 juin 2018, Salle du Collège de Veytaux

- **Assermentation de** Madame Isabel Jerbia (Vevey), en remplacement de Madame Sandra Marques, démissionnaire.
- **Election** de MM. Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby (Vevey) et John Granchamp (Veytaux) en qualité de membres de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021, en remplacement de Messieurs Christophe Ming (Vevey) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux), démissionnaires.
- **Préavis du Comité de direction déposé :**
  - No 03/2018 – Budget de l'ASR – Année 2019.
- **Communications du Comité de direction :**
  - No 03/2018 – réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère Irina Gote (Montreux) lors de la séance du 19 avril 2018 relative à l'exercice des droits politiques sur le domaine public.
  - No 04/2018 – réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Alexandre Staeger (Montreux) lors de la séance du 19 avril 2018 relative à l'utilisation d'un drone à la place du Marché à Vevey dans le cadre d'une démarche citoyenne.
- **Dépôt d'une interpellation :**
  - M. Olivier Blanc (Montreux) au sujet de la limitation des niveaux sonores de la musique lors de manifestations.

- **Rapports des commissions :**

- Rapport de la Commission de gestion relatif aux comptes 2017 (préavis No 01/2018). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à la quasi-unanimité.
- Rapport de la Commission de gestion relatif à la gestion 2017 (préavis No 02/2018). Les conclusions du préavis ont été adoptées par le Conseil intercommunal à l'unanimité.

- **Elections du Président du Conseil intercommunal pour 2018-2019, ainsi que du Vice-Président, des scrutateurs et des scrutateurs suppléants :**

- Monsieur Alain Imhof, représentant la commune de Montreux, a été élu par 47 voix Président du Conseil intercommunal pour l'année 2018-2019.
- Monsieur Francis Baud, représentant la commune de Vevey, a été élu en qualité de Vice-Président par 39 voix.
- Madame Corinne Borloz, (Corseaux) et M. Michel Culand (La Tour-de-Peilz) et ont été élus scrutateurs à l'unanimité.
- MM. Christian Grobéty (La Tour-de-Peilz) et Jacques Marmier (Corseaux) ont été désignés, de manière tacite et par acclamation, scrutateurs suppléants.

**Troisième séance – jeudi 20 septembre 2018, Salle du Conseil communal de Vevey**

- **Assermentation de** Monsieur Gabriel Ranzato (La Tour-de-Peilz), en remplacement de Monsieur Olivier Coeytaux, démissionnaire.
- Un **préavis** 04/2018 concernant une demande d'exonération totale ou partielle des coûts relatifs à la sécurité publique lors de la Fête des Vignerons 2019 a été approuvé.
- **Communications du Comité de direction :**
  - No 05/2018, « Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2019 ».

- No 06/2018 en réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Olivier Blanc (Montreux) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 7 juin 2018 « Interpellation au sujet de la limitation des niveaux sonores de la musique lors de manifestations ».

- **Rapports des commissions :**

- Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2019. Les conclusions du préavis No 03/2018 ont été adoptées à quasi-unanimité (trois abstentions) par le Conseil intercommunal.
- Rapport de la Commission de gestion relatif à la demande d'exonération concernant la Fête des Vignerons 2019. Les conclusions du préavis No 04/2018 ont été adoptées à une très large majorité (deux avis contraires et cinq abstentions) par le Conseil intercommunal.

**Quatrième séance – jeudi 22 novembre 2018, Aula du Collège de Montreux-Est**

- **Assermentation de** Monsieur Gavin Dale (St-Légier) et nomination en qualité de membre suppléant de la Commission de gestion pour la fin de la législature 2016-2021, en remplacement de Madame Céline Morier, démissionnaire.
- **Dépôt d'une interpellation :**
  - M. André Grivel (Blonay) « Communication faite à la population en cas de crise ».
- **Préavis du Comité de direction déposé :**
  - No 05/2018 - Règlement intercommunal sur la vidéosurveillance de l'ASR – modification des art. 1 et 9 traitant de l'autorité compétente et de la durée de conservation.

## 2.4 Planning de toutes les séances 2018

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

■ conseil intercommunal  
 jours fériés

■ Comité de direction  
 vacances scolaires

Bureau  
 séance CC Vevey

séance CI SIGE

Délégation du personnel

## 2.5 Eléments clés

### 04 au 10 janvier

Pays-d'Enhaut : la tempête « Eleanor » a causé de gros dégâts sur le territoire des 3 communes du haut du district avec notamment des éboulements, des inondations et rupture de route, ayant demandé l'appui de la protection civile.

### 17 janvier

Un individu perturbé devant son domicile à Blonay tenant une arme de poing à la main est signalé. Durant l'intervention, l'homme retourne subitement l'arme contre lui et tire contre sa poitrine. Suivi de l'affaire par la Gendarmerie.

### 20 au 23 janvier

Pays-d'Enhaut : suite à la tempête EVI, de grandes quantités de neige ont contraint les autorités à notamment évacuer des zones et procéder à des déclenchements préventifs d'avalanches. La protection civile a soutenu les partenaires et les autorités dans cette gestion de l'événement.

### 21 mars

Feu d'un chalet occasionnant la destruction complète de la toiture à Caux, Montreux.

### 27 mars

Rapport d'assermentation et de promotion de Police Riviera.

### 01 avril

Intervention dans un appartement à Montreux pour une femme portant un couteau à sa gorge. Elle a pu être maîtrisée après avoir blessé un policier au front et a été transportée par Ambulance Riviera à destination de l'Hôpital Riviera.

### 22 avril

Avis pour un cycliste retrouvé décédé aux Avants.

### 26 avril

Un homme est découvert pendu à un balcon avec une corde à Vevey. La victime a pu être dépendue et transportée à l'Hôpital.

### 8 mai

Un homme de 85 ans est décédé à Corseaux suite à un accident de vélo.

### 24 mai

Important feu d'appartement nécessitant l'évacuation de l'immeuble, au centre de Vevey par le SDIS Riviera. La Protection civile est venu soutenir les services d'urgence en recueillant les personnes sinistrées jusqu'à leur relogement.

### 1<sup>er</sup> juin

Création de l'unité Communication et Relations publiques et engagement d'une Chargée de communication.

### 21 juin

Un jeune homme décède suite à un accident de noyade à Clarens. Les secouristes n'ont pu que constater son décès. Enquête par la Gendarmerie.

### 26 juin

Bascule et migration durant la nuit, sur le nouveau système d'alarme (ProSDIS) par l'ECA.

### 6 juillet

Feu complet d'un chalet à Veytaux, sur la route de Sonchaux, occasionnant sa destruction totale.

### 02 au 12 août

District : déclenchement du plan canicule et appui aux autorités par des visites de personnes à risque par des astreints de protection civile.

### **07 au 23 août**

Pays-d'Enhaut : faisant suite à plusieurs jours de sécheresse, l'état de Vaud a déclenché le plan ALPA. La protection civile a été engagée afin d'alimenter les alpages en eau.

### **22 août**

Intervention de Police Riviera pour des coups de feu entendus dans un appartement à Clarens. A leur arrivée, les policiers découvrent un homme décédé et une femme blessée au genou, ainsi qu'une arme de poing au sol. L'enquête est reprise par la Gendarmerie.

### **18 septembre**

Brigandage de la bijouterie Meylan à Vevey par 4 individus. Un des auteurs a pu être appréhendé quelques minutes après les faits. Plus tard dans la matinée, un autre auteur est interpellé à Corseaux et le même jour, un sac à dos contenant les habits que portaient les braqueurs est prélevé lors d'une fouille des WC publics à la demande de l'inspecteur en charge de l'enquête. Investigation par la Gendarmerie.

### **11 octobre**

Décès d'un homme ayant chuté du 6<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à Vevey. Annonce du décès à la famille par le médecin du SMUR. Affaire reprise par la Gendarmerie.

### **1<sup>er</sup> novembre**

Recrutement des sapeurs-pompiers volontaires à la salle des Remparts à La Tour-de-Peilz.

Entrée en service du nouveau Chef des Services généraux.

### **03 au 08 novembre**

St-Légier-la-Chiésaz, Blonay : à la suite d'une suspicion de contamination de l'eau, la Protection civile est venue en soutien aux autorités des deux communes.

### **11 novembre**

Découverte du corps d'une femme inerte en contre-bas, au bord de la rivière, à Corsier. Cette dernière présente une plaie par balle au niveau du cœur et une arme à feu se trouve près du corps. Police Riviera se retire à l'arrivée de la Gendarmerie et de la Sûreté.

### **19 novembre**

Lors d'un contrôle spontané d'un individu au Port de La Tour-de-Peilz, découverte à sa proximité immédiate, de 335,88 gr de cocaïne. L'intéressé est également en possession d'une importante somme d'argent. Affaire reprise par la brigade des stupéfiants. Rapport d'intervention et inventaire par Police Riviera.

### **21 novembre**

Rapport de bataillon de PCI Riviera – Pays-d'Enhaut.

### **01 décembre**

Rapport de bataillon du SDIS Riviera au Gymnase de Burier.

# 3. Résumé des comptes 2018

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2018						
<b>600 Autorités</b>		<b>605 Ambulance Riviera</b>		<b>610 Off. du Stat. Personnel</b>		
charges	295'418.86	charges	4'579'484.56	charges	2'590'589.33	
revenus	1'300.00	revenus	4'559'201.22	revenus	2'590'589.33	
total	294'118.86	total	20'283.34	total	0.00	
<b>601 Direction</b>		<b>606 SG - utli</b>		<b>610.01 Stat. Montreux</b>		
charges	1'468'409.38	charges	915'899.95	charges	1'233'095.88	
revenus	230'174.38	revenus	5'826.00	revenus	3'164'316.79	
total	1'238'235.00	total	910'073.95	total	-1'931'220.91	
<b>602 Chancellerie</b>		<b>607 Amendes d'ordre</b>		<b>610.02 Stat. Vevey</b>		
charges	474'083.30	charges	1'554'251.55	charges	1'937'735.45	
revenus	379'860.20	revenus	801'938.76	revenus	6'451'436.25	
total	94'223.10	total	752'312.79	total	-4'513'700.80	
<b>603 Police Riviera</b>		<b>608 Polcom / admin</b>		<b>610.03 Stat. La Tour-de-Peilz</b>		
charges	16'386'812.00	charges	987'934.83	charges	262'329.57	
revenus	2'279'555.24	revenus	966'905.84	revenus	698'240.78	
total	14'107'256.76	total	21'028.99	total	-435'911.21	
<b>604 Prévention</b>		<b>609 Signalisation</b>				
charges	808'321.52	charges	1'355'076.94			
revenus	17'743.70	revenus	163'984.25			
total	790'577.82	total	1'191'092.69			
<b>650 SDIS Riviera</b>		<b>66 Protection Civile</b>				
charges	3'674'938.63	charges	2'141'169.73			
revenus	1'168'577.45	revenus	315'127.65			
total	2'506'361.18	total	1'826'042.08			
				<b>cptes 600 à 66</b>	<b>cptes 600 à 610.03</b>	<b>cptes 600 à 608</b>
total charges				<b>16'870'773.64</b>	<b>12'538'370.38</b>	<b>18'228'110.61</b>
total charges				40'665'551.48	34'849'443.12	27'470'615.95
total revenus				23'794'777.84	22'311'072.74	9'242'505.34
total contrôle				<b>16'870'773.64</b>	<b>12'538'370.38</b>	<b>18'228'110.61</b>
total charges brutes				40'665'551.48	34'849'443.12	27'470'615.95
total revenus				23'794'777.84	22'311'072.74	9'242'505.34

## Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2018

Communes		n/habitants	coefficient	n/hab pond.	600	601	602	607	605	606	604	603	608	Tot. 600 à 608	coût/hab	budget 2018	comptes 2017			
Autorités		Direction			Chancellerie	Amendes	Ambulance	SG+utli	Prévention	Police Riviera	Polcom									
Blonay		6'183	5	30915	21'568.37	90'802.43	6'909.58	55'168.71	1'487.42	66'737.68	57'974.77	1'034'515.43	1'542.10	1'336'706.49	<b>216.19</b>	240.67	215.61			
Chardonne		2'921	3	8'763	6'113.65	25'738.37	1'958.55	15'637.83	421.62	18'917.10	16'433.22	293'238.19	437.12	378'895.65	<b>129.71</b>	144.40	129.37			
Corseaux		2'289	3	6'867	4'790.88	20'169.51	1'534.79	12'254.36	330.39	14'824.12	12'877.66	229'791.93	342.54	296'916.17	<b>129.71</b>	144.40	129.37			
Corsier		3'396	3	10'188	7'107.83	29'923.83	2'277.04	18'180.78	490.18	21'993.32	19'105.51	340'923.28	508.20	440'509.97	<b>129.71</b>	144.40	129.37			
Jongny		1'549	3	4'647	3'242.06	13'649.00	1'038.62	8'292.71	223.58	10'031.70	8'714.50	155'503.58	231.80	200'927.55	<b>129.71</b>	144.40	129.34			
Montreux		26'653	6	159'918	111'569.47	469'705.43	35'742.09	285'378.30	7'694.17	345'222.57	299'893.55	5'351'371.14	7'977.02	6'914'553.74	<b>259.43</b>	288.80	258.73			
St-Légier		5'167	4	20'668	14'419.38	60'705.31	4'619.35	36'882.64	994.40	44'616.99	38'758.61	691'617.82	1'030.96	893'645.47	<b>172.95</b>	192.53	172.49			
La Tour-de-Peilz		11'779	5	58'895	41'089.08	172'984.29	13'163.18	105'099.83	2'833.63	127'139.43	110'445.55	1'970'816.31	2'937.80	2'546'509.10	<b>216.19</b>	240.65	215.61			
Vevey		19'829	6	118'974	83'004.20	349'446.17	26'591.00	212'312.55	5'724.22	256'834.82	223'111.44	3'981'253.08	5'934.66	5'144'212.14	<b>259.43</b>	288.80	258.73			
Veytaux		870	2	1'740	1'213.94	5'110.67	388.89	3'105.08	83.72	3'756.22	3'263.01	58'226.00	86.79	75'234.33	<b>86.48</b>	96.27	86.24			
scris 31.12.2017		total pour contrôle			294'118.86	1'238'235.00	94'223.10	752'312.79	20'283.34	910'073.95	790'577.82	14'107'256.76	21'028.99	18'228'110.61						
total		80'636	421'575												TOTAL	18'228'110.61				
3 villes/609 habitants PCI		58'261	85'496												609	610.01-02-03	TOTAL	coût/hab	budget 2018	comptes 2017
												Signalisation	Stationnement	TOTAL	coût/hab					
												Montreux	544'896.13	-1'931'220.91	5'528'228.96	<b>207.41</b>	225.86	204.99		
												La Tour-de-Peilz	240'810.85	-435'911.21	2'351'408.74	<b>199.63</b>	231.29	200.16		
												Vevey	405'385.71	-4'513'700.80	1'035'897.05	<b>52.24</b>	63.42	54.75		
												<b>coût total ASR net cpts 600 à 66</b>		<b>coût/hab</b>	<b>budget 2018</b>	<b>comptes 2017</b>				
												Blonay	<b>1'660'946.88</b>	<b>268.63</b>	295.91	266.67				
												Chardonne	<b>532'074.72</b>	<b>182.15</b>	199.65	180.43				
												Corseaux	<b>416'952.77</b>	<b>182.15</b>	199.65	180.43				
												Corsier	<b>618'598.34</b>	<b>182.15</b>	199.65	180.43				
												Jongny	<b>282'158.08</b>	<b>182.15</b>	199.65	180.43				
												Montreux	<b>6'925'928.97</b>	<b>259.86</b>	281.11	256.05				
												St-Légier	<b>1'164'606.19</b>	<b>225.39</b>	247.78	223.55				
												La Tour-de-Peilz	<b>2'969'106.87</b>	<b>252.07</b>	286.54	251.23				
												Vevey	<b>2'075'742.22</b>	<b>104.68</b>	118.67	105.82				
												Veytaux	<b>120'857.67</b>	<b>138.92</b>	151.51	137.31				
												<b>Château-d'Oex</b>		<b>73'322.76</b>						
												<b>Rossinière</b>		<b>11'640.23</b>						
												<b>Rougemont</b>		<b>18'837.95</b>						
												<b>total pour contrôle</b>		<b>16'870'773.64</b>						

Sécurité Riviera Comptes 2018 Charges par nature				
		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>40'665'551.48</b>	<b>43'246'479.25</b>	<b>39'760'635.40</b>
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>30'666'810.16</b>	<b>32'296'085.75</b>	<b>29'975'981.92</b>
300	Autorités et commissions	251'502.90	265'800.00	245'710.60
301	Personnel Administratif	23'639'032.60	24'685'632.00	23'179'083.92
303	Charges sociales 1er pilier	1'976'450.59	2'085'260.75	1'926'150.85
304	Caisse de pension	3'438'745.75	3'663'131.00	3'391'569.80
305	Assurance accidents	355'378.79	410'024.00	379'889.00
306	Débours	469'556.25	536'538.00	407'049.75
309	Autres frais	536'143.28	649'700.00	446'528.00
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>6'310'527.66</b>	<b>7'034'310.00</b>	<b>6'236'727.46</b>
310	Fournitures de bureau	182'819.34	267'820.00	189'546.69
311	Achats équipements	1'075'927.52	1'179'430.00	1'297'836.88
312	Eau et énergies	319'912.00	332'350.00	191'439.58
313	Marchandises et MP	214'149.34	270'800.00	208'917.31
314	Entretien du patrimoine	237'753.67	354'450.00	284'766.28
315	Entretien des équipements	1'028'497.52	1'193'865.00	943'135.13
316	Loyer	1'558'663.40	1'584'422.00	1'548'849.25
317	Réceptions	39'653.56	70'000.00	61'640.20
318	Honoraires et frais bancaires	1'518'849.23	1'603'353.00	1'353'292.87
319	Frais divers	134'302.08	177'820.00	157'303.27
<b>32</b>	<b>INTERETS</b>	<b>4'868.15</b>	<b>14'450.00</b>	<b>11'873.53</b>
322	Intérêts	4'868.15	14'450.00	11'873.53
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>424'965.31</b>	<b>474'850.00</b>	<b>256'937.65</b>
330	Amortissement du patrimoine financier	247'113.31	255'750.00	49'200.55
331	Amortissements patrimoine adm.	177'852.00	219'100.00	207'737.10
<b>35</b>	<b>CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.</b>	<b>694'390.37</b>	<b>736'784.50</b>	<b>758'037.91</b>
351	Charges cantonales et intercom.	555'724.00	544'784.50	510'438.00
352	Communes et associations de communes	138'666.37	192'000.00	247'599.91
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>12'484.00</b>	<b>14'500.00</b>	<b>13'164.00</b>
365	Subventions	12'484.00	14'500.00	13'164.00
<b>39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>2'551'505.83</b>	<b>2'675'499.00</b>	<b>2'507'912.93</b>
391	Imputations internes	2'551'505.83	2'675'499.00	2'507'912.93

Sécurité Riviera Comptes 2018 Revenus par nature				
		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>40'665'551.48</b>	<b>24'840'972.00</b>	<b>39'760'635.40</b>
<b>42</b>	<b>REVENUS DU PATRIMOINE</b>	<b>8'036'044.77</b>	<b>8'314'750.00</b>	<b>7'715'191.83</b>
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	250.00	8.42
423	REVENUS PATRIMOINE	844'584.52	780'000.00	772'039.48
427	LOCATIONS, REDEVANCES	7'191'460.25	7'534'500.00	6'943'143.93
<b>43</b>	<b>TAXES, EMOLUMENTS</b>	<b>27'290'574.48</b>	<b>11'315'816.00</b>	<b>26'905'960.09</b>
431	EMOLUMENTS	519'858.70	556'000.00	563'907.20
435	PRESTATIONS DIVERSES	20'571'789.51	3'909'250.00	20'141'960.69
436	REMBOURSEMENTS	1'661'554.33	1'400'566.00	1'541'061.03
437	AMENDES	4'537'371.94	5'450'000.00	4'659'031.17
<b>45</b>	<b>PARTICIPATIONS CHARGES CANTON</b>	<b>2'787'426.40</b>	<b>2'534'907.00</b>	<b>2'631'570.55</b>
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'787'426.40	2'534'907.00	2'631'570.55
<b>49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>2'551'505.83</b>	<b>2'675'499.00</b>	<b>2'507'912.93</b>
491	IMPUTATIONS INTERNES	2'551'505.83	2'675'499.00	2'507'912.93



## 4. Direction



**Frédéric Pilloud :**  
Directeur de l'Association Sécurité Riviera  
et Secrétaire du Comité de direction

Dès le début 2018, la nouvelle direction collégiale de l'Association Sécurité Riviera (ci-après : ASR) s'est progressivement mise en œuvre, notamment en intégrant les responsables des Ressources humaines et des Finances au sein de l'équipe.

Animés par une motivation commune, ses membres ont pris en compte les enjeux stratégiques de leur environnement et amorcé une dynamique de changements en collaborant plus étroitement avec la Délégation du personnel. C'est dans un esprit constructif qu'ils ont soumis plus d'une centaine de propositions au Comité de direction pour des évolutions tant opérationnelles qu'organisationnelles.

Grâce à la confiance accordée par les Autorités, il a été possible de confier un mandat à l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique, à Lausanne, afin de mener une réflexion de fond sur la vision prospective de l'Association et sa politique des Ressources humaines. En sa qualité d'organisation pionnière, l'ASR incarne une forme nouvelle d'action publique, agissant au nom des communes partenaires

sous une même direction. Son développement reposera désormais sur :

- des principes d'action clairs et un état d'esprit « PRO » au service de la population ;
- un management cohérent et exemplaire, exigeant et bienveillant ;
- une gouvernance intégrée, participative, soutenant l'innovation.

Ces nombreux défis nous projettent d'ores et déjà à l'horizon 2025 !

En collaboration avec les communes du district Riviera – Pays d'Enhaut, le Service des affaires intercommunales et l'Etat-major cantonal de conduite, une formation de base à la gestion de crise a été mise sur pied, puis dispensée en différents modules. Cette méthodologie de conduite a permis de coordonner les opérations lors d'une suspicion de pollution sur le réseau de distribution de l'eau des communes de Blonay et St-Légier.

Par anticipation de la potentielle validation du Plan général d'aménagement de Montreux, une étude relative au dispositif de défense incendie et de secours a été menée en partenariat avec l'Etablissement cantonal d'assurance et un consultant spécialisé. Cette démarche permettra d'éclairer les futures décisions politico-stratégiques liées à la localisation des services de l'ASR, car le projet immobilier du site de Clarens évoluera prochainement.

## 4.1 Ressources Humaines



**Dario Piras :**  
Responsable des Ressources humaines

Véritable partenaire de la Direction, les Ressources humaines ont en outre la délicate mission de gérer le cycle de vie professionnel complet des quelque 230 collaboratrices et collaborateurs de l'Association Sécurité Riviera. L'année 2018 a été rythmée par les nombreuses séances inhérentes à la finalisation de la Politique RH. Pour mener à bien ce projet, nous avons pu bénéficier de l'appui de l'IDHEAP, en particulier du Professeur Yves Emery et de Madame Véronique Emery. En outre, deux organes ont également été constitués : une task force, représentant la force de travail par laquelle ont pu émaner les réflexions et diverses pistes de solutions, ainsi que le comité de pilotage (COPIL), chargé de prendre les décisions et de valider le travail de la task force. Pour conclure, l'entité RH a également été fortement sollicitée dans le cadre de la restructuration du Service de police, tant sur le plan structurel que sur celui de la formation et de la rémunération. A cet effet, une démarche de type « benchmark » a été élaborée en collaboration avec les différents partenaires du réseau RH des Polices communales Vaudoises, afin de valoriser les salaires de nos policières et policiers.

Au niveau de la fluctuation du personnel (entrées et sorties), nous comptons 21 collaboratrices et collaborateurs qui ont quitté l'organisation durant l'année 2018, alors que 25 sont venus

renforcer ses rangs. Chaque collaboratrice et collaborateur quittant l'organisation de son plein gré est reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les potentiels points d'amélioration. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Au chapitre des départs, 4 collaboratrices et collaborateurs ont saisi l'opportunité de prendre leur retraite. Il s'agit de Madame Antoinette Jimenez, Secrétaire du Chef du Service de police, le Capitaine Michel Rouiller, Chef des Services généraux, le Sergent-major Jean-Pierre Dévaud, Policier, ainsi que Claude Benjamin, Assistant de sécurité publique (ASP). Vifs remerciements à ces collaborateurs qui ont œuvré au profit de la sécurité de la population et des hôtes de la région.

Les 25 nouveaux collaborateurs engagés se répartissent de la manière suivante :

- 3 Apprentis-es employés-ées de commerce,
- 6 Aspirants-tes qui ont débuté l'Académie en mars 2018,
- 4 Assistants-tes de sécurité publique,
- 1 Secrétaire pour le Service de police,
- 1 Technicienne-ambulancière,
- 3 Ambulanciers-ères,
- 2 Agents de police,
- 1 Chef opération – instruction pour le Service de la Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut
- 1 Assistante de direction,
- 1 Chargée de Communication,
- 1 Responsable des Finances,
- 1 Chef des Services généraux.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de témoigner sa reconnaissance à ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2018, les jubilaires ont été les suivants :

**20 ans de service :**

Monsieur Aliu Redjep – Ouvrier à la Signalisation

**25 ans de service :**

Monsieur Gerry Schwab – Collaborateur à la Police du commerce

**30 ans de service :**

Madame Christine Tüscher – Collaboratrice à la Police du commerce et formatrice d'apprentis

Lt Pierre-André Emery – Chargé de prévention

**35 ans de service :**

Capitaine Stephan Gattone – Responsable des manifestations, Remplaçant du Commandant

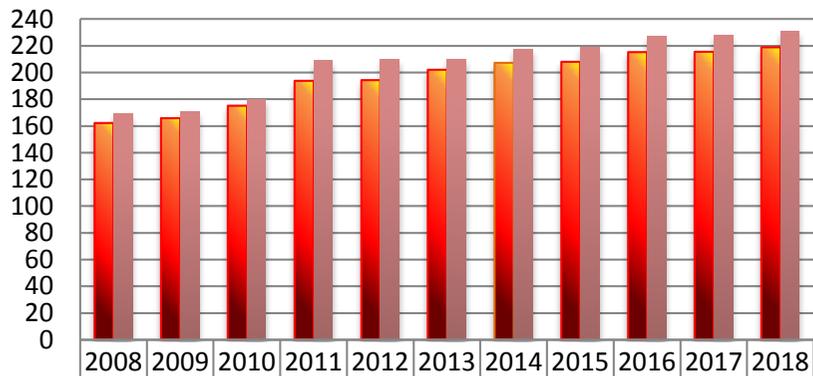
Sgtm Jean-Pierre Dévaud – Policier

Monsieur Claude Benjamin – Assistant de sécurité publique

***Sécurité Riviera, une entreprise formatrice***

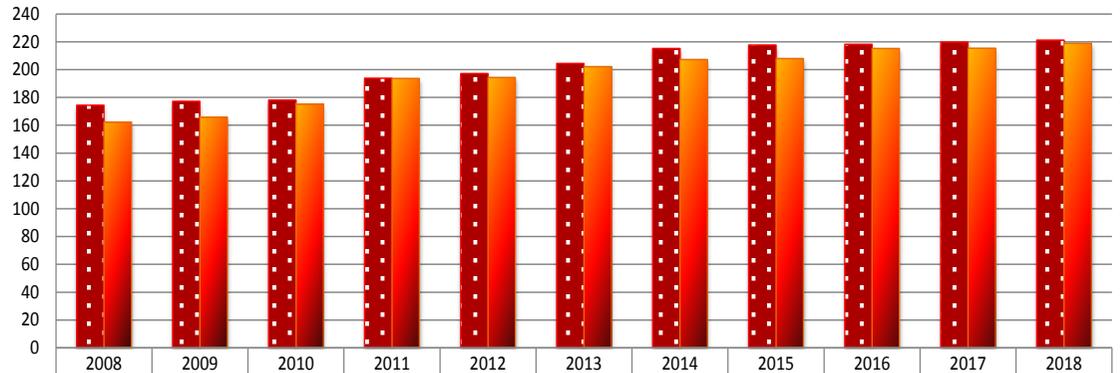
Trois apprentis employés de commerce de 3<sup>ème</sup> année, encadrés par 5 formatrices volontaires, œuvrent au sein des différents services : Direction, Facturation, Police, Amendes d'ordre, Signalisation et Police du commerce. De plus, la Direction accueille régulièrement de futurs apprenants dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce.

### Evolution effectifs 2008-2018



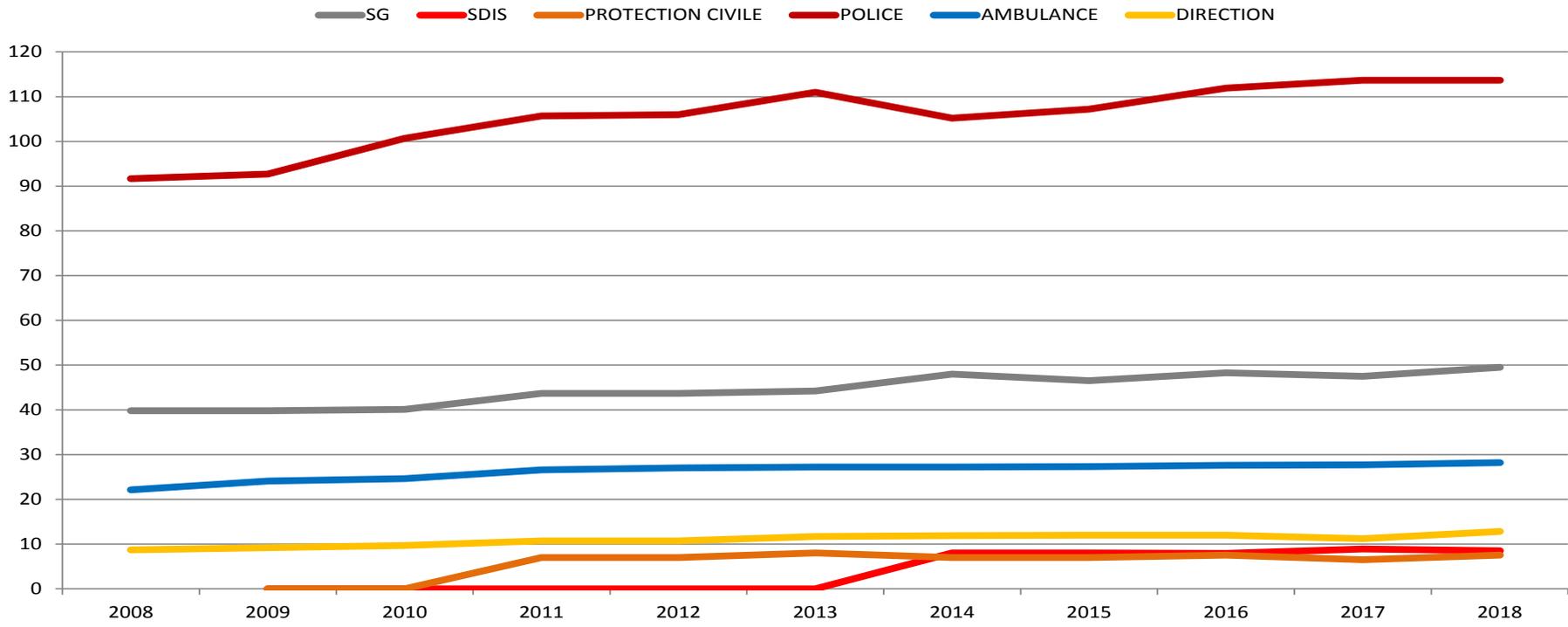
ETP	162.3	165.8	175.1	193.7	194.4	202.1	207.3	208	215.2	215.5	219
Personnes	169	171	180	209	210	210	217.5	219	227	228	231

### Effectifs comparés budget/comptes 2008-2018



Budget	174.4	177.2	178.2	193.8	197.3	204.4	215.3	217.7	218.2	219.9	221.2
ETP	162.3	165.8	175.1	193.7	194.4	202.1	207.3	208	215.2	215.5	219

### Evolution de l'effectif par Corps-métier, Direction et Services généraux 2008-2018



## Cours suivis en 2018

Cours CEP - employés	Particip.	Cellule
Accueil téléphonique : l'art et la manière	1	Police Riviera
Affirmation de soi : gagner en aisance personnelle	1	Police Riviera
Apprivoiser les émotions pour ajuster ses (ré)actions	1	Police Riviera
Formation LAOC – (Assistants de sécurité publique)	17	Offices du stationnement
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	2	Police Riviera
POLCANT-cursus CC1: Conduire et animer une équipe	2	Police Riviera
POLCANT-cursus CC1 : S'exprimer en public	2	Police Riviera
Réclamations, contestations : les traiter habilement – OACP	1	UTLI
Spécial Riviera - Pays-d'Enhaut : Formation à la gestion de crise, sensibilisation (Chefs services et domaines ressources)	6	Tous les services de l'ASR
Cours CEP – apprentis	Particip	
CI1 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 1e année	3	Direction
Formations employés-ées (hors CEP)	Particip.	Cellule
UNIL - SSC – MCH2 – La nouvelle présentation des comptes	1	Direction
CRISE.CH – Sensibilisation des cadres au Mobbing et harcèlement		Tout le personnel de l'ASR
SAWI – Médias sociaux	1	Direction
Wall street – perfectionnement anglais	1	Amendes d'ordres
Cours ISP	Particip.	Cellule
Animer des sessions de formation pour adultes / FFA-BF-M1 - UF1 (du 22.01 au 25.01.18)	2	Police Riviera
Tir de police - instructeur formation de base et du corps (du 12.03 au 16.03.18)	2	Police Riviera
CC I, séminaire F (du 01.05 au 04.05.18)	1	Police Riviera
Bike Police Grundkurs (du 15.05 au 18.05.18)	1	Police Riviera
CCI (du 29.05 au 07.06.18)	1	Police Riviera
Centrales d'alarmes et d'engagement (du 13.11 au 16.11.2018)	1	Police Riviera
e-learning « Cybercrime » 2018	3	UTLI
e-learning « Cybercrime » 2018	Tout le personnel	Police Riviera
e-learning « Coopération policière internationale » 2018	Tout le personnel	Police Riviera
CC I VD 2018/2019 (du 27.11.2018 au 10.05.2019)	2	Police Riviera
Cours ECA	Particip.	Cellule
ECA – SP17, IFA partie Rail	1	SDIS Riviera
ECA – SP07 Remorque Mousse	1	SDIS Riviera
ECA – OP01 Conduite coordonnée d'un groupe	1	SDIS Riviera
ECA – SP04 Module Mousse	1	SDIS Riviera
ECA – SP19 Ventilation opérationnelle	2	SDIS Riviera
ECA – SP18 Conduite Infr. Souterraine	1	SDIS Riviera
ECA – RH11 Gestion de la relation partie 1	1	SDIS Riviera
ECA – RH12 Gestion de la relation partie 2	1	SDIS Riviera
ECA – SP08 Préservation des preuves	2	SDIS Riviera
ECA – SN07 Véhicules à propulsion alternative	2	SDIS Riviera
ECA – EM03 ORCA / EMCC Module 3	1	SDIS Riviera
ECA – EM04 ORCA / EMCC Module 4	1	SDIS Riviera
ECA – CD02 Rapport admin. des CDT	1	SDIS Riviera
ECA – CD03 Journée technique des CDT	1	SDIS Riviera
ECA – CD04 Journée technique ABC	4	SDIS Riviera
ECA – DS01 Journée technique DPS	2	SDIS Riviera
ECA – AD33 CI ProSdis	5	SDIS Riviera
ECA – SP31 Journée Technique Matériel	3	SDIS Riviera
Cours CSSP	Particip.	Cellule
Incidents PR et situations d'urgence	1	SDIS Riviera
GESIP Paris	2	SDIS Riviera

RECAPITULATIF DES ETP PAR CELLULE AU 31.12.2018					
CELLULES	ETP POLICIERS	ETP NON POLICIERS	TOTAL ETP REEL.	TOTAL ETP ADMIS	EMPLOYES REELS
DIRECTION					
Directeur	1.0		1.0		1
Secrétariat de direction	1.6		1.6		2
Comptabilité / Facturation	3.1		3.1		4
Ressources Humaines	2.0		2.0		2
Chargée de communication / juriste	0.6		0.6		1
Chancellerie	4.5		4.5		6
<b>Total</b>	<b>12.8</b>		<b>12.8</b>	<b>13.2</b>	<b>16.0</b>
POLICE RIVIERA					
Commandant Police Riviera	1.0		1.0		1
Secrétaire	0.0	1.0	1.0		1
Resp. manifestations / Rpl Cdt Police Riviera	1.0		1.0		1
Chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint opérationnel et administratif	1.0		1.0		1
Réception Vevey	3.0		3.0		3
Centrale CRI Clarens	7.0	3.0	10.0		11
Répondants proximité	8.0		8.0		8
Agents de police administratif	0.5		0.5		1
Agents de Police	74.0		74.2		74
Chargé de prévention	1.0		1.0		1
Cellule de Prévention	4.0		4.0		4
Aspirants	6.0		6.0		6
<b>Total</b>	<b>108.5</b>	<b>4.0</b>	<b>112.7</b>	<b>114.0</b>	<b>114.0</b>
AMBULANCE RIVIERA					
Responsable d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
Adjoint Resp. d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
AD - Responsable formation - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Responsable technique - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Resp. Partenariat & prévention - Membre EM	0.8		0.8		1
Ambulanciers diplômés	17.7		17.7		19
Techniciens ambulanciers	5.5		5.5		6
<b>Total</b>	<b>28.0</b>		<b>28.0</b>	<b>28.0</b>	<b>30.0</b>
PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT					
Commandant Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Rpl Commandant Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Chef opération-instruction	1.0		1.0		1
Cheffe de l'Office de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	1.0		1.0		1
Protection population	1.0		1.0		1
Responsable de la logistique et maintenance	1.0		1.0		1
Entretien	1.0		1.0		1
Commandante Compagnie Pays-d'Enhaut	0.5		0.5		1
<b>Total</b>	<b>7.5</b>		<b>7.5</b>	<b>7.5</b>	<b>8.0</b>
SDIS RIVIERA					
Commandant SDIS Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat	0.5		0.5		1
Responsable opérationnel	1.0		1.0		1
Responsable formation	1.0		1.0		1
Responsable prévention	1.0		1.0		1
Responsable technique	1.0		1.0		1
Mécanicien	3.0		3.0		3
<b>Total</b>	<b>8.5</b>		<b>8.5</b>	<b>9.0</b>	<b>9</b>
SERVICES GENERAUX					
Chef Services Généraux	1.0		1.0		1
UTLI	6.2		6.2		7
Signalisation	8.0		8.0		8
Amendes d'ordre / Comm. Police	4.8		4.8		7
Police du commerce	6.4		6.4		7
Stationnement Montreux	8.5		8.5		9
Stationnement Vevey	14.6		14.6		15
<b>Total</b>	<b>49.5</b>		<b>49.5</b>	<b>49.5</b>	<b>54.0</b>
<b>TOTAL ASR</b>	<b>218.8</b>		<b>219.0</b>	<b>221.2</b>	<b>231.0</b>

## 4.2 Finances



**Isabelle Henny :**  
Responsable des Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, des services de Police et d'Ambulance Riviera, de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent à la responsable financière et aux trois collaboratrices qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi. La nouvelle responsable financière a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Les procédures mises en œuvre dès la création de l'Association Sécurité Riviera sont pratiquées par l'ensemble des services et permettent une gestion des factures fournisseurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures des fournisseurs dans les délais.

Les aspects liés au contentieux demeurent contractuellement sous la responsabilité du Service des finances de Montreux jusqu'au 31 décembre 2018. Ces tâches seront reprises par l'Association Sécurité Riviera dans le courant 2019.

## 4.3 Secrétariat

En bénéficiant directement de l'évolution du paysage de la formation, nous avons engagé une Assistante de direction qui se charge principalement du soutien administratif de l'équipe. Une répartition équilibrée des tâches entre les deux collaboratrices permet plus de polyvalence et de complémentarité. La diversité de nos activités requiert de précieuses compétences, par exemple pour appuyer l'état-major qui est à pied d'œuvre pour la planification de la Fête des Vignerons ou le renforcement de la communication interne et externe.

Au niveau de la formation de nos 3 apprentis, nous avons la chance de compter sur un encadrement de grande qualité. Ce dernier leur a permis d'obtenir brillamment leur certificat fédéral de capacité, dont deux avec la maturité professionnelle.

## 4.4 Chancellerie



La mission de la chancellerie se résume en trois P : Poste, Police, Poursuites.

### Poste

La Chancellerie constitue la plate-forme du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour mener à bien sa mission.

Après la suppression des cases postales de Vevey et de Montreux, un effort tout particulier a été entrepris en 2018 pour rectifier notre adresse postale auprès des expéditeurs.

Leitmotiv : une seule adresse postale pour le courrier de l'ensemble de l'ASR.

Association Sécurité Riviera  
Service/Cellule  
Rue du Lac 118  
Case postale 434  
1815 Clarens



### Police

La Chancellerie entretient un lien étroit avec le Service de police, pour lequel elle exécute les tâches suivantes :

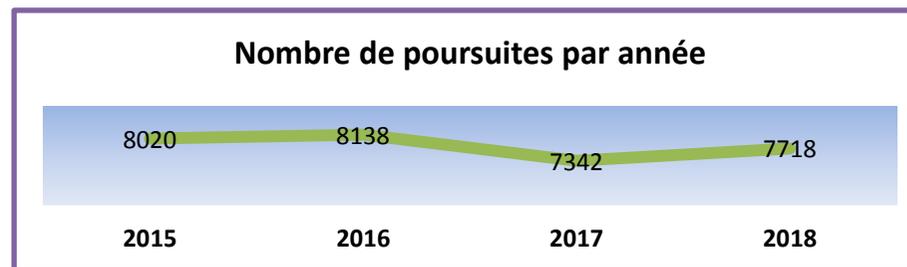
- La transmission des rapports de police aux instances concernées.
- L'archivage et le traitement des demandes s'y rapportant.
- L'enregistrement des divers mandats et réquisitions.



### Poursuites

Les collaboratrices et les collaborateurs procèdent également à la notification des actes de poursuite auprès des habitants de la Riviera.

S'agissant de documents que la Poste n'a pas réussi à distribuer, dans bien des cas, enquêtes et persévérance sont nécessaires pour achever le travail. Cette activité est donc l'occupation première de la Chancellerie.



## 5. Police Riviera



**Maj Ruben Melikian :**  
Commandant de Police Riviera et  
Secrétaire suppléant du Comité de direction

### 5.1 Service de police

#### 5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

L'effectif total de Police Riviera représente **113.7 postes de travail**. Sur ses deux bases opérationnelles actives 24h/24, elle englobe **6 unités de police-secours** composées de 12 à 13 policiers chacune, ainsi que **8 Répondants de proximité** affectés chacun à un quartier d'environ 10'000 habitants. Ces Répondants ont pour mission de prendre en charge des problèmes récurrents, non urgents, et de constituer un lien étroit entre les autorités, les acteurs de la vie locale (commerçants, associations), la population de leur secteur et l'Etat-major.

Le **Centre de Régulation de l'Information (CRI)**, exploité 24h/24 et situé dans les locaux de Clarens, est géré par 8 policiers-ières et par 3 réceptionnistes-téléphonistes. Ce personnel gère toutes les demandes d'intervention, la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation, ainsi que l'accueil du public à la réception. Cette centrale a fait peau neuve en octobre en y aménageant un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours.

Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policiers (smartphone). Toutes les polices communales seront équipées de la même technologie prochainement.

**La réception de la base de Vevey** est gérée, en journée, par 3 sous-officiers de police attirés, ainsi que par des policiers en horaire irrégulier 24h/24.

Les deux bases opérationnelles de Clarens et de Vevey sont ouvertes au public 24h/24 – 365j/365.

Au mois de mars, Police Riviera a déployé son **Poste de police mobile (PPM)**, bus spécialement aménagé pour des missions de prévention et de proximité. Le slogan « Vous & Nous » qui orne ce nouveau véhicule illustre bien l'objectif confié à cet outil de travail désormais à disposition des agents qui peuvent ainsi intensifier, tout au long de l'année, les contacts avec la population des dix communes de la Riviera. Les agents peuvent ainsi distiller des conseils de prévention, répondre aux questions des citoyens et prendre les premières mesures visant à résoudre les éventuels problèmes signalés par ces derniers. Cette nouvelle offre s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population. L'identité visuelle de ce véhicule est le fruit d'un partenariat avec le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). Les voitures des Répondants de proximité ont été également sérigraphiées à l'identique au mois de décembre afin de renforcer la visibilité de Police Riviera dans les quartiers périurbains.

Un **nouveau concept de mobilité douce** a également vu le jour au printemps à Police Riviera. **Huit vélos conventionnels et à assistance électrique ainsi qu'un bipporteur** offrent aux policiers un moyen de transport individuel supplémentaire leur permettant de rayonner sur le territoire régional, dans le respect de l'environnement, afin d'accomplir des missions de proximité et de surveillance.

**La cellule Prévention**, composée de 5 policiers, dispense les programmes de prévention dans l'ensemble des classes de la Riviera et développe de nombreuses campagnes de prévention dans les lieux fréquentés par un large public (voir plus de détails au chapitre 5.3). Cette cellule est également chargée des contrôles de vitesse.

S'agissant de la **formation continue**, les collaboratrices et collaborateurs de Police Riviera ont pu bénéficier de plusieurs modules mis sur pied par les instructeurs du Service de police, notamment dans le domaine du tir, des moyens de contraintes et des secours sanitaires, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les Répondants de proximité ont également eu l'opportunité de suivre des modules de formation continue spécifique sur la police de proximité organisés de manière centralisée par les polices communales vaudoises.

#### **5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police**

Sur le plan des effectifs, 8 policiers ont quitté l'organisation durant l'année et un policier a fait valoir son droit à la retraite, de même que la secrétaire du Commandant.

Dans la règle, les postes vacants sont compensés par l'engagement de policiers formés, respectivement par le recrutement d'aspirants de police appelés à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan, ceci dans les limites de l'enveloppe budgétaire accordée par le Conseil intercommunal.

#### **5.1.3 Diminution des délits**

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'organisation policière, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, respectivement le décloisonnement des prérogatives entre la Police cantonale et les polices communales, 2013 s'est présentée comme une « année de consolidation » avant que le rythme de croisière soit atteint, dès 2014.

Après une diminution de plus de 2'800 interventions entre 2013 et 2014, une légère réduction des interventions a à nouveau été constatée en 2015. La baisse du nombre de délits se confirme toujours en 2016, 2017 et 2018. Toutefois, le renforcement de l'effectif policier en journée, résultant de la réorganisation du Corps de police en 2016, a conduit à une légère augmentation des interventions, liée très logiquement au renforcement de la présence sur la voie publique, respectivement à la multiplication des actions préventives.

Il s'agit de relever l'excellente collaboration avec la Police cantonale et tous nos différents partenaires, sans qui les actions de Police Riviera n'auraient pas la même portée, ni la même efficacité.

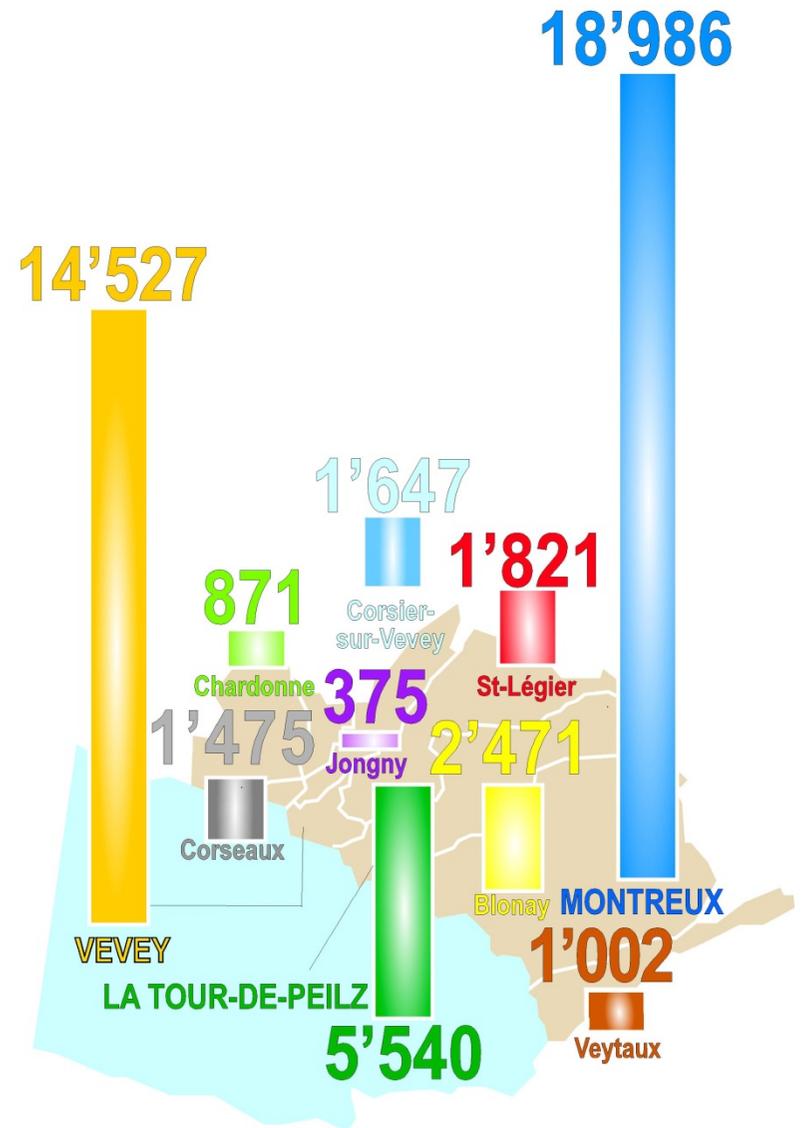
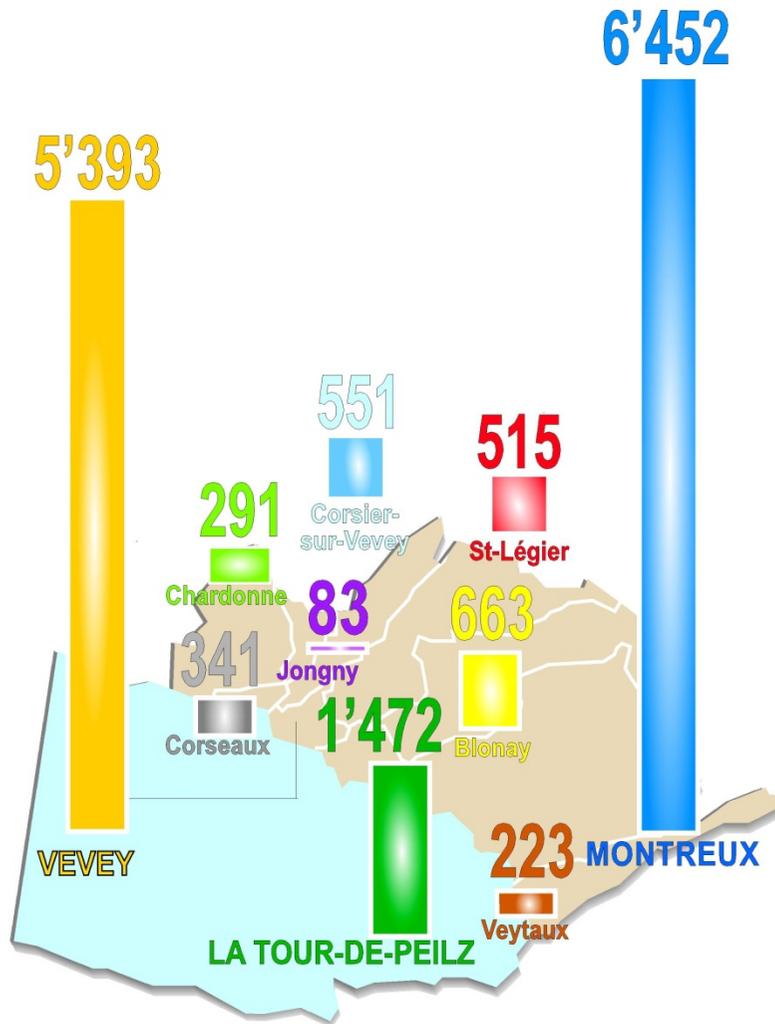


#### **5.1.4 Actions de prévention**

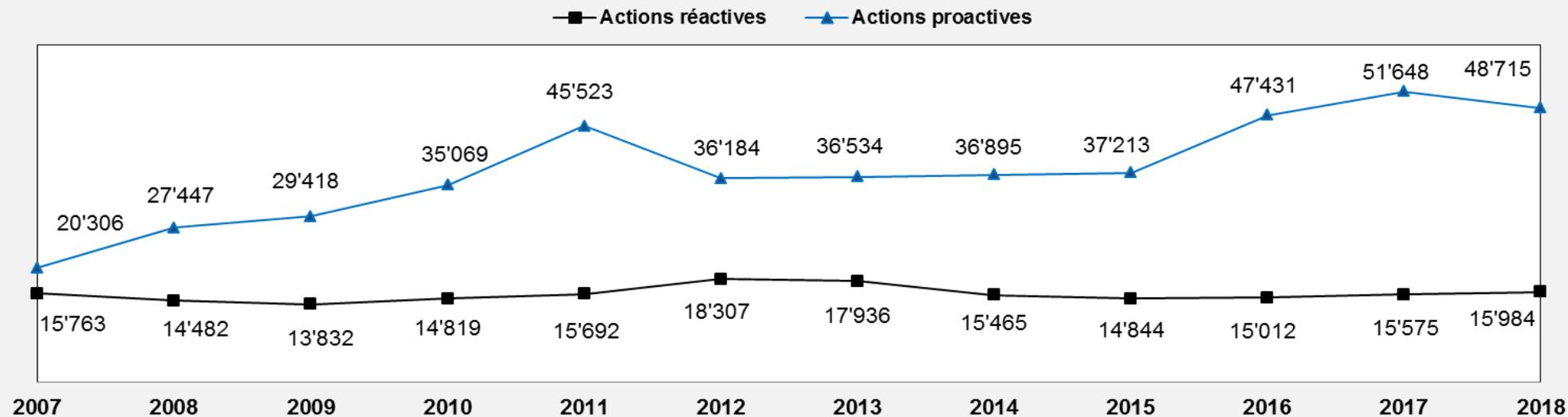
Les actions proactives de prévention ont légèrement diminué en nombre par rapport à 2017. Elles ont néanmoins gagné en qualité au travers d'une nette amélioration du contact avec la population, ceci à la faveur du déploiement du Poste de police mobile et des policiers cyclistes. Toutes ces actions nous permettent de cibler la présence préventive et dissuasive dans les lieux où règne précisément un sentiment d'insécurité.

Total des interventions réactives : 15'984

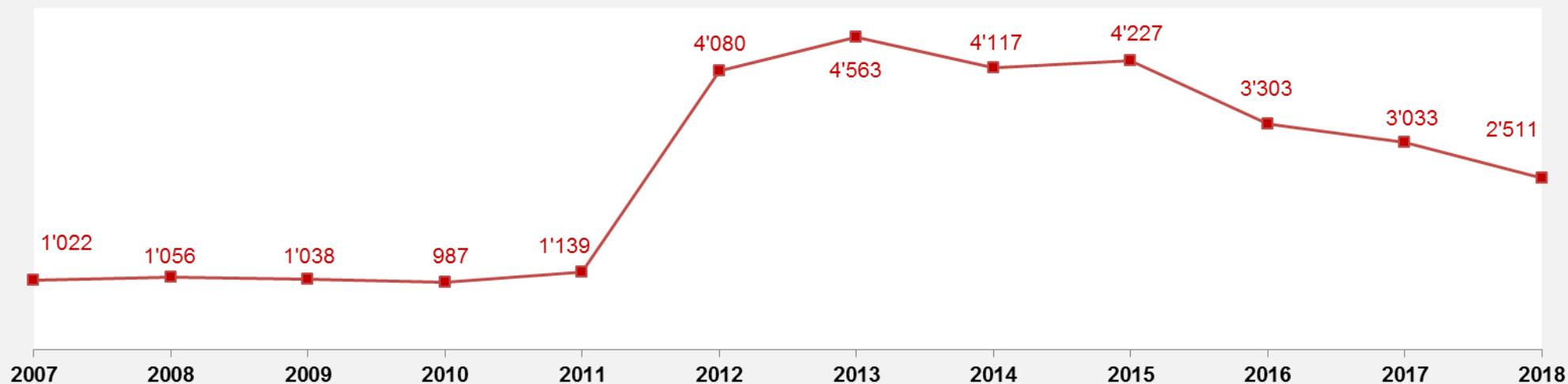
Total des actions proactives : 48'715



## Actions réactives et proactives 2007 - 2018



## Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



## 5.2 Bilan des manifestations



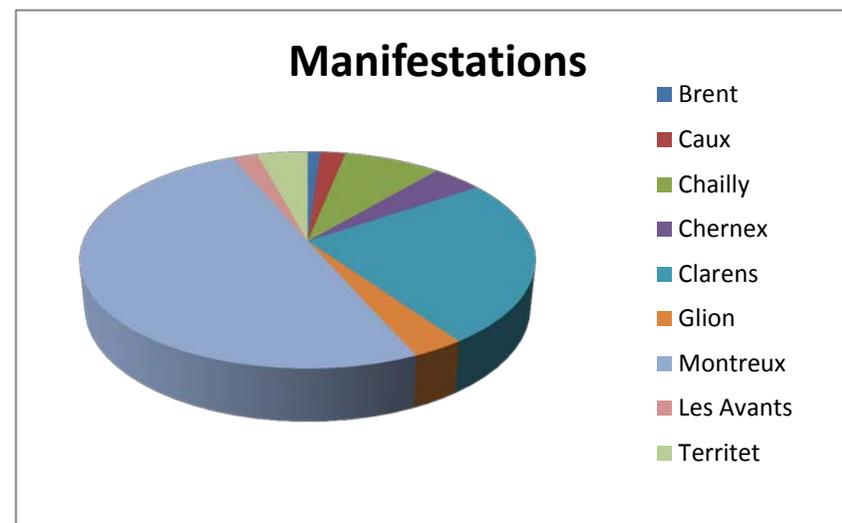
**Cap Stephan Gattone :**  
Responsable des manifestations et  
Remplaçant du Commandant

Toutes les cellules de Sécurité Riviera (Signalisation, Unité Technique, Logistique & Informatique, Police du commerce, secrétariat, Office du stationnement, Prévention), ainsi que ses services ont œuvré journalièrement en 2018 pour permettre le bon déroulement des 903 manifestations au programme de la Riviera, soit une augmentation de 18 événements par rapport à 2017.

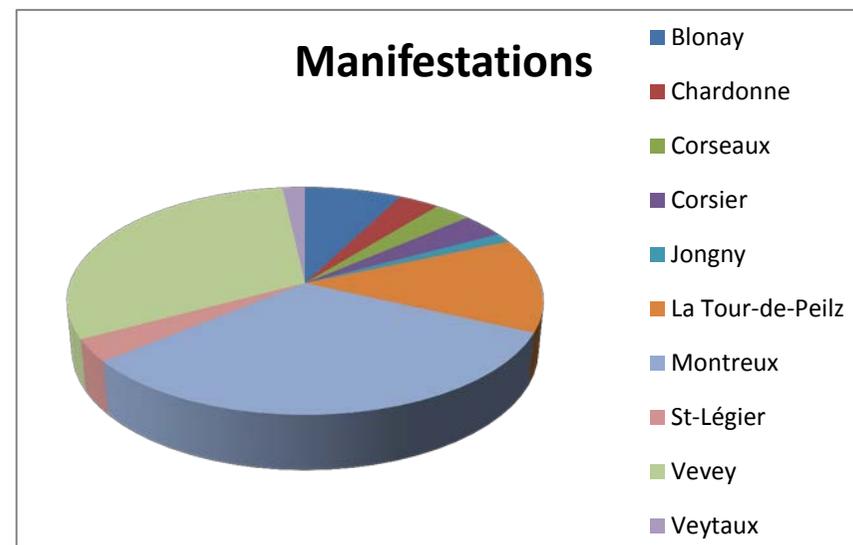
Le plus grand nombre de ces manifestations se déroulent principalement sur les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey. Voici un palmarès du nombre de manifestations enregistrées par commune.

L'année 2018 a connu également 2 manifestations autorisées devant le siège de la maison Nestlé, à Vevey, en février et en octobre, suite à la fermeture d'usines en France et en Allemagne. A chaque fois entre 100 à 200 personnes se sont déplacées afin de désapprouver ces décisions. Ces protestations se sont déroulées dans le calme.

L'année 2018 a également été consacrée à la préparation d'un énorme dossier « Fête des Vignerons 2019 » qui se déroulera du 18 juillet au 11 août 2019, sur la Grande Place, à Vevey.



Brent 3, Caux 6, Chailly 23, Chernex 12, Clarens 70, Glion 9, Montreux 143, Les Avants 6, Territet 12.



Blonay 69, Chardonne 29, Corseaux 31, Corsier 26, Jongny 12, Montreux 290, St-Légier 29, La Tour-de-Peilz 121, Vevey 280, Veytaux 16.

### **5.2.1 Manifestations marquantes de 2018**

#### **Montreux**

Polymanga, du VE 30 mars au LU 02 avril  
Arvinis, du ME 25 au LU 30 avril  
Noble abbaye des Echarpes Blanches, SA 02 juin  
MJF, du VE 29 juin au SA 14 juillet 2018  
Montreux - Les Rochers-de-Naye, DI 1er juillet  
Montreux Trail Festival, ME 25 au DI 29 juillet  
Montreux Tattoo Convention, du VE 21 au DI 23 septembre  
Montreux Comedy Festival, du ME 28 novembre au LU 03 décembre  
Montreux Noël, du JE 22 novembre au LU 24 décembre

#### **Brent**

Foire de Brent, les VE 09, SA 10, DI 11, ME 14 et VE 16 novembre

#### **Caux**

Fête de la mi-été, SA 18 août

#### **Chailly**

Cross de la Riviera, SA 10 février

***Deux équipes renommées, Galatasray SK vs et le PSV Eindhoven, ont joué un match de foot amical au stade Eugène Parlier, à Chailly, le 18 juillet***

Camp d'entraînement de FC Valence, du VE 20 au SA 28 juillet  
Route Gourmande, SA 08 septembre  
Match de football M20 Suisse – Pologne, LU 10 septembre  
Cyclo-cross, SA 27 octobre

#### **Chernex**

Nuit du jazz, SA 03 et DI 04 mars  
Marché aux fleurs, SA 19 mai

#### **Clarens**

Coupe de la Ligue de Basket, SA 27 et DI 28 février  
ETTU Europe Top 16 Montreux, SA 03 et DI 04 février  
Montreux miniatures show, SA 10 et DI 11 mars  
Montreux Chill Festival, du VE 03 au DI 05 août

***Les organisateurs de Ride for the cause fêtaient leurs 10 ans. Pour l'occasion la manifestation s'est déroulée du 30 août au 02 septembre, sur la plage du Pierrier, à Clarens.***

Montreux Volley Masters, du ME 04 au DI 09 septembre

#### **Glion**

Glionnade, SA 25 août

#### **Les Avants**

Bukolik, du SA 08 au DI 09 septembre  
Combat de reines, SA 20 octobre  
Inauguration de la clinic des Alpes, JE 27 septembre

#### **Territet**

Montreux Junior Open, du DI 21 au DI 29 avril  
Montreux Ladies Open, du SA 1er au DI 09 septembre

#### **Blonay**

Festival vapeur, JE 10 au DI 13 mai, SA 19 au LU 21 mai, SA 23 juin, SA 08 au DI 09 septembre, SA 15 au DI 16 septembre et SA 22 au DI 23 septembre  
Halte des soldats aux Pléiades, SA 12 mai  
Inauguration espace régional aux Pléiades, VE 1er et SA 02 juin  
Fête de Blonay, SA 15 au DI 16 juin  
Songe d'une nuit d'été aux Pléiades, JE 21 juin au DI 08 juillet  
Léman Rétro, les SA 25 et DI 26 août  
Désalpe et Après désalpe, SA 22 septembre

## Chardonne

Marché des vins, SA 26 mai

## Corseaux

Fête villageoise, MA 26 juin

## Corsier

Corsier en fête et Cross Chaplin, VE 31 août et SA 1<sup>er</sup> septembre

## Jongny

Soirées annuelles fanfare Chardonne Jongny, VE 02 et SA 03 février

## La Tour-de-Peilz

Printemps en fête, SA 28 avril

Fête de la Musique, SA 23 juin

Fête de la Jeunesse, VE 06 au DI 08 juillet

Cinéma en plein air, ME 22 au SA 25 août

Concerts Nox Orae, VE 31 août et SA 1<sup>er</sup> septembre

Afterseason Summer Maladaire, SA 29 septembre

Noël au château, SA 15 décembre

## St-Légier

Festival de la Veyre, VE 24 et SA 25 août

## Vevey

Animai, du VE 18 au LU 21 mai

Fête de la bière, du ME 09 au SA 12 mai

Festivalocal, VE 1<sup>er</sup> au SA 02 juin

Riviera food festival, du VE 01 au DI 03 juin

Goal 2018, écran géant, JE 14 juin et DI 15 juillet

Jubilair 75ans Fondation de Nant, ME 20 et JE 21 juin

Fête multiculturelle, du VE 22 au DI 25 juin

Les Celtiques de Vivisco, du JE 16 au 19 août

Traversée du Léman, SA 18 août

Festival des Artistes de rue, du VE 24 au 26 août

Triathlon BCV Riviera, DI 26 août

Lancement de la billetterie pour la Fête des Vignerons, LU 17 septembre

*Le Reflet Théâtre de Vevey fêtait son 150<sup>ème</sup> anniversaire. Pour l'occasion, il a présenté plusieurs spectacles qui se sont joués dans la région, en commençant par une pièce « Le Songe d'une nuit d'été », qui s'est déroulée du 21 juin au 08 juillet dans la forêt des Pléiades. Autres spectacles marquants « Cinérama » et « Théâtre en carton » qui ont été présentés fin septembre et début octobre, sur la Grande Place et au Jardin du Rivage.*

Foire de la St-Martin, MA 14 novembre

Village de Noël, du VE 23 novembre au LU 31 décembre

Les Quais de Noël, du VE 23 novembre au LU 31 décembre

Vevey Réveillon, LU 31 décembre

## Veytaux

Fête au village, VE 22 et SA 23 juin

3ème mini Beer Festival, SA 22 septembre 2018

## Riviera

Vevey Lavaux UP, DI 06 mai

Tour du lac marche nordique, JE 10 mai 2018

Cyclo-tour du Léman, DI 27 mai

Festivités du 1<sup>er</sup> Août

10 km de la Riviera, DI 14 octobre

Lausanne Marathon, DI 28 octobre



## 5.3 Prévention



**Adj Pierre-André Emery :**  
Chargé de Prévention



La cellule Prévention de Police Riviera est basée à Clarens. Elle est composée du Chargé de prévention et de 4 policiers.

### 5.3.1 Missions générales

#### **Former :**

- les élèves, étudiants et apprentis de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

#### **Informier :**

- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenanciers d'établissements, gérants de commerces, etc.).

#### **Participer :**

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

#### **Contrôler :**

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

### 5.3.2 Actions principales en 2018

#### 5.3.2.1 Campagnes de prévention

##### **Rentrée scolaire**

La rentrée scolaire a fait l'objet de 336 actions, représentant 193h15 de présence aux abords des collèges ou aux endroits stratégiques sur les axes routiers y conduisant, entre le 27 août et le 07 septembre.

La pose des affiches spécialement prévues pour cette campagne nationale a été effectuée. 31 banderoles du TCS/BPA ont également été posées sur différents axes routiers et à proximité des écoles de la Riviera.

Une lettre à l'attention des parents-taxis, rappelant le comportement attendu aux abords des écoles de la part de personnes véhiculant

les enfants, a été remise, via les secrétariats des écoles, aux parents des enfants débutant leur scolarité.

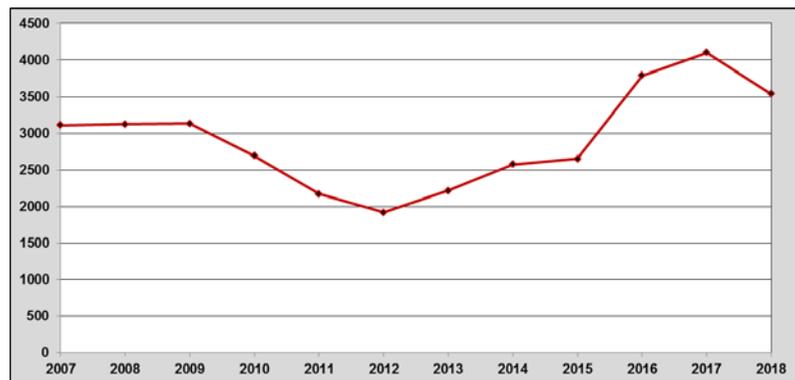
Lors des premières semaines d'école, les indicateurs de vitesse et les radars mobiles ont principalement été installés sur des axes conduisant aux collèges.

La sécurité aux abords des écoles est également évoquée lors de soirées organisées par les directeurs pour les parents d'élèves.

### Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	29	23	33	13	15	25	7	8	23	15	21	17	229
Chardonne	9	5	8	7	6	8	0	5	7	2	8	3	68
Corseaux	10	9	15	7	11	10	1	4	11	6	13	10	107
Corsier	18	18	10	11	16	9	2	5	14	4	13	15	135
Jongny	4	3	14	8	7	3	0	4	4	1	5	3	56
La Tour-de-Peilz	101	72	91	54	80	90	11	28	66	29	79	56	757
Montreux	148	88	135	50	95	111	10	20	40	41	77	46	861
Saint-Légier	17	22	19	7	18	25	5	9	12	11	22	17	184
Vevey	104	118	113	66	130	165	15	32	89	71	115	106	1'124
Veytaux	3	0	3	1	3	2	0	1	1	0	1	1	16
<b>Totaux</b>	<b>443</b>	<b>358</b>	<b>441</b>	<b>224</b>	<b>381</b>	<b>448</b>	<b>51</b>	<b>116</b>	<b>267</b>	<b>180</b>	<b>354</b>	<b>274</b>	<b>3'537</b>

### Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



### Campagne « Conduire comme ça ? »

Pendant la période hivernale, 16 actions préventives ont été organisées ; 321 flyers et 31 grattoirs ont été remis aux conducteurs/trices.

17 personnes ont été dénoncées pour avoir circulé avec des vitres embuées, givrées ou enneigées.

### Campagne « Giratoire »

Une campagne régionale sur le thème du comportement à adopter dans les giratoires a été déployée en deux phases. Lors de la phase préventive, 12 contrôles de circulation ont été effectués et 261 documents « La bonne conduite dans les giratoires ont été distribués ». 5 contrôles de circulation « répressifs » ont ensuite été organisés ; 32 amendes d'ordre ont été rédigées.

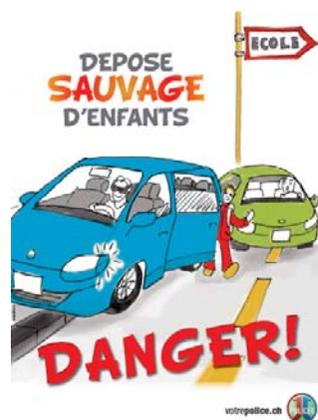
### Campagne « Sécurité piétons »

A l'occasion de cette campagne, les policiers de la cellule Prévention ont utilisé à 9 reprises le poste de police mobile lors des marchés de la région, ainsi qu'à proximité de centres commerciaux. 135 dépliants « Merci » rappelant les règles du comportement pour et à l'égard des piétons ont été distribués. Ce fut également l'occasion de transmettre des informations sur le comportement à adopter dans les zones « 30 km/h ».



### Campagne « parents-taxis »

Un accent particulier a été mis en 2018 sur cette campagne de prévention cantonale qui a été déployée dès le 18 septembre. Elle visait à encourager les parents à envoyer leur(s) enfant(s) à pied à l'école et à les sensibiliser aux dangers potentiels qu'ils génèrent en stationnant hors des espaces prévus à proximité des collèges. Le fonctionnement des zones dites de dépose leur a également été rappelé. Parmi des diverses actions effectuées, citons l'affichage sur les supports de la SGA et communaux, l'installation de 14 panneaux alvéolés aux endroits stratégiques, ainsi que 45 actions de



support de la SGA et communaux, l'installation de 14 panneaux alvéolés aux endroits stratégiques, ainsi que 45 actions de

sensibilisation où des disques de stationnement spécifiques et des flyers pour inciter les parents de petits enfants à utiliser les lignes « pedibus » ont été remis.

### **Campagne « Visibilité - Made Visible »**

Police Riviera a participé à la campagne nationale « Made Visible », visant à sensibiliser tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes, sur l'importance d'être visibles dans la circulation routière. Des affiches ont été placardées sur les supports SGA et communaux. Des affichettes ont également été proposées aux directions des écoles, afin que celles-ci soient placardées dans les collèges. A l'occasion d'un stand de prévention tenu dans le centre commercial « Midi-Coindet », des lunettes VR ont été utilisées, permettant ainsi aux citoyens d'évoluer dans un espace virtuel ; cette animation a rencontré un franc succès. Des sacs avec dessins rétro-réfléchissants ont aussi été distribués.



Le poste de police mobile a également été utilisé à 3 reprises pour inviter les joggeurs et cyclistes matinaux à être vêtus de manière bien visible en pratiquant leur sport.

### **Campagne « Nez Rouge »**

Au mois de décembre, un soutien à la Fondation « Nez Rouge » a été effectué par l'apposition d'affiches, par la mise à disposition de flyers aux réceptions de Vevey et Clarens, ainsi que par un don de CHF 500.00.

### **Campagne « Boire ou conduire, il faut choisir »**

Dans le cadre de cette campagne cantonale, des actions de prévention ont été menées auprès des automobilistes sur plusieurs sites. A ces occasions, des messages visant à sensibiliser les conducteurs aux risques liés à la conduite en état d'ébriété et des porte-clés accompagnés de flyers ont été donnés.

### **Prévention des incivilités et des délits**

Des patrouilles pédestres préventives et dissuasives ont été effectuées aux abords des écoles, dans les centres commerciaux et les transports publics, ainsi qu'aux endroits "sensibles" et lors des grandes manifestations.

### **Prévention des cambriolages en période nocturne**

A l'instar des années précédentes, une importante campagne cantonale de prévention des cambriolages en période nocturne a été déployée dès le passage à l'heure d'hiver. Le 29 octobre, les policiers de la cellule Prévention ont distribué des flyers accompagnés d'un napolitain, près des centres commerciaux de la région, pour inviter les citoyens à se prémunir contre les vols au crépuscule, en prenant des précautions simples dans leur logement. Des affiches ont été placardées à proximité des centres commerciaux et à certains endroits résidentiels de la région. Un visuel a également été diffusé sur les écrans géants de Vevey et Montreux. Ce thème a fait l'objet d'un article dans la newsletter d'octobre. Les entreprises de transports MOB et VMCV ont participé à cette action en apposant des affichettes dans leurs véhicules.



### **Prévention des vols auprès des touristes**

Un document spécifiquement destiné aux touristes pour les sensibiliser aux risques de vols a été distribué à plusieurs reprises aux personnes étrangères arrivant en gare de Vevey et Montreux. Cette affiche est visible près des lieux touristiques.

### **Cyclistes : prévention, information**

Au mois de juillet, des radars pédagogiques ont été installés à 7 reprises sur divers sites entre Corseaux et Veytaux, avec pour objectif de sensibiliser les cyclistes à leur vitesse. Ces actions ont également permis d'avoir des contacts enrichissants avec 255 conducteurs de vélos. Des accessoires leur permettant d'être bien visibles sur la route leur ont été remis.



### **5.3.2.2 Stands de prévention**

Un stand de prévention a été tenu dans le centre commercial Midi-Coindet à Vevey avec, pour objectif, la campagne « Made Visible ».

Les policiers de la cellule Prévention ont également eu la possibilité de déployer le poste de police mobile lors de la manifestation « Léman rétro », accompagnant ainsi les collègues de la Gendarmerie et leur stand.

### **5.3.2.3 Prévention sur l'utilisation des médias numériques**

Un cours spécifique sur l'usage d'internet et des médias numériques en général, axé plus particulièrement sur la réputation individuelle qui découle des informations mises en réseau, ainsi que sur le sexting, a été dispensé à tous les élèves de 8<sup>ème</sup> année de la région.



Les sujets de l'usage d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone portable et de certaines applications ont également été évoqués lors de cours aux personnes migrantes et lors de soirées dédiées aux parents d'élèves.

### **5.3.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires et postscolaires) 2017 - 2018**

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans les 446 classes publiques et privées de la Riviera, totalisant 8'327 élèves.

32 **patrouilleurs** ont été formés en automne 2018, soit 7 adultes pour Blonay et 27 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans les sous-sols du 2M2C à Montreux, a permis à 744 élèves de 7<sup>ème</sup> année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant. 3 personnes à mobilité réduite ont également pu s'exercer dans cet espace reproduisant diverses situations de circulation routière. 2 jeunes du foyer pour migrants mineurs non accompagnés de Chamby ont également bénéficié de ce cours pratique.



Les élèves de 4<sup>ème</sup> année de La Tour-de-Peilz ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteurs et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de **prévention des délits et incivilités** a été dispensé à 50 classes de 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> année Harmos, soit à 932 élèves, ainsi qu'à 21 jeunes d'une institution spécialisée.

Dans le cadre d'une journée de prévention initiée par la direction des écoles de Montreux-Ouest, un module spécifique sur le thème de la violence a été dispensé à des élèves de 10<sup>ème</sup> année.

55 jeunes de l'EDT (**Ecole de transition**) ont participé à une présentation de prévention et d'information sur différents thèmes, dont la problématique de la consommation abusive d'alcool, des stupéfiants, de la violence, des dangers liés à l'utilisation d'internet et des incivilités telles que les déchets sauvages et les nuisances sonores.

Les étudiants des **Ecoles hôtelières** GIHE, SHMS et HIM sont rencontrés durant le mois qui suit leur arrivée en Suisse, pour les informer sur diverses législations en vigueur dans notre pays.

### 5.3.4 Indicateurs de vitesse

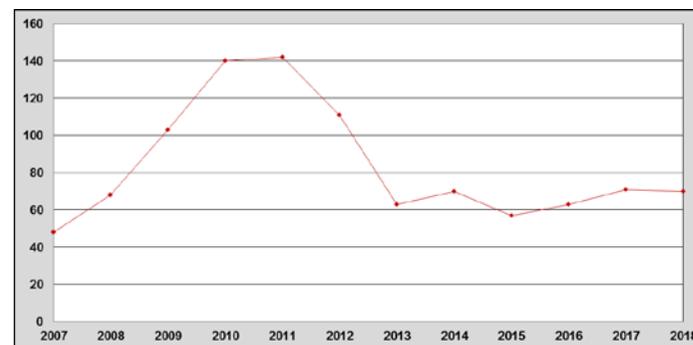
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 70 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



#### Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation

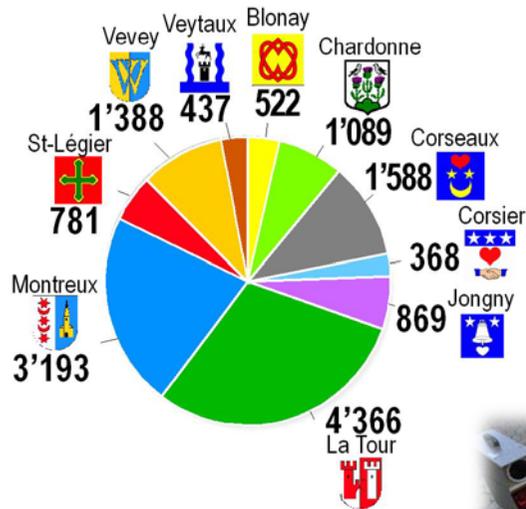
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux		
Bionay	pas de mesure	pas de mesure	2	1		1	2		2	1	1		10		
Chardonne					1					2	1	1		5	
Corseaux			1					1			1			3	
Corsier					2	1						1		4	
Jongny							1	1		1	2			5	
La Tour-de-Peilz			1	1			2		1	1	1	1		8	
Montreux			2	3	3	1	2	2				1	4	18	
Saint-Légier								1		1		1		3	
Vevey			2	1	1	1	1	1	1	2	2	1		12	
Veytaux							1		1					2	
Totaux			0	0	8	8	8	8	6	6	10	8	8	0	70

#### Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007-2018

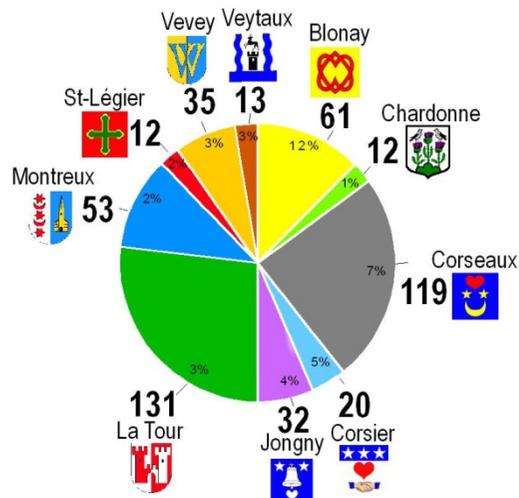


### 5.3.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

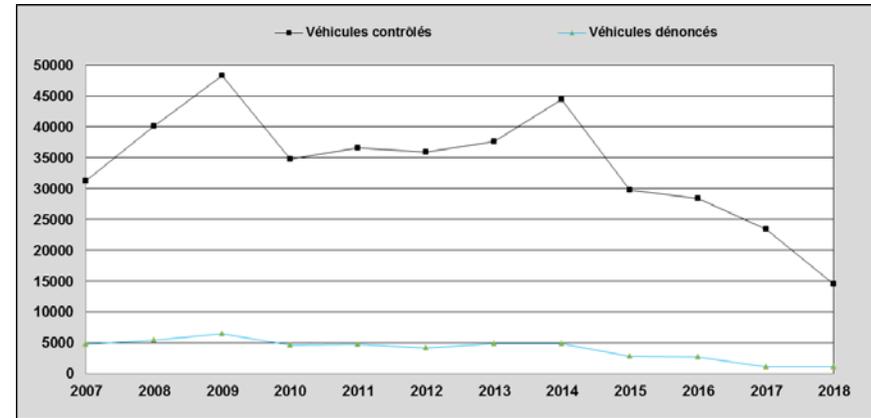
#### Conducteurs contrôlés



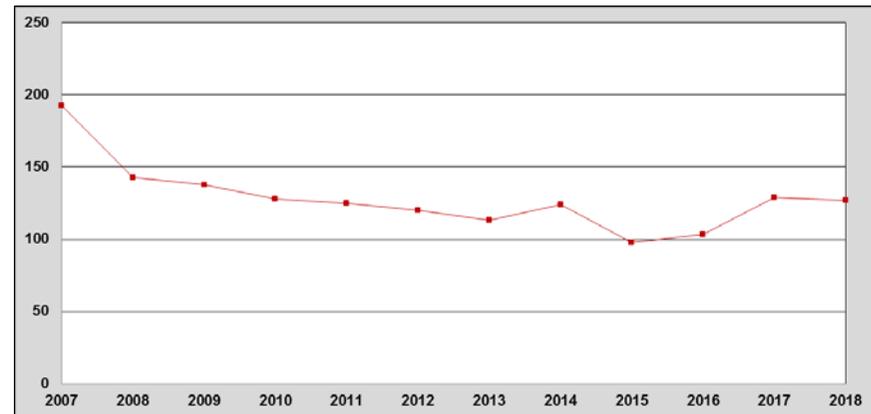
#### Conducteurs dénoncés



#### Contrôles radars mobiles 2007-2018



#### Nombre de contrôles radars mobiles en 2007-2018



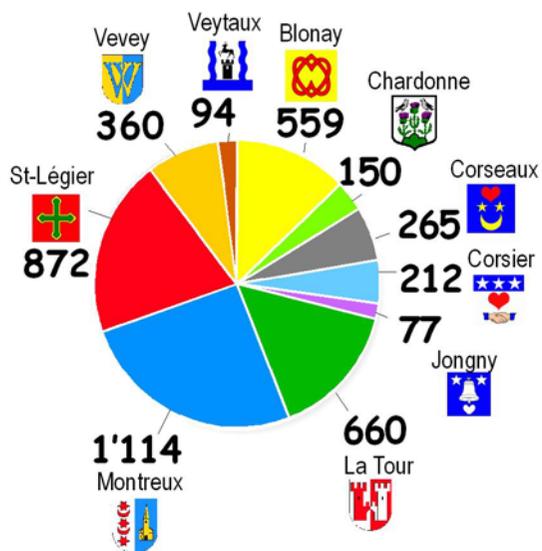
#### Nombre de contrôles radars mobiles en 2018

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay		2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
Chardonne	1		2	1		1	1	1	1			1	9
Corseaux		1	1	1	1		1				1		5
Corsier	1	1		1	1	1				1			6
Jongny		1			1			2	1			1	6
La Tour-de-Peilz	2	2	2	3	1	2	1	2	1	2	2	1	21
Montreux	2	2	1	3	4	4	1	4	2	2	2	3	30
Saint-Légier	2		1	1	1	1	1	1	1		1	1	10
Vevey	2	1	3	2	4	1	2	3	1	2	2	2	25
Veytaux		1	1					1					3
<b>Totaux</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>127</b>

### 5.3.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

**Nombre total de véhicules en infraction : 4'363**



### 5.3.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	275'439	9	16	25
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	398'921	0	283	283
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	694'316	1'621	201	1'822
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	701'234	1'071	547	1'618
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	448'527	730	27	757
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	19'218	553	1	554
<b>Total</b>			<b>2'537'655</b>	<b>3'984</b>	<b>1'075</b>	<b>5'059</b>

### 5.3.8 Activités diverses – partenariats

Les membres de la cellule Prévention ont participé au **Montreux Jazz Festival**, en tenant un stand dans des tentes installées pour l'occasion à la rue Emery. Hormis la diffusion de messages de prévention, 339 bandeaux réflecteurs ont été remis à des enfants de moins de 10 ans, avec le N° de téléphone portable des parents, au cas où ceux-ci venaient à se perdre.

Dans le cadre du **Passeport-Vacances**, deux matinées ont été organisées conjointement par le SDIS, Ambulance et Police Riviera pour accueillir près de 80 enfants de la région.



Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une formation **"polroute"**, dispensée par la cellule Prévention.

La **séance de coordination/bilan** annuelle avec les **entreprises de transports** de la région a été organisée le 12 octobre par le Chargé de prévention.

Ce dernier rencontre aussi régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Des **conseils** et un **rappel des lois et règlements** en vigueur sur les thèmes de la sécurité en général et de la vente d'alcool en particulier ont été transmis aux **responsables de bars**, lors de séances préparatoires de diverses manifestations publiques.

Le Chargé de prévention a été requis à 13 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles, d'appartements, bureaux ou petits commerces.

Il a également été requis à 6 reprises pour une séance de **résolution de problème** in situ.

La direction d'une unité d'accueil pour personnes ayant des troubles psychiatriques a sollicité des **conseils sécuritaires** en vue du réaménagement des locaux et de l'organisation du personnel.

Des **conférences pour des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques. Une présentation résumant les cours d'éducation routière a aussi donné lieu à des rencontres avec des parents issus de l'immigration.

Une **conférence de prévention pour les Aînés** a été donnée au centre d'accueil de jour du Panorama, à l'occasion d'une après-midi organisée par l'ATE.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 8 **séances de conciliation, de « recadrage » ou de passages en**

**classe suite à de petits délits ou incivilités**, ont été effectuées en 2018. En outre, le Chargé de prévention a été sollicité à plusieurs reprises par des directions d'écoles pour des séances de coordination et d'analyse de situations en milieu scolaire.

## 6. Services généraux



**Sébastien Piu :**  
Chef des Services généraux

Les Services généraux regroupent :

- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- les Amendes d'ordre et la Commission de police
- la Police du commerce
- la Signalisation
- les Offices du stationnement
- la Communication et Relations publiques

Ces différentes entités, auxquelles sont rattachés environ cinquante collaborateurs, assurent, à des degrés divers, l'assistance nécessaire au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera. Elles sont réparties sur les sites de Clarens, Vevey et St-Légier, en fonction de facteurs liés aux prestations qu'elles offrent et aux infrastructures à disposition.

Elles sont détaillées ci-après.

## 6.1 Unité Technique Logistique & Informatique



**Adj Jean-Luc Monney :**  
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit des 4 services de l'ASR, ainsi que de la Direction et des Services généraux. Elle est composée de 6.2 ETP, y compris les deux concierges chargés de l'entretien des locaux de Clarens.

L'année 2018 a été marquée par la mise en production du SAE (système d'aide à l'engagement), laquelle a nécessité d'importants travaux techniques et une restructuration des locaux de police.

Plusieurs tâches et projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont été traités durant l'année écoulée.

Le Responsable de l'entité est membre du Groupe des Répondants Informatique (GRI), de la Société des officiers des polices vaudoises (SOPV) et du comité d'exploitation JEP-Graphite (Journal des événements de police et générateur de rapports).

### **6.1.1 Informatique**

Cette activité représente la plus grande partie du travail de l'unité. Durant l'année 2018, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- étude, en collaboration avec notre Chargée de communication, des futurs sites Internet et Intranet de l'ASR;
- finalisation de la mise en place des systèmes de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons;
- étude relative à la gestion des manifestations, via le portail cantonal des manifestations POCAMA;
- finalisation de la mise en production du système ERP (Enterprise Resource Planning) et étude relative au Workflow des factures et engagés;
- renouvellement d'une partie du parc informatique (27 postes) selon plan établi;
- étude et mise en place du nouveau système de caisses;
- mise à jour des applications de gestion du temps Zeit;
- mise à jour du site de la Protection civile;
- poursuite des travaux préparatoires pour la mise en place d'un système de gestion de tickets de pannes et du parc informatique;
- création et suppression des comptes informatiques pour 27 nouveaux collaborateurs et 21 départs;
- migration des données de l'ancien Intranet sur le nouveau site;
- étude d'une nouvelle convention informatique avec le service concerné de la Commune de Montreux;
- mise en place du réseau WiFi pour les tablettes des véhicules du SDIS;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.

### **6.1.2 Technique**

- renouvellement des éthylotests selon plan;
- renouvellement du système vidéo Aquabelle à Montreux;
- installation de la Centrale d'engagement et de coordination (CECo) dans les locaux de Clarens lors du Montreux Jazz Festival;

- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification;
- gestion du système de contrôle des accès (93 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 522 badges);
- gestion, entretien, calibrage des appareils suivants : appareils photo, caméras, détecteurs de métal, lecteurs de puces animaux, éthylomètres (22 étalonnages et 11 certifications), sonomètres (1 étalonnage et certification), scootroll test, sabot de Denver et Cosmos pour les assistants de sécurité publique;
- mise en place des moyens techniques en veille pour la mise en place d'un PC de commandement dans la salle du Comité de direction;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.



### **6.1.3 Télécommunication**

- mise en route de l'étude pour un système de mobilisation/information via SMS pour tous les services;
- renouvellement de 18 appareils mobiles selon plan établi;
- gestion technique et commerciale des appareils fixes (159 raccordements) et portables (220 abonnements dont 135 data pour les horodateurs et autres appareils Cosmos, tablettes, etc.), 55 voice+data pour les smartphones et 30 voice pour les simples téléphones mobiles;
- renouvellement, selon plan établi, de 45 radios portables Polycom et accessoires;
- gestion et entretien des appareils Polycom (144 mobiles et 4 fixes);
- traitement de 99 fiches de panne radio;
- mise en place d'un téléphone de secours à disposition du public;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.



### **6.1.4 Véhicules**

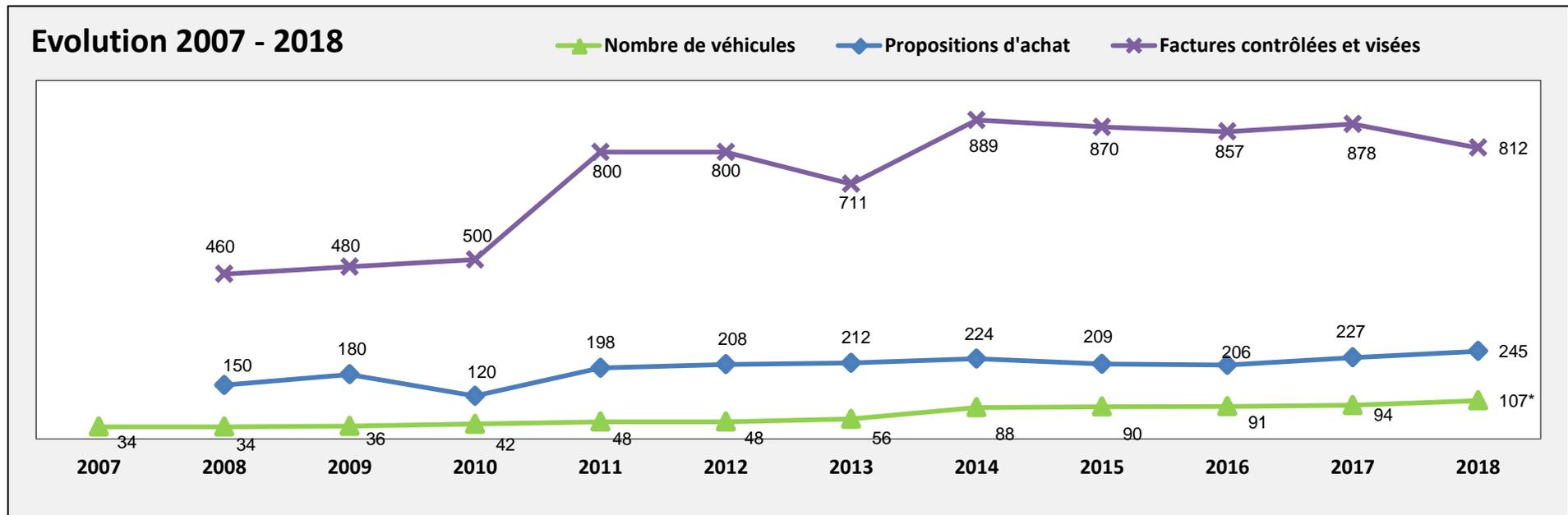
- mise en place de l'équipement technique du poste de police mobile;
- achat de cycles électriques et conventionnels, équipement pour le personnel;
- achat de nouveaux porte-documents pour les véhicules de Police;
- étude pour l'aménagement des nouveaux véhicules de police;
- gestion des achats et de l'entretien du parc de véhicules de Police et des Services généraux;
- gestion de l'inventaire et du plan de renouvellement pour tous les véhicules de l'ASR;
- remplacement de 2 véhicules d'intervention police, 1 fourgon de transport de personnes pour Police et 1 fourgon pour la Signalisation;
- traitement de 143 fiches de panne et 14 cas d'accident;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.

### 6.1.5 Equipement

- achat, gestion et économat de l'équipement du personnel en uniforme de Police, des Offices du stationnement et de la Signalisation;
- participation aux séances des intendants vaudois;
- remplacement et réparation du matériel défectueux;
- achat de gilets et lampes torches pour la mise à disposition des organisateurs de manifestations;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.

### 6.1.6 Locaux

- mise à jour de la police d'assurance ECA pour l'ensemble des locaux de l'ASR;
- changement de l'enseigne lumineuse de Clarens;
- raccordement de la fibre informatique ASR dans les locaux du SDIS de Pangires;
- étude et proposition pour le réaménagement des locaux de police de Clarens;
- acquisition d'un nouveau tapis pour le Dojo et pose d'une serrure électronique;
- déménagement de la cellule de Prévention et du bureau de la polyvalence;
- raccordement du courant secouru sur nouvelle génératrice;
- modification de la porte d'entrée du public;
- renouvellement de mobiliers divers;
- réparations diverses;
- suivi des travaux de conciergerie;
- travaux préparatoires en vue de la Fête des Vignerons.



\* y compris l'acquisition en 2018 de 4 vélos électriques, 4 vélos conventionnels et 1 bipporteur électrique

## 6.2 Amendes d'ordre



**Francine Egger :**  
Responsable

Le bureau des Amendes d'ordre est situé à Vevey, dans le bâtiment du poste de police.

### 6.2.1 Présentation

L'unité s'occupe de la gestion complète des amendes d'ordre et collabore étroitement avec la Commission de police, en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait aux règlements de police et communaux.

Elle effectue les tâches suivantes :

- enregistrement des dénonciations;
- envoi des lettres de dénonciations radars et feux;
- envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuites et gestion du contentieux;
- traitement du courrier de contestations des amendes;
- établissement des dossiers pour la Commission de police.

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et rapports de dénonciations au Règlement général de police

intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);

- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

### Aperçu des amendes

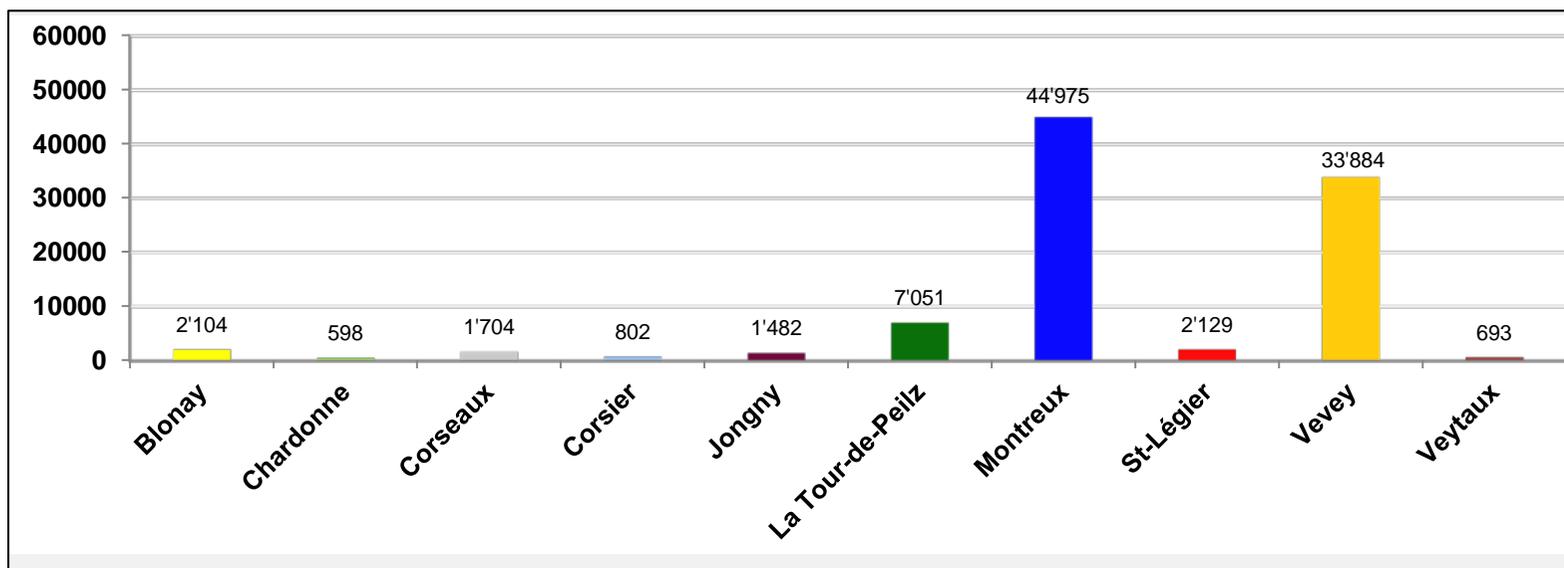
Nombre d'amendes	2015	2016	2017	2018
<b>Amendes d'ordre</b>	89'216	102'227	91'492	82'942
Radars	11'665	9'701	8'198	9'918
Domaine privé	1'558	1'620	2'445	1'867
Règlement de police	744	803	645	473
Stupéfiants	420	455	650	222
<b>Total</b>	<b>103'603</b>	<b>114'806</b>	<b>103'430</b>	<b>95'422</b>
<b>Correspondance</b>				
Amendes maintenues	1'053	1'235	1'226	1'096
Amendes annulées/avertiss.	1'382	1'787	1'597	1'477
Juges, Tribunaux, DP, OP.	1'179	2'087 *		*
<b>Total</b>	<b>3'614</b>	<b>5'109</b>	<b>2'823</b>	<b>2'573</b>
<b>Procédures</b>				
Rappels	40'783	41'819	36'550	33'952
Ordonnances pénales	15'442	14'107	13'282	14'188
Sommations	6'958	6'550	7'277	7'028
Poursuites	6'041	4'547	3'926	3'336
<b>Total</b>	<b>69'224</b>	<b>67'023</b>	<b>61'035</b>	<b>58'504</b>
<b>Commission de police</b>				
Dossiers traités en audience :	170	173	157	197
- Maintenus après audience	pas de données		65	64
- Annulés après audience	pas de données		52	67
- Diminués après audience	pas de données		36	56
- Recours Tribunal après audience	pas de données		4	10
Conversions	3'004	1'554	1'634	167
* Echange par données électroniques (ELP)				

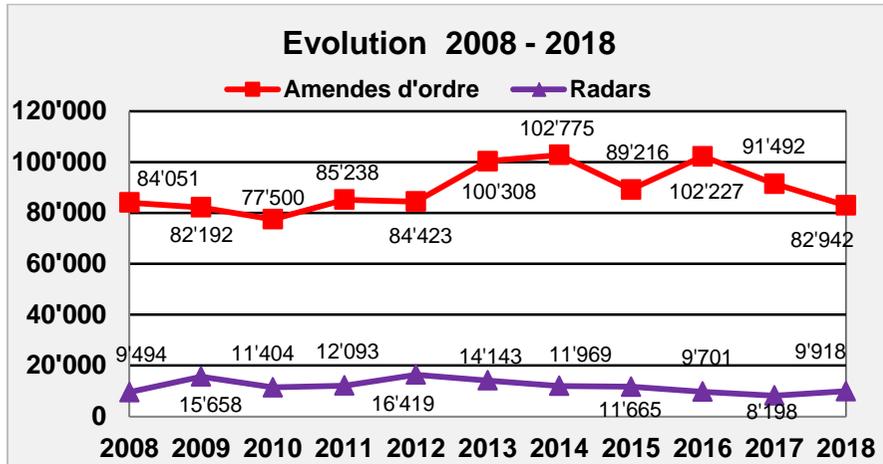
En 2018, les ordonnances de conversion ont été traitées sur le nouveau système d'exploitation Epsipour. Cette étape n'a été mise en place qu'à la fin de l'année 2018. Dès lors, seule une partie des dossiers a pu être traitée, raison pour laquelle les nombres énoncés sont en baisse par rapport à 2017.

## 6.2.2 Statistiques

Les tableaux ci-dessous concernent la totalité des amendes infligées en 2018. Les effets de l'action des assistants de sécurité publique, dont la mission principale est le contrôle du stationnement dans les communes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Blonay et Corseaux, sont visibles. A Montreux et Jongny, des installations de contrôle automatique des feux et de la vitesse permettent le constat de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1'427	229	1'305	476	53	6'104	38'841	1'170	32'749	588	82'942
Domaine privé	22	205	4	52	9	95	902	70	499	9	1'867
Radars sans poste	632	162	384	232	109	791	1'180	884	398	94	4'866
Règlement police	20	2	7	34	0	47	223	5	133	2	473
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	1'311	0	3'741	0	0	0	5'052
Stup	3	0	4	8	0	14	88	0	105	0	222
<b>Total</b>	<b>2'104</b>	<b>598</b>	<b>1'704</b>	<b>802</b>	<b>1'482</b>	<b>7'051</b>	<b>44'975</b>	<b>2'129</b>	<b>33'884</b>	<b>693</b>	<b>95'422</b>

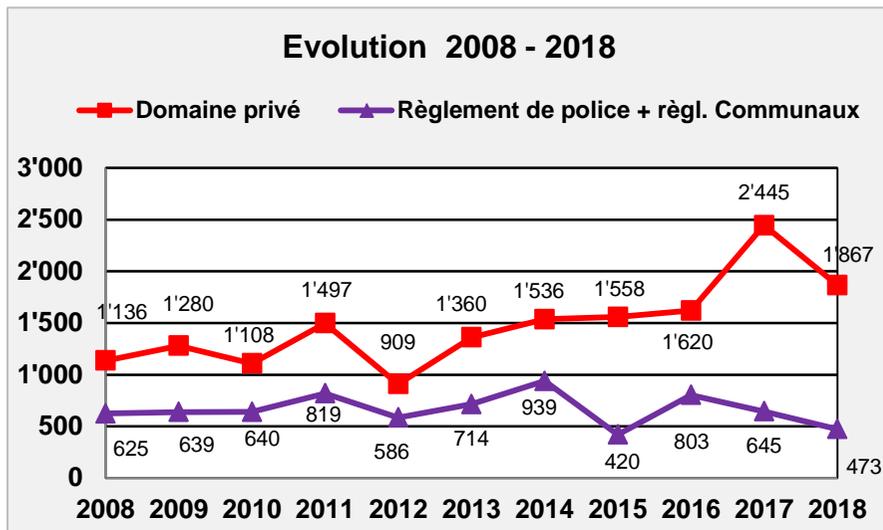




### 6.2.3 Contentieux

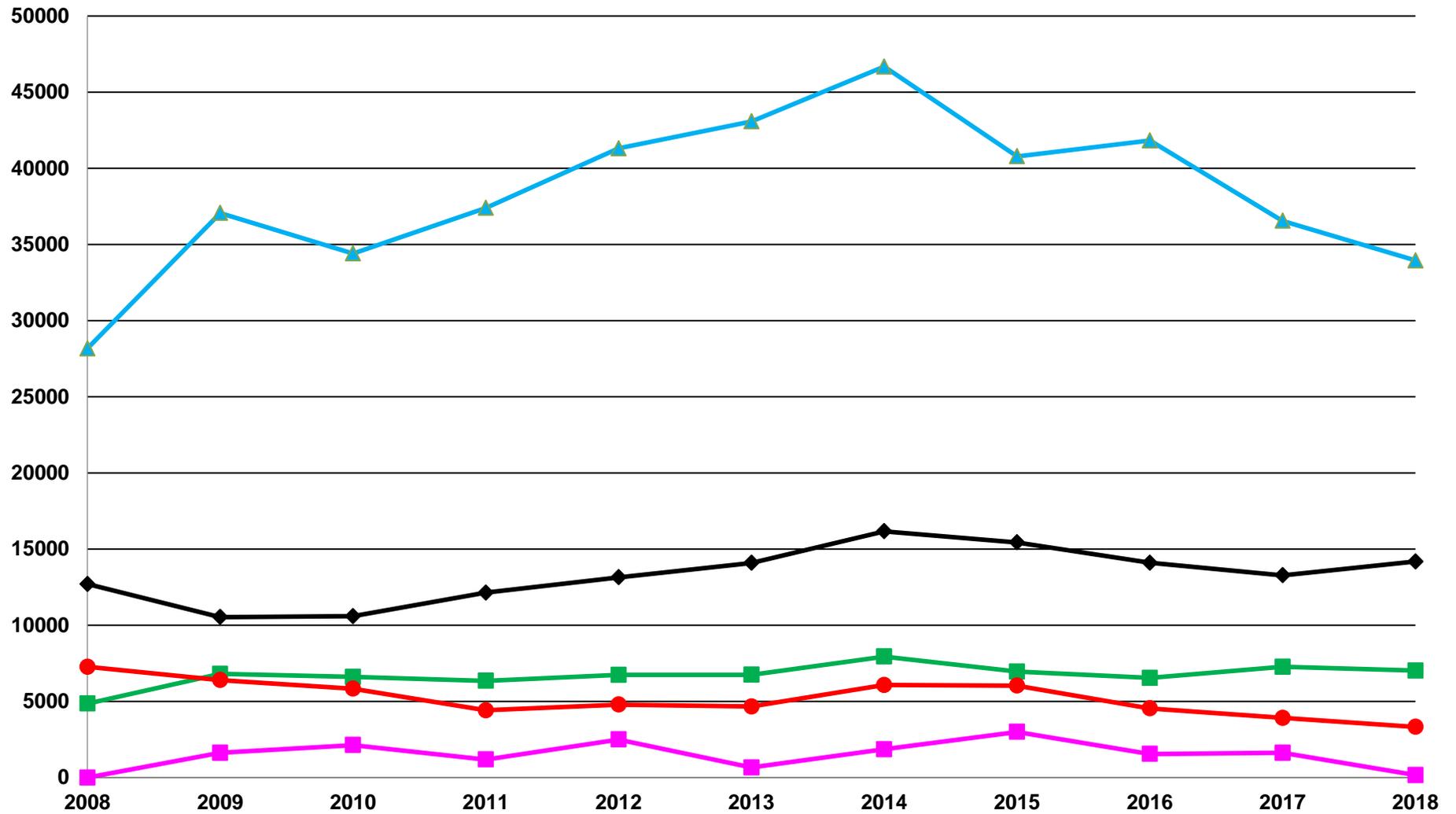
Procédure Contentieux	2017	2018
Réquisition de poursuites	3'926	3'336
Comm. de payer délivrés	2'335	2'460
Continuation de poursuite	1'873	2'727
Opposition	186	394
ADB délivrés	562	1'392
<b>Total</b>	<b>8'882</b>	<b>10'309</b>

Statistique des données du logiciel de traitement du contentieux Epsipour.



# Evolution 2008 - 2018

Rappels    Ordonnances pénales    Sommations    Poursuites    Conversions



## 6.3 Police du commerce



**Véronique Egnersson :**  
Responsable

La Police du commerce (Polcom) prend en charge l'ensemble des activités découlant de diverses législations cantonales, notamment de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de la Loi sur le commerce itinérant (LCI). Elle procède à la mise à jour quotidienne du Registre des entreprises, ainsi qu'à la gestion du domaine public. Elle gère également le service des taxis.

Elle collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et, plus particulièrement, avec le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Elle travaille en étroite coopération avec le Responsable des manifestations de Police Riviera, tant par son appui lors des séances de planification ou de débriefing, que par l'octroi d'autorisations pour les manifestations dont la compétence est déléguée aux Services généraux. Elle entretient des contacts particulièrement fréquents avec les coordinateurs des manifestations des villes et, depuis l'été 2017, avec la coordinatrice de la Fête des Vignerons.

Les relations régulières avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur

des sociétés locales, des commerçants et des citoyens. La Police du commerce se tient, en outre, à disposition des autorités communales et de leur administration pour répondre à diverses sollicitations et tenter d'apporter son soutien technique.

Les principales activités de la Polcom sont décrites ci-après :

### **6.3.1 Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE)**

- délivrance des autorisations pour marchands d'occasions;
- délivrance des autorisations pour appareils automatiques;
- préavis pour les autorisations de vente au détail de tabac et de produits à base de cannabidiol;
- registre des entreprises, inscription et mise à jour quotidienne des commerces;
- contrôles divers sur le terrain (contrôle des prix durant les soldes).

### **6.3.2 Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB)**

Le territoire couvert par l'ASR compte 445 établissements et débits. Les tâches liées à ces derniers sont pour l'essentiel :

- gestion administrative des licences, préavis municipaux;
- examen des dossiers pour de nouveaux établissements;
- examen des dossiers techniques pour la mise à l'enquête de nouvelles terrasses;
- encaissement des taxes et émoluments, prolongations d'ouverture;
- contrôles dans les établissements;



- gestion de manifestations, délivrance d'autorisations;
- permis temporaires pour manifestations diverses;
- contrôle des débits de boissons lors des manifestations;
- fermeture d'établissements lors de retraits de licence;
- participation à des opérations spéciales, de concert avec la Police cantonale du commerce.

### **6.3.3 Service des taxis**

De façon générale, la gestion du service des taxis s'articule autour des points principaux suivants :

- gestion des concessions;
- délivrance des nouvelles concessions;
- examen des conducteurs;
- mise à jour annuelle des autorisations;
- contrôles ponctuels des chauffeurs et du respect du contrôle des véhicules;
- relations avec le comité ATACON (Association des taxis concessionnaires Riviera).



### **6.3.4 Loi fédérale sur le commerce itinérant (LCI) - Gestion du domaine public**

*Foires, marchés, expositions :*

- commerces itinérants;
- ventes de sapins de Noël, de marrons;
- ventes aux enchères;
- métiers forains, cirques;
- stands de vente et d'information sur la voie publique.

### **6.3.5 Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)**

*Contrôles imposés dans les commerces :*

- plaintes émanant du public;

- contrôles ponctuels (soldes);
- contrôles des stands durant les manifestations importantes (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, etc.);
- contrôles de divers types de commerces requis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

### **6.3.6 Collectes, jeux divers, lotos, loteries, tombolas, etc.**

- gestion des demandes;
- délivrance des autorisations;
- encaissement des taxes communales et cantonales.

### **6.3.7 Objets trouvés, objets perdus**

La gestion des objets trouvés s'effectue au moyen du logiciel Easyfind qui permet à l'utilisateur d'avoir accès aux objets trouvés dans la majeure partie de la Suisse, par l'intermédiaire du site internet de l'ASR notamment.

La gestion des objets perdus/trouvés comprend :

- contrôle et suivi des objets trouvés;
- échéancier pour la restitution des objets aux trouveurs, si non réclamés;
- annonce d'objets perdus.

Pour l'ASR, quelques chiffres enregistrés en 2018 :

Nouvelles annonces de découvertes d'objets :	2'730
Nouvelles annonces de pertes :	1'517
Affaires terminées :	1'590

En 2018, la Police du commerce s'est également penchée sur un concept « Objets trouvés » à définir pour la Fête des Vignerons. Elle collabore notamment à cet effet avec l'un des groupes de travail de l'organisation de la Fête.

### **6.3.8 Gestion administrative des foires, marchés, manifestations**

- Montreux Jazz Festival (112 stands de vente et artisanat);
- Foire de la St-Martin à Vevey (380 stands de vente);
- Marché de Noël à Montreux (174 stands de vente);
- Fêtes des écoles à Vevey (14 métiers forains) et à La Tour-de-Peilz (14);
- Festival des artistes de rue à Vevey (env. 20 stands de vente);
- Fête multiculturelle à Vevey (env. 50 stands);
- Abonnés sur les marchés hebdomadaires (6 à Blonay, 37 à Vevey le mardi, 70 le samedi et 2 à La Tour-de-Peilz).

### **6.3.9 Événements particuliers en 2018**

#### **Service des taxis**

Des contrôles sont régulièrement effectués par la Polcom, également en collaboration avec Police Riviera, afin de vérifier que les conditions, propres à chaque type de concession (A et B) soient parfaitement respectées.

La problématique UBER a également occupé nos services. Celle-ci, bien qu'ayant déjà perdu quelque peu de son essor, sera bientôt enrayerée par les modifications qui seront apportées à la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ces dispositions prévoient en effet de différencier deux types de véhicules de transport de personnes: les taxis (actuels concessionnaires A) et les VTC (véhicules de transport avec chauffeur). Tous deux devront être en possession d'un permis de conduire professionnel et d'un tachygraphe.

#### **Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE)**

#### **Procédure de recours concernant un commerce sis sur le territoire de l'ASR**

Un recours contre une décision de l'ASR a été rejeté par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP), ce dernier ayant confirmé les heures d'ouverture traditionnelles en vigueur

dans la commune pour ledit commerce. Ce litige portait sur la question de savoir si le commerce en question constituait un magasin de tabac ou un commerce traditionnel. Cela a une influence conséquente sur les heures d'ouverture du négoce. En substance, le Tribunal a confirmé que, lorsqu'un commerce proposait des types d'articles liés à des conditions d'ouverture différentes, il convenait de se référer à la partie du magasin qui vendait le plus d'articles différents et non au chiffre d'affaire. C'est le cas par exemple du tabac et des produits du tabac d'une part et, d'autre part, des produits alimentaires. Par conséquent, dans notre cas, le commerce, considéré comme alimentaire et non comme un magasin de tabac, ne pouvait pas bénéficier d'horaires étendus. La décision de l'ASR s'est donc avérée fondée.

#### **Commerces de chanvre licite (Cannabidiol)**

Le succès rencontré par la vente de produits à base de cannabidiol, dont le taux de THC est inférieur à 1 %, a entraîné la tenue d'un listing des vendeurs de tels produits. Le nombre de commerces procédant à la vente de ces produits a fortement augmenté dans un premier temps mais se trouve, à ce jour, en phase de stabilisation. A noter que les principaux vendeurs sont les magasins de tabac.

#### **Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB)**

Faisant suite au postulat du député Miéville, les diverses formes de restauration mobile sont désormais soumises à l'obtention d'une licence particulière. Celle-ci sera assujettie au suivi d'une formation de 12 jours dispensée par GastroVaud. Un délai transitoire de 2 ans permettra aux titulaires de se mettre à niveau.

La régularisation des titulaires de food trucks, par l'octroi de la licence ad hoc, suit son cours. Elle est fortement appréciée pour avoir notamment professionnalisé l'activité.



## **Contrôle des manifestations**

Lors des contrôles des manifestations de moyenne importance, il s'est avéré que la législation sur le service de boissons alcooliques à des mineurs n'est souvent pas respectée. Des dénonciations ont été établies en conséquence et une attention toute particulière est demandée aux responsables lors de l'octroi de nouvelles autorisations.



La Police du commerce continue ses contrôles visant à mesurer les décibels émis, tant lors des grandes manifestations que lors d'événements de moyenne importance. Elle s'est dotée également à cet effet d'un appareil de mesure des dB(C). Ces derniers, qui ont une courbe beaucoup plus "plate" que celle des dB(A), correspondent au comportement de l'oreille humaine pour des intensités sonores plus élevées.

## **Fête des Vignerons 2019**

La Polcom a déjà établi de nombreux contacts avec les organisateurs de la Fête des Vignerons, en collaboration avec divers services de la Ville de Vevey ainsi que la Police cantonale du commerce, pour répondre aux nombreuses problématiques à résoudre en vue de cette manifestation d'envergure.

Il s'agit notamment des thèmes suivants :

- caveaux;
- clubs de nuit;
- horaires des commerces durant la période de la Fête;
- coordination avec d'autres événements.

## **Foires et marchés**

### **Marchés hebdomadaires de Vevey**

Le marché de Vevey a occupé intensément la Polcom durant l'année écoulée, particulièrement par les incidences découlant de la Fête des Vignerons. Afin de libérer la Grande-Place, neutralisée partiellement depuis le mois d'octobre 2018 et totalement depuis janvier 2019, un déplacement du marché a été opéré. Ce dernier est installé sur la Place des Anciens-Fossés à La Tour-de-Peilz. Un travail constructif entre les communes de Vevey, La Tour-de-Peilz et l'ASR a été mené pour aboutir à cette solution, plébiscitée par les marchands.



### **Foire de la St-Martin**

L'organisation de cette édition a nécessité davantage de préparation qu'à l'ordinaire. En effet, les travaux d'installation des infrastructures liés à la Fête des Vignerons avaient déjà débuté au mois d'octobre 2018. Des adaptations quasi-quotidiennes des plans et des marquages ont donc dû être faites. Une légère diminution du nombre de stands a été observée, ceci en raison de l'emprise de certains travaux qui avaient déjà démarré sur la Grande-Place.

Par ailleurs, l'application pour smartphones de la Foire est devenue indispensable et sa précision s'améliore chaque année.



## Gestion du domaine public

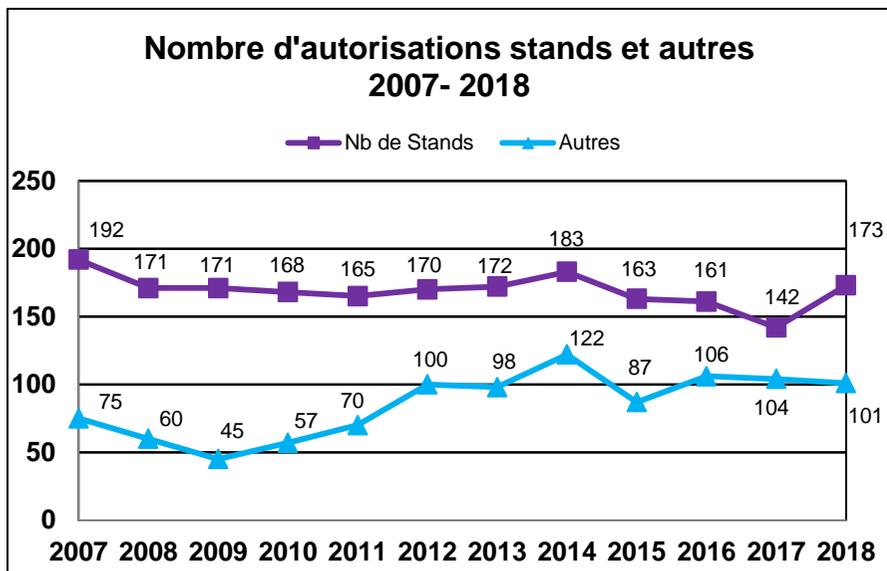
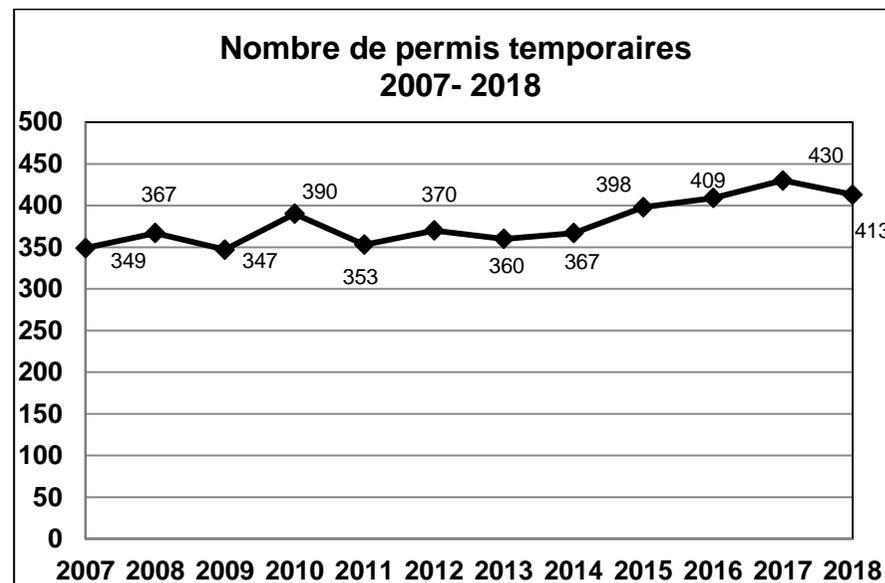
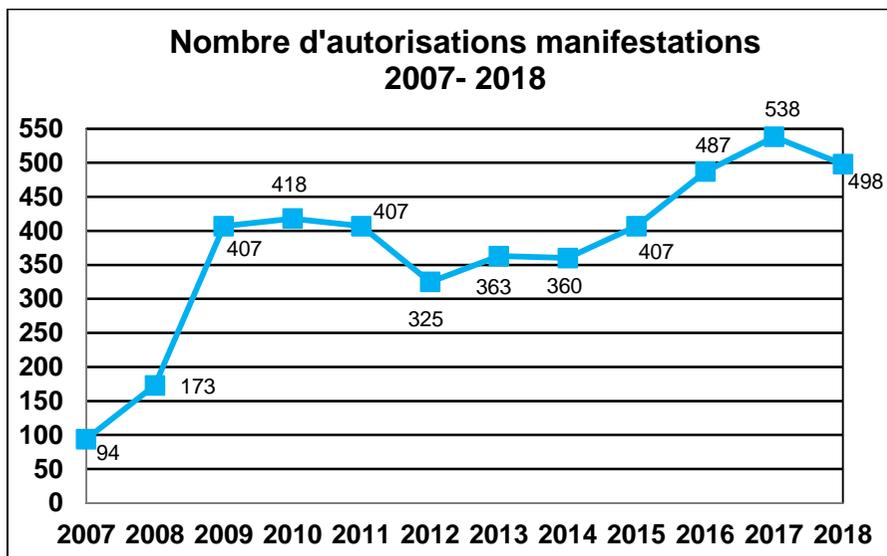
### Prescriptions municipales relatives à l'installation et à l'exploitation des kiosques saisonniers sur le rivage lémanique veveysan

Les emplacements pour food trucks et autres stands de nourriture ambulants ont été occupés ponctuellement au cours de la saison 2018. Ils ont tous été équipés en électricité, afin de satisfaire à la demande des marchands.

## Synthèse des activités

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2017	TOTAUX 2018
<b>LEAE - activités économiques</b>												
Nombre d'appareils automatiques	20	3	23	8	6	62	140	38	142	8	437	450
Nombre de marchands d'occasion	2	0	1	1	0	2	16	1	16	1	41	40
Patentes tabac	7	7	4	7	2	21	121	6	102	2	259	279
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	0	5	0	3	0	3	8
Nbre entreprises actives inscrites	404	212	164	193	65	608	2508	423	1907	67	6658	6551
<b>Collectes et jeux de hasard</b>												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: préavis)	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	2
Autorisations - jeux de la roue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorisations - lotos	6	0	0	0	0	4	4	3	3	1	23	21
Autorisations - loteries	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	2
Autorisations - tombolas	6	4	3	2	2	7	16	4	7	1	62	52
<b>Anticipations domaine public</b>												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	8	0	0	0	0	31	46	0	88	0	142	173
Autorisations - occupation domaine public (autres)	3	0	3	0	0	9	24	0	62	0	104	101
<b>Manifestations</b>												
Demandes d'autorisation pour manifestations	44	19	20	19	8	82	113	26	159	8	538	498
Autorisations - permis temporaires	37	14	15	9	10	67	131	20	101	9	430	413

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2017	TOTAUX 2018
<b>Loi sur les auberges et les débits de boissons</b>												
<b>Nombre d'établissements</b>											423	445
Hôtels	4	1	1	1	1	2	24	2	12	3	46	51
Cafés-restaurants	6	3	2	3	1	14	87	7	78	2	198	203
Agritourisme	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3
Cafés-bars	0	0	0	0	0	1	4	0	5	0	15	10
Buvettes	1	0	0	0	0	5	8	1	7	0	21	22
Discothèques	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	7	7
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	2	9	1	12	0	26	27
Bars à café	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	3	4
Licences particulières (anc. autorisations spéciales)	0	1	0	2	0	1	7	0	3	1	15	15
Traiteurs	0	1	0	0	1	1	0	0	2	0	4	5
Débits d'alcool à l'emporter	5	2	0	4	0	8	39	3	36	1	85	98
Contrôles effectués dans les établissements	1	1	1	2	3	7	87	1	56	2	214	161
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	0	0	1	5	7	0	0	15	13
Création d'une terrasse (dossiers traités)	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	6	3
Nombre de préavis pour licence	4	2	0	3	0	4	36	1	29	0	70	79
<b>Commerces - indication des prix</b>												
Contrôles et visites dans les commerces	1	1	2	1	0	4	286	1	32	0	291	328
Correspondances adressées aux entreprises	28	15	18	13	1	35	152	30	126	6	545	424
Contrôles des prix, période de soldes										0	0	0
<b>Marchés</b>												
Marchés - correspondances	26	0	0	0	0	39	2	0	195	0	315	262
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mlx)											120	0
Marchés - contrôles sur place	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	10	8
<b>Service des taxis</b>												
Nombre de concessions A											29	29
Nombre de concessions B											50	53
Nombre de concessions C											0	0
Nombre de chauffeurs agréés											139	135

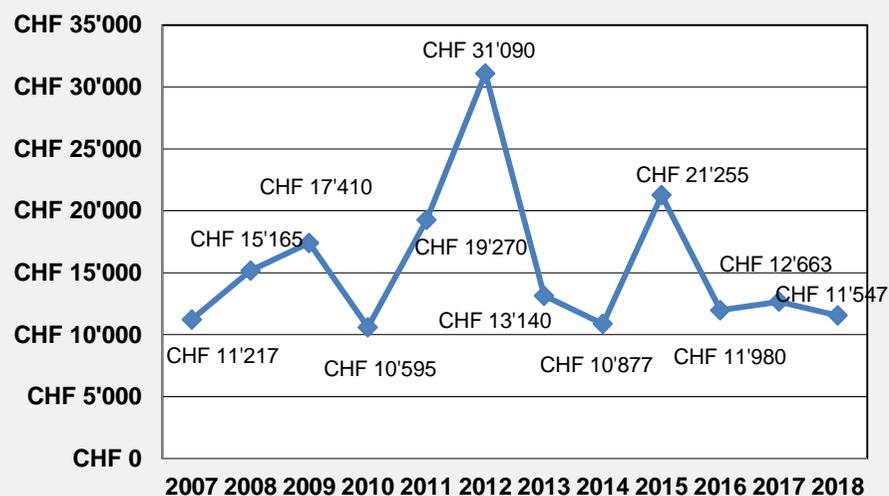


Le nombre d'autorisations pour les animations est à interpréter en tenant compte du fait que, pour la plupart, elles étaient de compétence municipale jusqu'en 2009. Dès 2012, la délivrance des autorisations par la Police du commerce concerne exclusivement celles octroyées sur la base de la délégation de compétence du Comité de direction (notamment lotos, concerts en salle, etc).

On observe une légère augmentation du nombre de stands et autres occupations du domaine public. En effet, un nombre toujours plus grand d'associations diverses cherche à communiquer par ce biais pour se faire connaître ou se développer. Au contraire, la légère diminution des manifestations peut s'expliquer par une certaine saturation des espaces à disposition. Un autre facteur est celui du cumul de manifestations en fin de semaine, qui incite les communes à devenir quelque peu plus sélectives dans leur choix de manifestations.



### Prestations facturées aux communes de l'ASR entre 2007 et 2018



#### 6.4.2.2 Chantiers, quelques références

**Montreux :** avenue du Midi, passage inférieur Bon-Port (abaissement), pont avenue des Planches

**Vevey :** route de St-Légier (2<sup>ème</sup> partie), avenue Nestlé, Grande-Place (travaux en vue de la Fête des Vignerons), réaménagement RC780

**St-Légier :** création P+R pour la Fête des Vignerons

**La Tour-de-Peilz/Blonay/St-Légier :** giratoire Boulingrins

## 6.4.2 Principales activités en 2018

### 6.4.2.1 Signalisation routière

- divers travaux de marquage liés à l'entretien ou aux modifications d'affectation;
- sollicitations d'entreprises tierces, notamment pour des travaux de rafraîchissement du marquage routier, pour lesquels l'unité ne dispose pas de machines adaptées (marquage en 2 composants, etc.);
- pose et entretien de la signalisation verticale, les panneaux étant principalement réalisés par le personnel de l'entité, y compris les supports et socles;
- mise à jour de la signalisation directionnelle par rapport aux nouvelles normes (panneaux rétro-réfléchissants).



## 6.5 Office du stationnement



**Eric Volland :**  
Responsable

### **6.5.1 Introduction**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à l'entrée en vigueur du nouveau régime de stationnement sur la Commune de Corseaux, un contrat de prestations a été conclu avec l'Office du stationnement.

Le système de paiement à distance des places de stationnement « ParkNow », introduit le 1<sup>er</sup> février 2017, continue de rencontrer un franc succès auprès des usagers de la Riviera. Le nombre de transactions effectuées est ainsi passé de 134'274, la première année, à 288'553 en 2018.

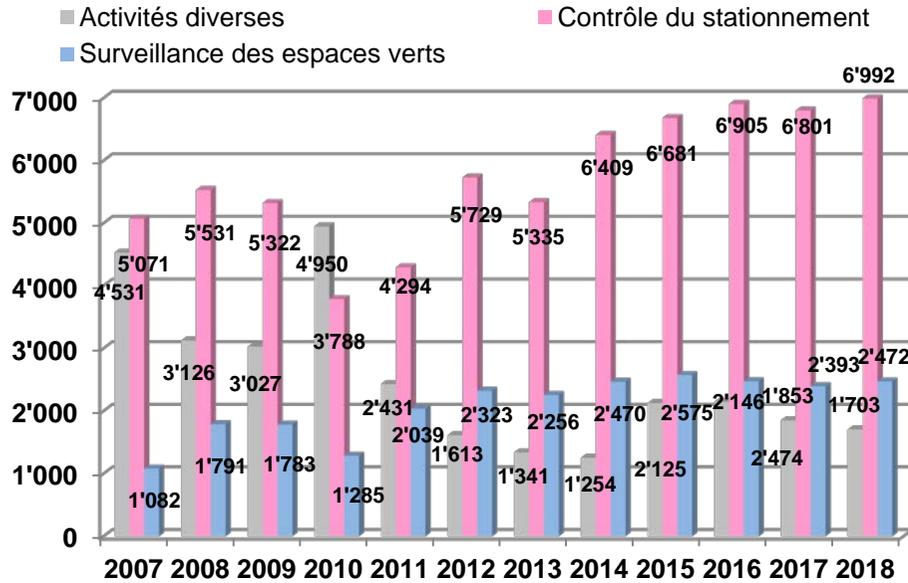
### **6.5.1.1 Tâches principales**

- **Contrôle du stationnement** : parkings, zones délimitées et routes ouvertes, contrôler la conformité de l'utilisation des différentes autorisations (macarons) et cartes à gratter par les ayants droit.
- **Prévention routière lors des entrées et sorties des écoles** : assurer une présence visible sur le chemin de l'école et à proximité des établissements scolaires, permettre aux enfants de traverser la chaussée, empêcher les usagers motorisés de s'arrêter aux endroits inadéquats.
- **Services d'ordre divers** : appuyer Police Riviera lors de diverses manifestations. En particulier, les courses cyclistes, courses pédestres, mariages ou cérémonies funèbres.
- **Marchés hebdomadaires** : contrôler la présence des marchands selon les autorisations délivrées, mettre en place les stands selon un plan établi, contrôler le respect des limites des emplacements, l'affichage des prix, encaisser les taxes usuelles, contrôler le départ et l'enlèvement des déchets.
- **Horodateurs** : assurer la maintenance des horodateurs premier degré, la récolte de l'argent, son conditionnement en vue de la prise en charge par un prestataire externe et établir les décomptes mensuels.
- **Politique de stationnement** : assurer le suivi des différents projets relatifs au stationnement et des mesures correctrices.
- **Macarons** : réceptionner et renseigner le public, gérer et suivre les demandes (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation).
- **Surveillance des parcs et promenades** : assurer une présence visible et dissuasive par des patrouilles pédestres dans les parcs et promenades, visant en particulier et en cas de nécessité à dénoncer les infractions, renseigner les services concernés de tout fait suspect.

### 6.5.2 Situation à Montreux

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à la mise en exploitation du nouveau parking de Chailly et afin d'éviter un report modal des pendulaires, une modification du régime de stationnement est entrée en vigueur pour le bourg de Chailly et ses environs. La majeure partie des emplacements est limitée à 3 heures, avec la possibilité pour les habitants d'obtenir une autorisation permettant de stationner jusqu'à 7 jours consécutifs.

Durant l'année 2018, les assistants de sécurité publique ont délivré 32'765 amendes d'ordre, ce qui représente 6'992 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).



Les "activités diverses" sont liées à l'appui à Police Riviera (parcage lors de manifestations, services funèbres, etc.), à la prévention aux entrées et sorties des écoles, à la maintenance des horodateurs et au courrier.

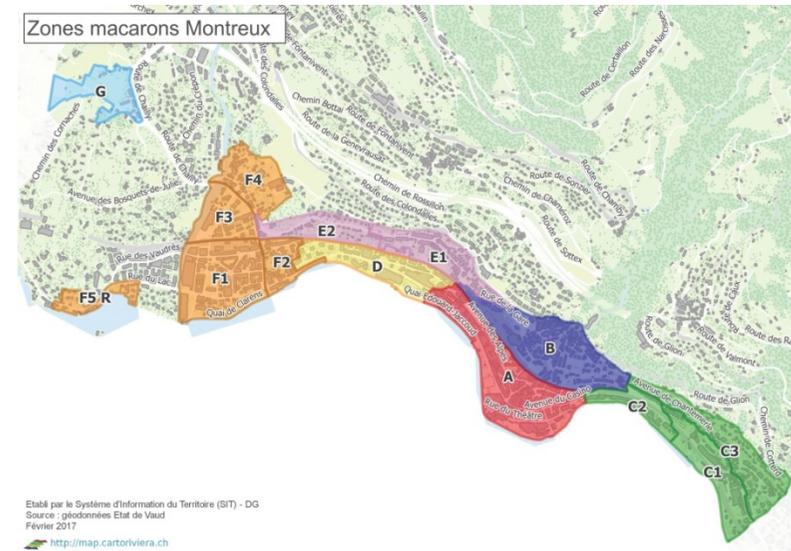
Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 69, soit : 34 parcomètres de type TOM et 35 horodateurs de type Stelio.



Hectronic / TOM

#### 6.5.2.1 Macarons

La ville de Montreux est répartie en 7 secteurs de stationnement, dans lesquels il est possible de parquer au moyen d'un macaron.



## Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur A - Centre	30	49	60	58	62	49	56	55	49	51	46	50
Secteur B – Planches (190 dispo en A+B)	201	215	223	212	219	178	145	149	136	131	119	140
Secteur C – Territet (200 dispo)	94	85	108	105	106	120	101	108	104	103	101	142
Secteur D – Vernex (40 dispo)	12	12	19	27	13	30	33	29	33	34	35	38
Secteur E – Belmont (56 dispo)	46	34	37	36	33	36	48	43	45	44	43	47
Secteur F – Clarens (444 dispo)	314	397	388	394	386	368	372	379	392	344	396	396
Secteur G - Chailly (144 dispo)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	79
<b>Total</b>	<b>697</b>	<b>792</b>	<b>835</b>	<b>832</b>	<b>819</b>	<b>781</b>	<b>755</b>	<b>763</b>	<b>759</b>	<b>712</b>	<b>743</b>	<b>892</b>

### 6.5.2.2 Abonnements P+R

Les abonnements mensuels combinent le stationnement et les transports publics (P+R). Dès le 1<sup>er</sup> octobre, des nouveaux critères d'attribution fondés sur le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ont été instaurés. En outre, afin de favoriser les habitants et le stationnement lors des manifestations, un seul parking pour les pendulaires est dorénavant disponible, en l'occurrence celui de Chailly. Un abonnement mensuel, valable uniquement pour le stationnement, est également proposé.

Afin de compléter cette offre, il est possible de stationner sur les parkings du Pierrier, Audiorama et Chailly au moyen d'un ticket journalier P+R.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
P+R mensuel (Audiorama)	164	95	62	87	128	130	122	98	59	62	95	79
P+R mensuel (Pierrier)	145	131	117	113	124	150	121	105	96	93	100	72
Stationnement seul (Audiorama)	13	61	69	54	54	75	138	162	141	176	145	156
Stationnement seul (Pierrier)	88	365	585	830	694	875	907	883	922	908	924	956
Carte journalière P+R (Pierrier)	86	174	98	93	226	164	139	110	164	85	25	27
Pendulaires P+R Chailly												2
Pendulaires seul Chailly												0
Carte journalière Chailly												537
<b>Total</b>	<b>496</b>	<b>826</b>	<b>931</b>	<b>1177</b>	<b>1226</b>	<b>1394</b>	<b>1427</b>	<b>1358</b>	<b>1382</b>	<b>1324</b>	<b>1289</b>	<b>1829</b>

### 6.5.2.3 Cartes à gratter

Les cartes sont à l'usage exclusif des entreprises et des hôtels. Elles permettent de prolonger la durée de parcage sur les places de stationnement (gratuites ou payantes) de Montreux.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Carte demi-journée à CHF 5.00	2188	2190	4425	3143	1720	1917	2910	2930	5245	3754	4150	3700
Carte journalière à CHF 10.00	2557	5938	7005	5350	3193	3993	4752	3205	8751	8302	5600	4950
Carte « Hôtel » à CHF 8.00	90	362	919	246	40	60	85	39	70	50	50	50
<b>Total</b>	<b>4835</b>	<b>8490</b>	<b>12349</b>	<b>8739</b>	<b>4953</b>	<b>5970</b>	<b>7747</b>	<b>6174</b>	<b>14066</b>	<b>12106</b>	<b>9800</b>	<b>8700</b>



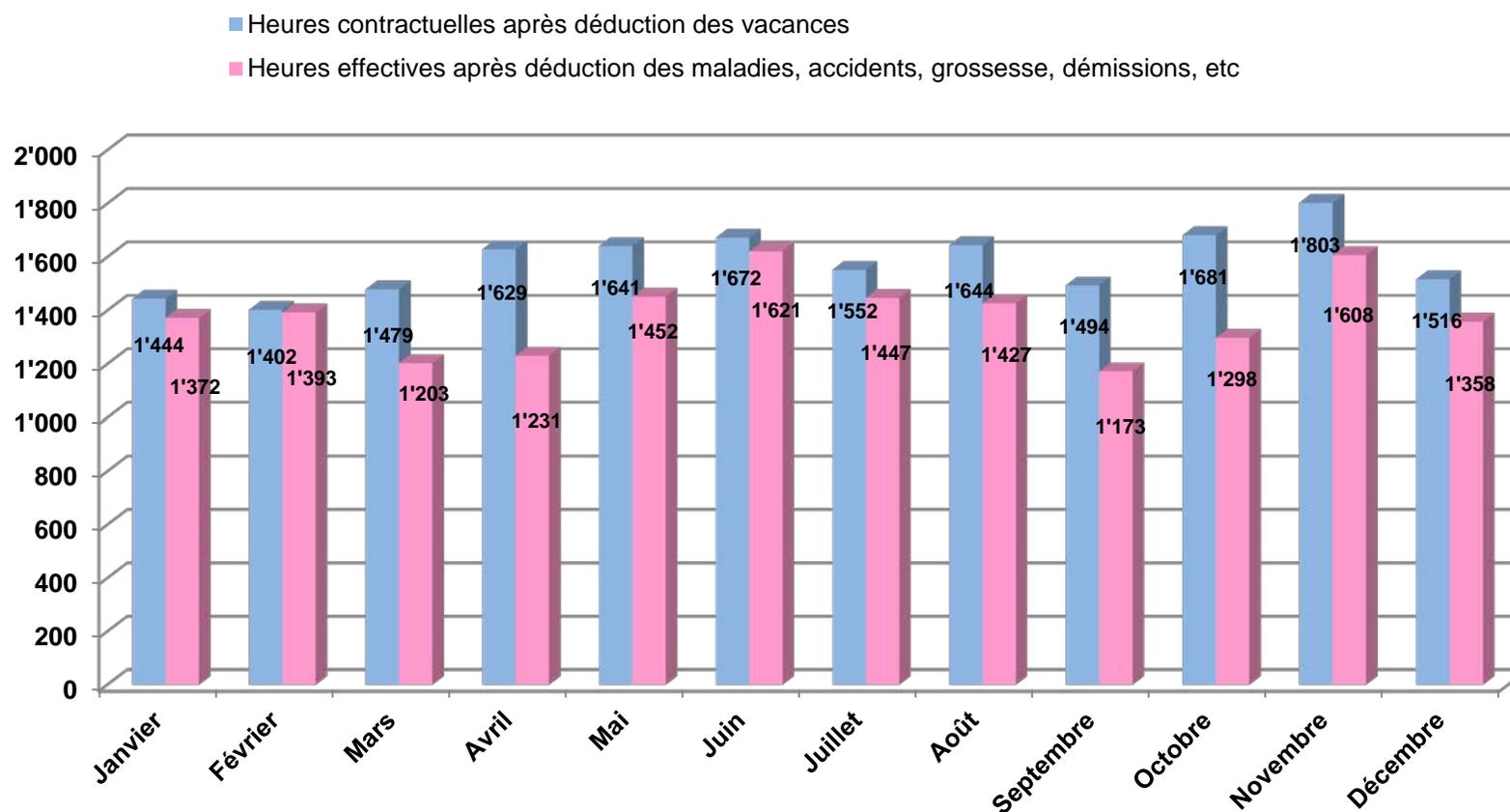
### 6.5.3 Situation à Vevey

Des contrats de prestations ont été passés entre l'ASR et les communes de Blonay (20 heures/semaine), St-Légier (12 heures/semaine) et, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Corseaux (16 heures/semaine). Ils précisent que ces durées pourront être diminuées proportionnellement à la disponibilité de l'effectif complet de l'Office du stationnement de Vevey, notamment en raison d'absences de longue durée et dans le respect des dispositions des contrats de prestations adoptés avec les autres communes partenaires.

En raison du montage de l'arène pour la Fête des Vignerons 2019, le marché a été déplacé le 1<sup>er</sup> novembre sur la Place des Anciens-Fossés à La Tour-de-Peilz. Il reprendra ses quartiers initiaux dans le courant de l'automne 2019.

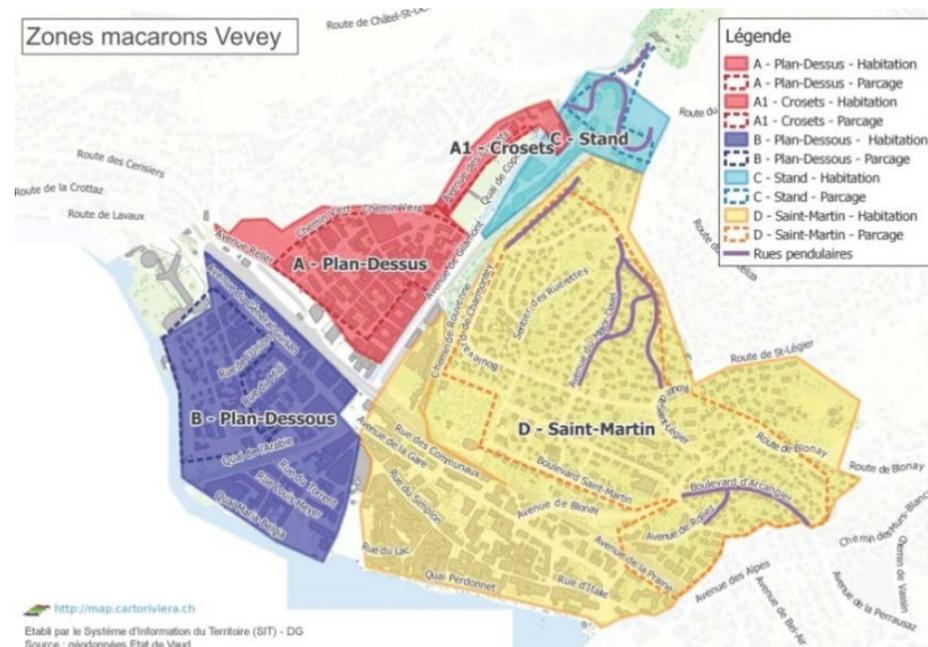
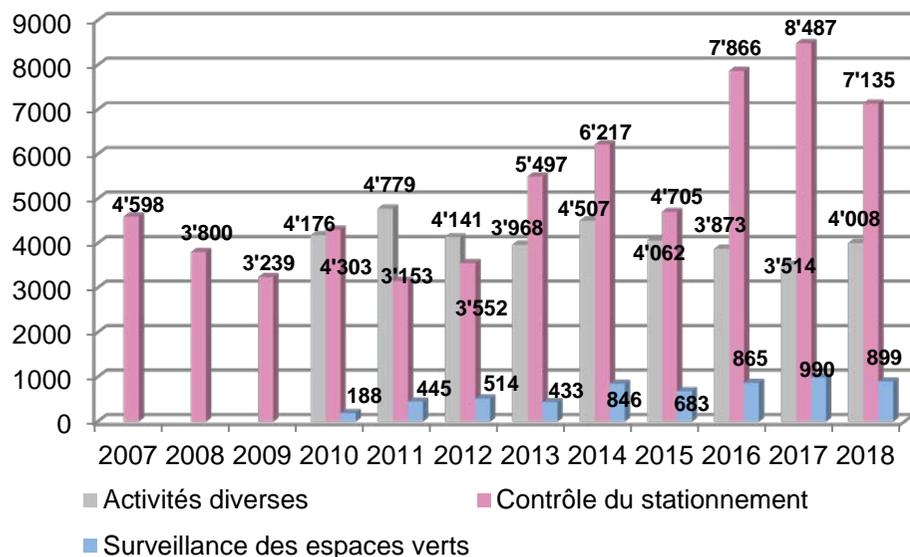
### Décompte heures 2018 – Office du stationnement Vevey

	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>ème</sup> trim.	3 <sup>ème</sup> trim.	4 <sup>ème</sup> trim.	Totaux 2018	Différence entre heures de référence et heures effectuées
<b><u>VEVEY</u></b>						
Heures de référence selon contrat de prestations	3157h50	3545h00	3384h45	3571h30	13'659h05	1'614h10
Heures effectives après déduction des absences	2936h45	3093h15	2922h55	3044h15	11'997h10	
Heures effectuées selon rapports d'activités	2868h00	3198h05	2889h30	3089h20	12'044h55	
<b><u>LA TOUR-DE-PEILZ</u></b>						
Heures de référence selon contrat de prestations	737h10	875h40	831h30	910h40	3'355h00	480h30
Heures effectives après déduction des absences	661h50	762h05	717h45	777h30	2'919h10	
Heures effectuées selon rapports d'activités	678h30	704h30	749h35	741h55	2'874h30	
<b><u>BLONAY</u></b>						
Heures de référence selon contrat de prestations	184h15	227h10	207h45	218h20	837h30	97h35
Heures effectives après déduction des absences	165h30	197h20	179h35	186h20	728h45	
Heures effectuées selon rapports d'activités	178h20	173h50	195h20	192h15	739h55	
<b><u>SAINT-LEGIER</u></b>						
Heures de référence selon contrat de prestations	98h35	123h50	148h50	127h45	499h00	90h05
Heures effectives après déduction des absences	82h40	106h50	127h55	109h20	426h45	
Heures effectuées selon rapports d'activités	90h05	99h15	104h45	114h50	408h55	
<b><u>CORSEAUX</u></b>						
Heures de référence selon contrat de prestations	141h25	171h35	118h35	173h05	604h40	102h00
Heures effectives après déduction des absences	124h05	148h20	102h50	147h45	523h00	
Heures effectuées selon rapports d'activités	147h00	127h30	103h50	124h20	502h40	



Dans le cadre du contrôle du stationnement :

- 28'968 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de Vevey, ce qui représente 7'135 heures de contrôle pour 2018 (voir évolution des heures ci-après).



Les "activités diverses" sont liées, entre autres, à la gestion du marché, à la récolte de l'argent, à la maintenance des appareils à prépaiement, ainsi qu'à la transmission du courrier interne à l'ASR.

### 6.5.3.1 Macarons (5 zones)

#### Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Plan-Dessus zone A (350 disponibles)	275	294	298	300	300	300	300	300	348	339	331	315
Crosets A1 (45 disponibles)	-	-	-	-	-	-	1	18	24	25	25	21
Plan-Dessous zone B (300 disponibles)	156	172	186	198	195	200	254	290	300	298	300	300
St-Martin zone D (460 disponibles)	140	147	151	157	143	151	170	339	436	456	460	452
Stand zone C (68 disponibles)	-	-	4	6	6	-	1	13	24	36	26	27
Pendulaires	-	-	-	-	-	-	-	14	25	40	45	34
<b>Total</b>	<b>571</b>	<b>613</b>	<b>639</b>	<b>661</b>	<b>644</b>	<b>651</b>	<b>726</b>	<b>974</b>	<b>1157</b>	<b>1194</b>	<b>1187</b>	<b>1149</b>



### 6.5.3.2 Horodateurs Vevey

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 91, soit : 54 horodateurs Strada, 29 TOM, 1 TICO, 7 appareils Citea.



TOM



Strada



Hectronic

### 6.5.3.3.

#### Cartes à gratter vendues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	177	394	225	249	418	303	251	300	558
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	276	1303	536	1339	1800	1416	1857	1552	1526
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	750	712	1599	3118	4837	3980	4374	6474	4142
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	24	10	31	9	50	247	372	325	397
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	29	128	87	218	276	528	1049	978	1170
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	-	-	-	-	413	508	555	259
Cartes « Brocante » à CHF 10.00	-	-	-	-	-	400	834	796	602
<b>Total</b>	<b>1256</b>	<b>2547</b>	<b>2478</b>	<b>4933</b>	<b>7381</b>	<b>7287</b>	<b>9245</b>	<b>10980</b>	<b>8654</b>

### 6.5.3.4 Macarons « Médecin » et « CMS »

#### Macarons délivrés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Macarons « Médecin » à Vevey et La Tour-de-Peilz	54	64	61	43	42	42	32	32	40	37	32
Macarons « CMS » pour l'AVASAD (Mtx/Vy/LTP) et RAD Equipe Mobile, valables sur tout le territoire ASR.				128	122	209	227	250	270	296	300

### 6.5.3.5 Parking du Panorama



La gestion administrative du parking du Panorama, d'une capacité de 366 places, est assurée par l'Office du stationnement. Différentes possibilités d'abonnement sont offertes et seules les résiliations permettent de répondre aux nouvelles demandes.

Les recettes des abonnements sont encaissées directement par la commune de Vevey. Celles liées aux usagers utilisant le parking ponctuellement, en s'acquittant du temps réel de stationnement, sont encaissées par l'ASR.

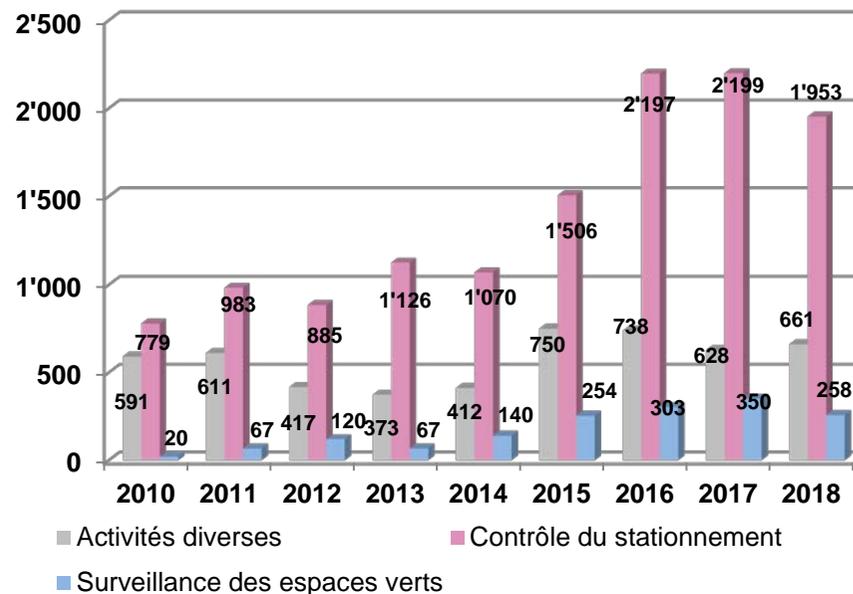
#### Parking du Panorama : total des places louées en 2018

	Nocturne	Bureau	Général	Total
Janvier	35	142	173	350
Février	32	142	172	346
Mars	31	141	171	343
Avril	35	139	171	345
Mai	36	139	171	346
Juin	34	138	171	343
Juillet	34	135	171	340
Août	34	135	172	341
Septembre	33	136	171	340
Octobre	34	134	174	342
Novembre	40	131	172	343
Décembre	40	129	181	350

### 6.5.4 Situation à La Tour-de-Peilz

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de La Tour-de-Peilz, 2 ETP sont affectés pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Lors des contrôles, il a en outre été délivré :

- 5'312 amendes d'ordre par les assistants de sécurité publique sur la commune de La Tour-de-Peilz, ce qui représente 1'953 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).
- les « activités diverses » relèvent de la gestion du marché, de la rédaction des rapports de dénonciation et de la transmission du courrier interne à l'ASR.



### 6.5.4.1 Horodateurs



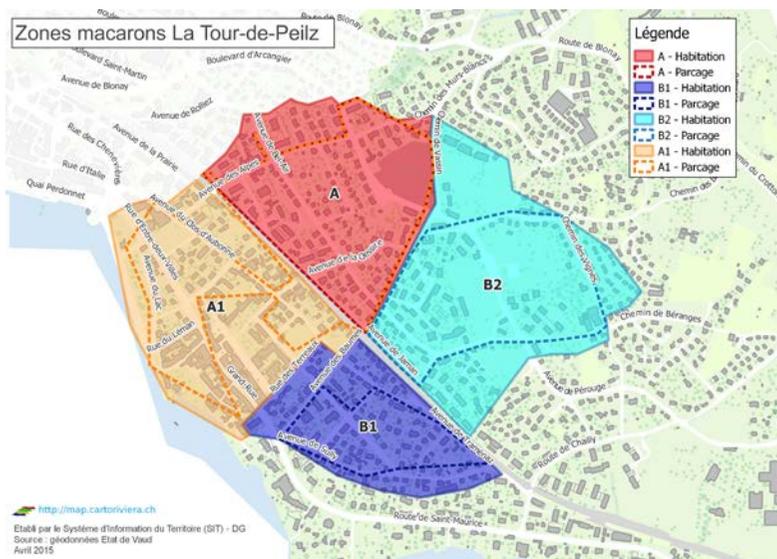
Stelio

Tom

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 22, à savoir : 18 Strada, 3 TOM et 1 STELIO.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

### 6.5.4.2 Macarons (4 zones)



### Macarons attribués

	2014	2015	2016	2017	2018
Zone A-A1 (175 disponibles)	142	153	155	161	163
Zone B1 (75 disponibles)	40	60	53	45	49
Zone B2 (115 disponibles)	72	74	77	79	75
<b>Total des macarons</b>	<b>254</b>	<b>287</b>	<b>285</b>	<b>285</b>	<b>287</b>

### 6.5.4.3 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du Service des finances de La Tour-de-Peilz.

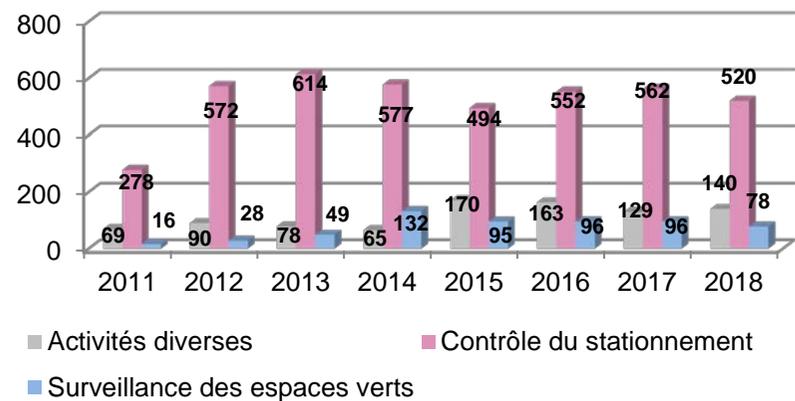
### Cartes à gratter vendues

	2014	2015	2016	2017	2018
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	-	50	60	28	53
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	91	563	197	211	230
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	115	91	487	249	376
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	67	305	185	274	179
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	89	269	288	307	324
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	80	87	84	68
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>1358</b>	<b>1304</b>	<b>1153</b>	<b>1230</b>

### 6.5.5 Situation à Blonay

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de Blonay, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.5 ETP pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Lors des contrôles, il a été délivré :

- 1'286 amendes d'ordre, ce qui représente approximativement 520 heures de contrôle du stationnement (voir évolution des heures ci-après).
- la gestion du marché et la rédaction des rapports de dénonciation constituent les « activités diverses ».



### 6.5.5.1 Horodateurs



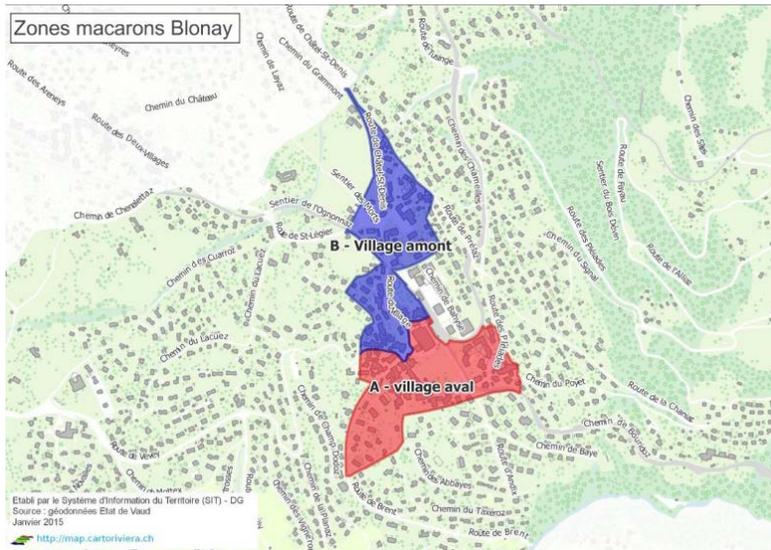
Un horodateur Citea est installé sur le parc des Oches et 2 appareils de type « Strada » ont été implantés, l'un au parking de Bahyse, le second sur l'espace de stationnement du Grand-Pré.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

Helectronic

### 6.5.5.2 Macarons 2 zones

La gestion des macarons est assurée par l'Administration communale.



### 6.5.6 Situation à Corsier-sur-Vevey

Le contrat de prestations passé entre la Municipalité de Corsier sur-Vevey et l'ASR, au travers de l'Office du stationnement de Vevey, porte sur la gestion des macarons et autorisations diverses.

Un horodateur de type «Strada » est installé sur le parking de La Planie, dont la maintenance, ainsi que la récolte de la monnaie, sont prises en charge par l'Administration communale.

#### 6.5.6.1 Autorisations de stationner

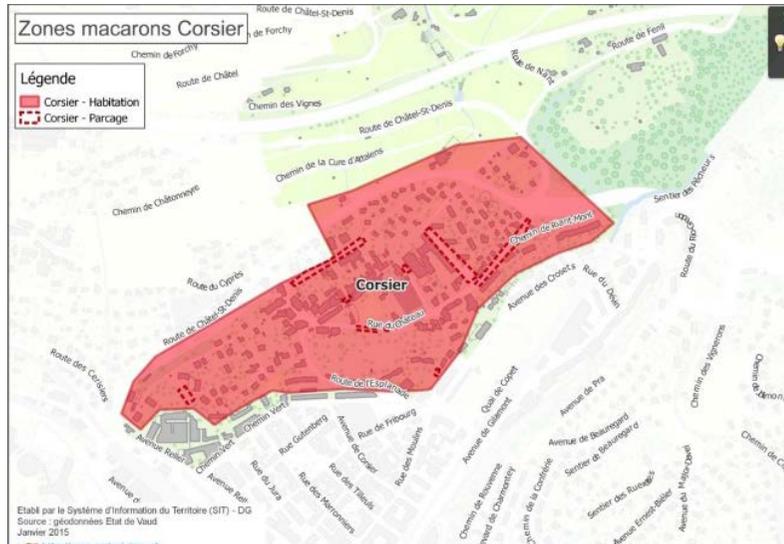
Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du Greffe de Corsier.

#### Cartes à gratter vendues

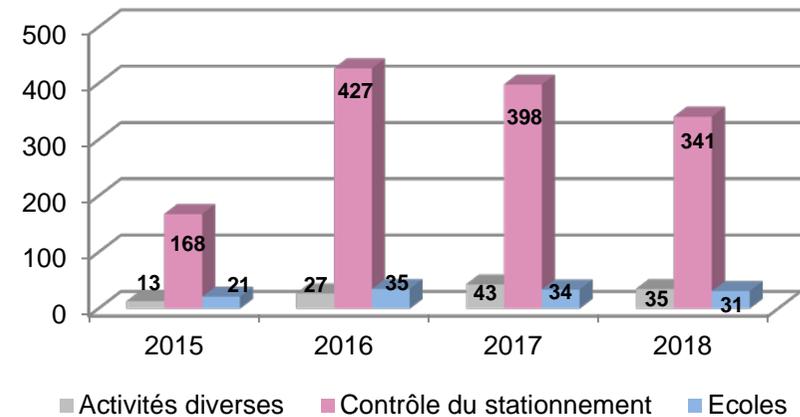
	2014	2015	2016	2017	2018
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	15	-	20	-	-
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	-	-	-	-	5
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	-	-	-	-	-
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	-	15	13	4	65
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	16	13	22	12	29
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>55</b>	<b>16</b>	<b>99</b>



### 6.5.6.2 Macarons (1 zone)



- Lors des 341 heures de contrôle du stationnement, 975 amendes d'ordre ont été délivrées.
- Les « activités diverses » concernent en particulier les services d'ordre (ensevelissements).



### Macarons attribués (95 disponibles)

	2014	2015	2016	2017	2018
Macarons annuels	19	27	30	31	30
Macarons semestriels	66	66	58	53	48
<b>Total des macarons</b>	<b>85</b>	<b>93</b>	<b>88</b>	<b>84</b>	<b>78</b>

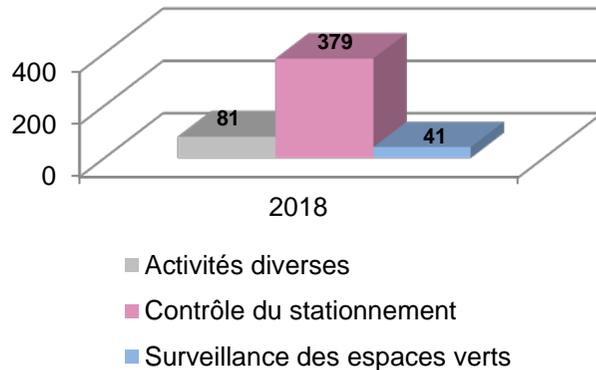
### 6.5.7 Situation à St-Légier – La Chiésaz

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de St-Légier – La Chiésaz, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.3 ETP pour effectuer les missions prévues dans l'accord. Les principales missions sont le contrôle du stationnement et la prévention aux abords des écoles. Les tâches liées à la gestion des horodateurs (maintenance, récolte de la monnaie) et des diverses autorisations sont assurées par l'Administration communale.

### 6.5.8 Situation à Corseaux

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un nouveau régime de stationnement est entré en vigueur sur tout le territoire de Corseaux. La limitation de la durée a été réduite entre 2 et 5 heures, avec la possibilité pour les habitants d'obtenir une autorisation « Résident ». Un contrat de prestations a été conclu avec l'ASR, Office du stationnement de Vevey, à raison de 0.4 ETP. Les principales missions sont le contrôle du stationnement, la gestion des autorisations, la prévention aux abords des écoles et dans les parcs publics, ainsi que la récolte des recettes des parcomètres.

- Lors des 379 heures de contrôle du stationnement, 920 amendes d'ordre ont été délivrées.
- Les « activités diverses » concernent en particulier les services d'ordre.



#### 6.5.8.1 Horodateurs



Deux appareils de type Strada sont installés sur la route de Lavaux.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

### 6.5.8.2 Macarons (1 zone)



#### Macarons attribués

	2018
Macarons résidents (153 disponibles)	60
Macarons pendulaires	4
<b>Total des macarons</b>	<b>64</b>

### 6.5.8.3 Cartes à gratter vendues

	2018
Cartes « Hôtel » à CHF 6.00	50
Cartes entreprise demi-journée à CHF 3.00	16
Cartes entreprise journalières à CHF 6.00	28
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	137
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	35
<b>Total</b>	<b>266</b>

## 6.6 Communication et Relations publiques



**Dounya Schürmann-Kabouya :**  
Chargée de communication

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, l'ASR dispose d'un service de Communication et Relations publiques (RP). La Chargée de communication a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction et la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR.

Après une période d'observation et d'analyse, ainsi que plusieurs immersions au sein des services opérationnels, la stratégie de communication de l'ASR 2019 – 2021 a été présentée au Comité de direction en date du 27 septembre 2018.

Dans cette optique, le Comité de direction ainsi que la Direction ont approuvé les projets suivants, dont la mise en œuvre est prévue pour le courant de l'année 2019 :

- La réalisation du nouveau site internet de l'ASR;
- La réalisation d'un nouveau site intranet;
- Le développement de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux;

- Une nouvelle mise en page pour la eNewsletter;
- La réalisation d'un journal interne pour les collaboratrices et collaborateurs.

En parallèle à ces projets d'envergure, Communication & RP répond aux sollicitations des médias et œuvre à l'amélioration de la communication interne de l'Association.

# 7. Ambulance Riviera



**Marc François :**  
Responsable d'exploitation

## 7.1 Organisation générale

### 7.1.1 Structure

Au départ de leur base de La Tour-de-Peilz, trois équipages de jour et deux de nuit garantissent la couverture régionale. Nos ressources se composent de 30 collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent en binômes pour répondre aux impératifs opérationnels.



Ambulance Riviera est intégrée au dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières et reçoit ses missions de la centrale 144.

Dès 2019, le Service de la santé publique sera réorganisé et portera le nom de **Direction générale de la santé** (DGS).



*Centrale 144 - Fondation Urgences Santé - Lausanne*



*Départ en mission après réception de la mission 144*

### 7.1.2 Dispositif cantonal



# URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES DISPOSITIF CANTONAL

Le dispositif cantonal garantit la couverture du territoire vaudois. Il regroupe la centrale 144, les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (7) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants et des médecins généralistes (REMU) qui interviennent seuls dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers.

Par principe, le 144 engage l'ambulance la plus proche du patient. Préventivement, le 144 peut déplacer des ambulances et les placer en position d'attente sur un lieu stratégique (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.).



Déplacement stratégique - Villeneuve, SDIS du Haut-Lac

### 7.1.3 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) indique un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.



P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	Au minimum 90 %	Au maximum 10 %



#### 10 communes de l'ASR

& St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz

P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	91%	9%

#### Toutes communes confondues

ASR, autoroute, Chablais, Lavaux, Lausanne, cantons de Fribourg, Valais etc.

P1 - Accès patient	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion	87%	13%

Ambulance Riviera répond une nouvelle fois au seuil normatif en 2018, s'agissant du périmètre de la Riviera et de quelques communes adjacentes à l'Est et à l'Ouest. Ce secteur est défini par l'Etat comme zone d'intervention prioritaire des ambulances de l'ASR.

## 7.2 Opérationnel

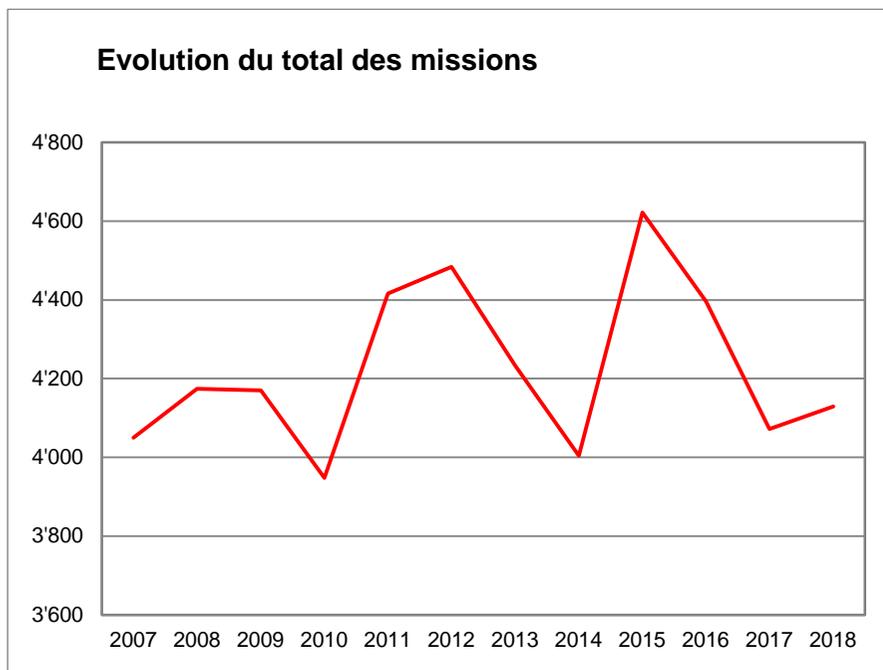
### 7.2.1 Activité

4'278 missions ont été réalisées en 2018, soit 6 % de plus qu'en 2017.

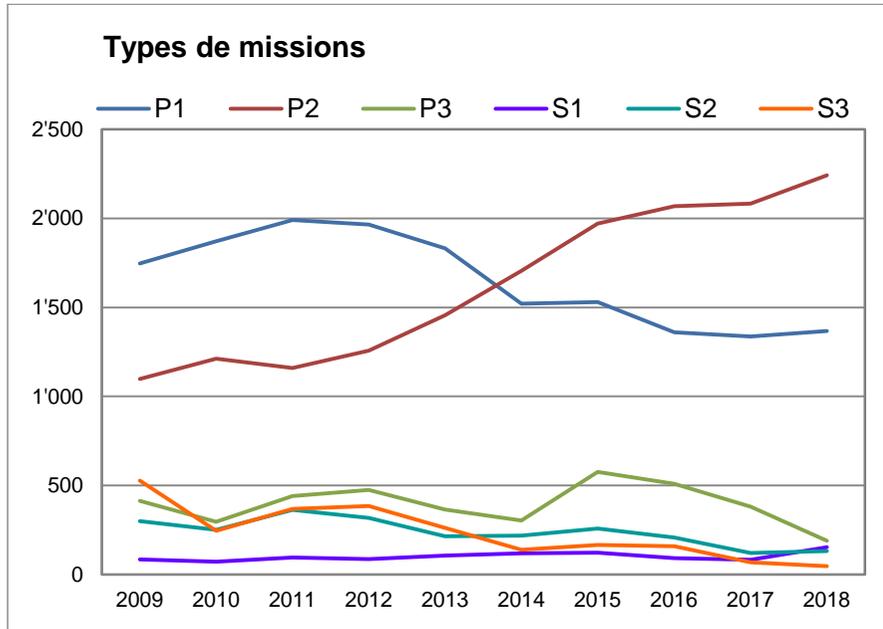
L'analyse des types de mission indique une augmentation des déplacements stratégiques précédemment décrits, pour renforcer momentanément les secteurs des services d'ambulances voisins.



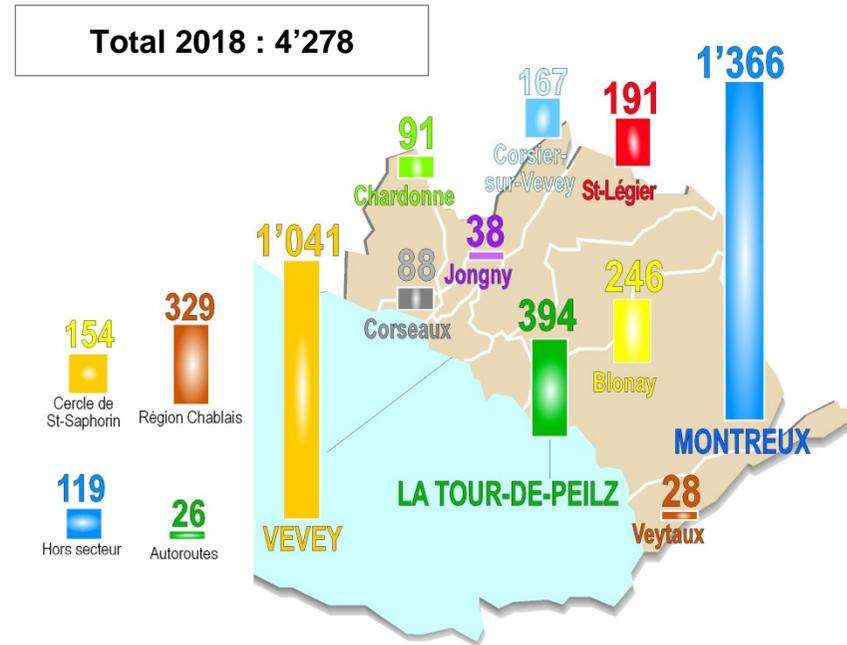
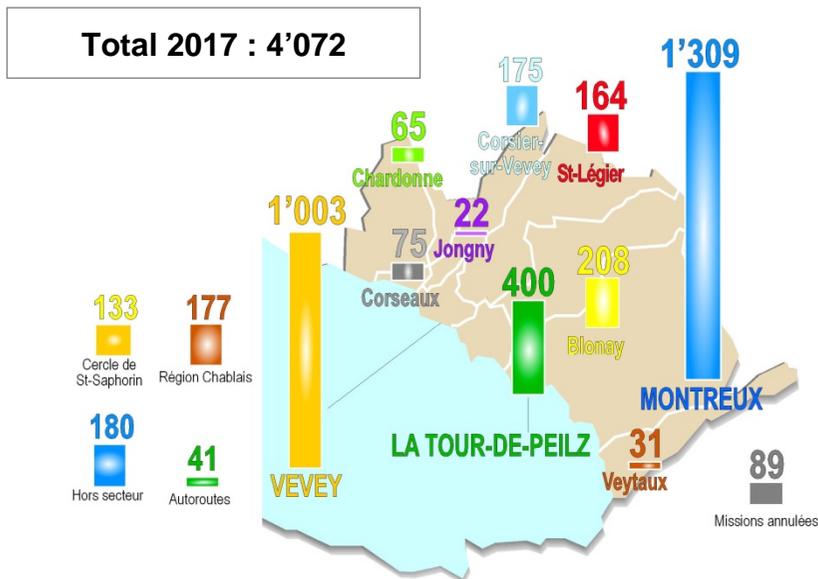
Mission P1 - Leysin, janvier 2018



<b>Classification des missions</b>	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
<b>P : missions primaires</b>	
<b>P1</b>	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
<b>P2</b>	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
<b>P3</b>	Engagement programmé, autorisant un délai
<b>S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)</b>	
<b>S1</b>	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
<b>S2</b>	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
<b>S3</b>	Transfert d'un patient stable sans particularité

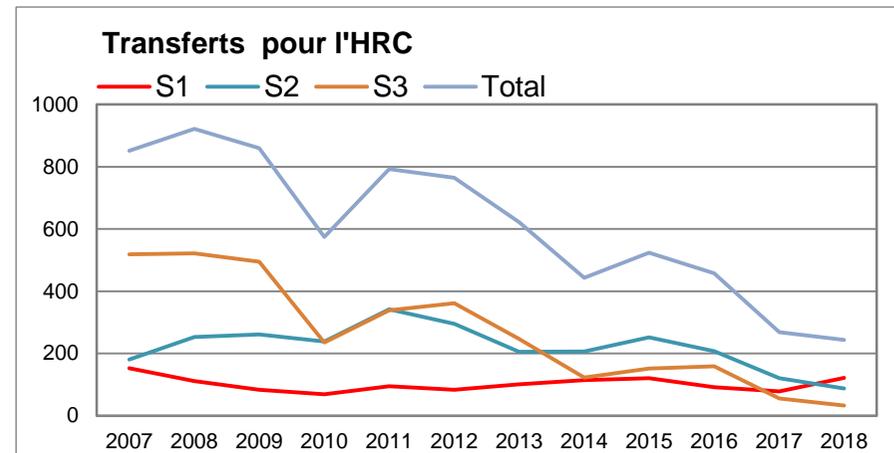


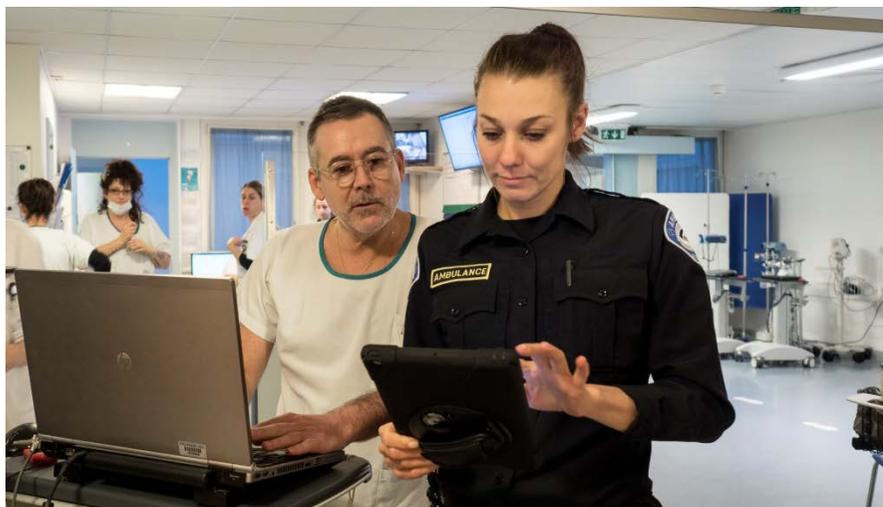
### 7.2.2 Activité par commune



### 7.2.3 Activité pour l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC)

La mission première du dispositif cantonal est de garantir la prise en charge des urgences préhospitalières. Sur décision du 144, nous pouvons toutefois également intervenir pour des transferts interhospitaliers (missions dites secondaires), particulièrement pour des patients instables nécessitant des soins intensifs.





Collaboration aux urgences - Rapport de transmission

## 7.3 Aspects financiers

### 7.3.1 Contribution financière de l'Etat

La Direction générale de la santé applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal.

Depuis de nombreuses années, les coûts réels de l'exploitation n'étaient pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

D'intenses travaux d'analyse ont eu lieu en 2018, en étroite collaboration avec le Service protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL), organisation confrontée à des contraintes similaires à celles de l'ASR.

Ce benchmark a notamment permis de multiplier les négociations avec la DGS et, en fin d'année, de parvenir à la révision des directives financières et à la reconnaissance de nos impératifs opérationnels et managériaux, respectivement de leurs conséquences budgétaires. La dotation en personnel reconnue par l'Etat a notamment été revue à la hausse.

## 7.4 Personnel

### 7.4.1 Dotation et organisation

Hommes		Femmes	
22		8	
73 %		27 %	
Dont à 100 % :	17	Dont à 100 % :	5
Dont à 80 % :	4	Dont à 80 % :	2
Dont à 70 % :	1	Dont à 50 % :	1 étudiante
Etat-major			
1 Responsable d'exploitation (RE) : 100 % de temps de travail dédié à des tâches de gestion.			
4 responsables de secteur : temps de travail partagé, activité de terrain d'une part, et tâches spécifiques d'autre part :			
Planification & Remplaçant RE	Partenariat & Prévention	Technique	Formation
Secrétariat : 0.5 EPT en soutien (vérification des données de facturation, tâches administratives)			
Total			
31 personnes, correspondant à 28 EPT			

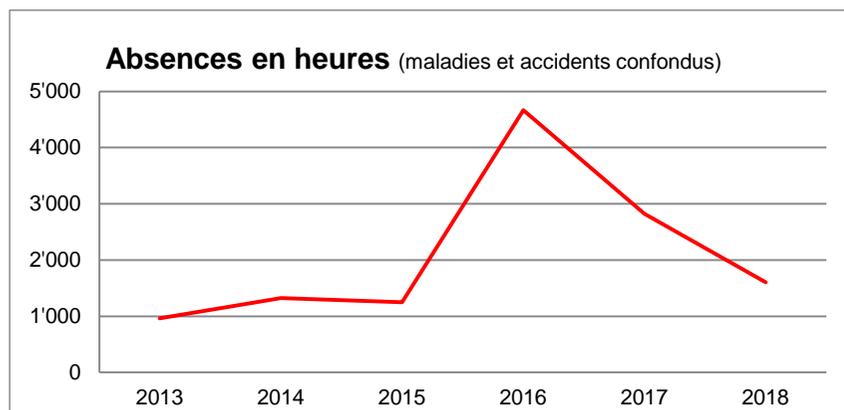
### **7.4.2 Taux de rotation**

2 démissions sont à relever en 2018, soit un taux de rotation de 7 %. Ces départs ont été remplacés par du personnel au bénéfice d'un titre professionnel reconnu, mais également par l'engagement d'une étudiante ambulancière (voir 7.5.1).



*Personnel en binôme - Contrôle quotidien de l'équipement*

### **7.4.3 Taux de présence**



Le cumul des heures d'absence en 2018 représente 1'600 heures, soit environ 0.8 EPT. Aucun accident ou maladie d'origine professionnelle n'est à déplorer, les arrêts de travail sont motivés par de brèves maladies saisonnières ou par des accidents survenus dans le cadre privé.

## **7.5 Formation**

### **7.5.1 Formation en cours d'emploi**

Une collaboratrice a terminé sa formation et a obtenu le titre d'ambulancière diplômée ES. Une seconde collaboratrice poursuit sa formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Elle achèvera son cursus en 2019. Le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et de stages hospitaliers sont à la charge de l'étudiante.



**Mme Céline Mudry**

Diplôme en octobre 2018



**Mme Kelly Roubaty**

Réussite des examens de fin de 2<sup>ème</sup> année et entrée en 3<sup>ème</sup> année en octobre 2018

### **7.5.2 Formation continue**

La norme en vigueur est toujours de 40 heures de formation continue par intervenant et par année, quel que soit son taux d'activité. Cette cible est atteinte en 2018, la totalité du personnel a

suivi des cours à hauteur du quota imposé. Un effort particulier a été porté sur les aspects de collaboration avec les partenaires de l'urgence, principalement en collaboration avec Police Riviera pour la maîtrise des saignements et les premiers soins tactiques. La formation continue se fait autant que possible avec les médecins et les infirmières du SMUR basé à l'Hôpital Riviera-Chablais, site du Samaritain à Vevey.

### **7.5.3 Ecoles & étudiants**

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice en réponse aux demandes des deux Ecoles romandes. Ponctuellement, des médecins, des infirmières du SMUR et des régulateurs du 144 sont également présents dans notre service. 10 étudiants ont été accueillis en 2018, pour un total de 60 semaines de stage de terrain. Le suivi des étudiants engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 ambulanciers formateurs. 8 de ces 10 collaborateurs sont au bénéfice d'une formation de praticien IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur avec brevet fédéral).

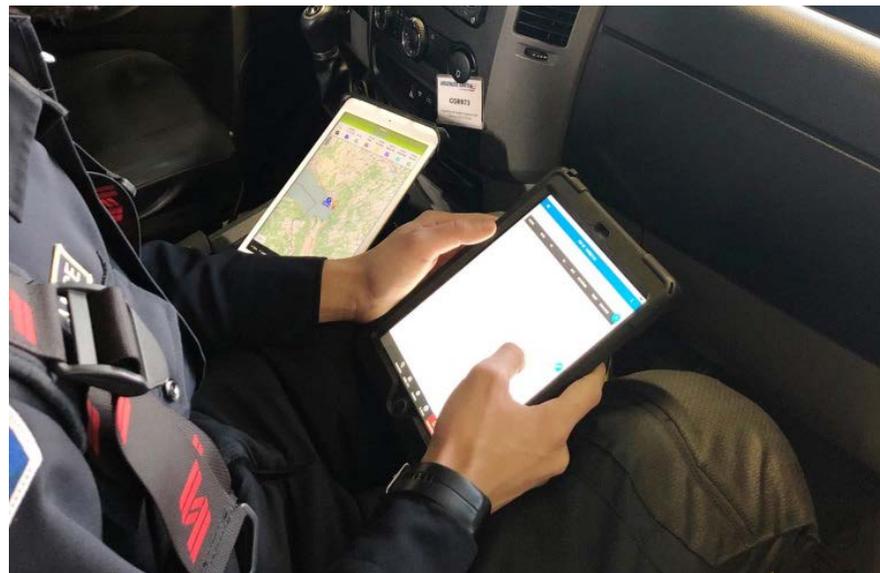


*Atelier de simulation - Formateur et étudiant*

## **7.6 Technique**

### **7.6.1 Rapports de mission informatisés**

Un nouveau programme de gestion des interventions a été mis en place en janvier 2018. Ce programme cantonal permet aux intervenants de saisir des données dans le terrain sur une tablette et de transmettre le rapport au médecin receveur par informatique. Le service peut exporter des statistiques ou les éléments de facturation.



*Rédaction d'un rapport en cours de mission*

### **7.6.2 Véhicules**

Sur proposition de la Direction générale de la santé, nous avons pu remplacer une ambulance datant de 2006 par un véhicule provenant du SPSL de la Ville de Lausanne. En bon état de marche, seuls quelques travaux liés au matériel embarqué ont été nécessaires avant sa mise en service. Cette acquisition nous permet de disposer d'une réserve fiable, dans l'attente du prochain renouvellement, planifié en 2019.



*Mercedes Sprinter aux couleurs du dispositif cantonal, véhicule de réserve*

## 7.7 Partenariat & Prévention

### 7.7.1 Formation des Services de l'ASR

Tous les services de terrain de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales (arrêt cardiaque et saignement majeur), pour lesquelles des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.

Pour disposer d'un cours actualisé, répondant aux besoins de tous les services et validé par l'instance fédérale compétente, un nouveau format a été développé à l'interne d'Ambulance Riviera. Désormais validé par le Swiss Resuscitation Council (SRC), la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut a pu en bénéficier, fin 2018.



*Cours BLS-AED pour Police Riviera, mars 2018*

### 7.7.2 Prestations de partenariat

Afin d'optimiser la collaboration avec nos partenaires et d'unifier les pratiques en intervention, des exercices sont régulièrement organisés, au sein de l'ASR ou avec des organisations externes. Un scénario de réanimation impliquant les premiers répondants de Nestlé Suisse a permis à cette entreprise de tester ses procédures internes et d'entraîner la collaboration avec les services de secours.



*Nestlé Suisse, novembre 2018*

### 7.7.3 Fêtes des Vignerons 2019

En fin d'année, le service d'ambulances a été mandaté pour élaborer le dispositif médico-sanitaire (DMS) de la Fête des Vignerons. Les considérations relatives aux soins préhospitaliers pour la manifestation étant intimement liées à la garantie du socle sécuritaire de base pour la région, c'est en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé que ces travaux sont menés.

Début 2019, le concept général sera validé par le Canton et la planification de détail pourra débuter. Ambulance Riviera sera sollicitée pour préparer le DMS, pour le conduire en phase d'exploitation et pour coordonner les différents moyens engagés.

Le partenariat est au cœur de ce dossier et les contacts se multiplient avec les acteurs clés, notamment la centrale 144, le Détachement poste médical avancé (DPMA), le Service protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL) et le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) de l'Etat de Vaud.



*Préparation à intervenir en situation exceptionnelle*

### 7.7.4 Cours BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillator)

Bilan des cours dispensés par le service en 2018 :

Destinataire du cours	Nombre de participants
<b>Cours BLS Mini Anne</b> (certifiant, 60 minutes)	
Passeport Vacances	60
<b>Cours combiné BLS Mini Anne</b> (certifiant, 120 minutes)	
Collège de Clarens/Montreux	30
<b>Cours combiné BLS-AED et maîtrise des saignements</b> (certifiant, 4 heures 30)	
ASR - Police Riviera	92
ASR - SDIS Riviera	50
ASR - Protection civile	25
<b>Cours de prévention santé</b> (non certifiant, 1 heure)	
Ecoles de Corsier	80



## 7.8 Qualité

### 7.8.1 Qualité & reconnaissance IAS

La démarche Qualité de l'Interassociation de sauvetage (IAS) s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'amélioration de la prise en charge des patients, des prestations des services de sauvetage et des coûts qu'ils engendrent. Adoptée par la Direction générale de la santé, la reconnaissance IAS des services d'ambulances du dispositif cantonal est requise, au sens du contrat de prestations qui nous lie à l'administration cantonale. Renouvelée en 2017, 9 compléments ont été fournis en 2018, sous forme de travaux de recherche visant à démontrer le cercle de la qualité dans le service. Le résultat définitif parviendra à l'ASR en 2019. Les processus de travail IAS sont désormais intégrés dans les méthodes de travail au sein d'Ambulance Riviera : définition d'indicateurs, analyse des données, mesures correctrices et réévaluation, le tout en étroite collaboration avec notre médecin-conseil.



*Le logo de la reconnaissance IAS est appliqué sur chaque ambulance*

## 7.9 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers. La Doctoresse Tania Bolognini, Médecin adjoint à l'Hôpital Riviera-Chablais, occupe cette fonction depuis 2010.



*D<sup>e</sup> Tania Bolognini - Médecin-conseil*

Afin de formaliser l'engagement du médecin-conseil au bénéfice du service d'ambulances, une convention de collaboration a été signée en 2018 avec la Direction générale de l'Hôpital Riviera - Chablais (HRC). A l'aube de l'ouverture du site de Rennaz, cette convention nous permet de développer les liens avec la Direction et le corps médical de l'HRC.

## 7.10 Données complémentaires

### Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.  
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1195
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1768
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348
<b>Total</b>		<b>4'050</b>	<b>4'174</b>	<b>4'170</b>	<b>3'948</b>	<b>4'416</b>	<b>4'484</b>	<b>4'234</b>	<b>4'004</b>	<b>4'622</b>	<b>4'396</b>	<b>4'072</b>	<b>4'278</b>

## Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	297
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122
<b>Total</b>	<b>4'050</b>	<b>4'174</b>	<b>4'170</b>	<b>3'948</b>	<b>4'416</b>	<b>4'484</b>	<b>4'234</b>	<b>4'004</b>	<b>4'622</b>	<b>4'396</b>	<b>4'072</b>	<b>4'278</b>

## Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2004
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917
<b>Total</b>	<b>4'050</b>	<b>4'174</b>	<b>4'170</b>	<b>3'948</b>	<b>4'416</b>	<b>4'484</b>	<b>4'234</b>	<b>4'004</b>	<b>4'622</b>	<b>4'396</b>	<b>4'072</b>	<b>4'278</b>

## 8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut



**Maj François Fleuti :**

Commandant du bataillon Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut

Les missions de la Protection civile sont définies à l’art. 3, let. e de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les obligations des organisations sont, à ce titre, de protéger la population, assister les personnes en quête de protection, protéger les biens culturels, appuyer les organes de conduite et des autres organisations partenaires, effectuer les travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité. Opérationnellement dépendante du Service de la sécurité civile et militaire cantonal (SSCM), la Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut regroupe un effectif réel de **742** officiers/sous-officiers et soldats ainsi qu’une réserve de **215** hommes placés sous la responsabilité du Commandant, lequel est appuyé par 7 professionnels qui assurent respectivement la charge de

l’instruction, de la protection de la population, de l’entretien du matériel et du secrétariat.

Pour l’organisation Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut, il a été décidé d’anticiper d’une année la mise en place des nouvelles compositions des bataillons vaudois, ceci au vu de l’échéance importante de la Fête des Vignerons de 2019. Ces changements consistent principalement par la mise en place de compagnie intégrant l’ensemble des domaines de compétences de la protection civile et non plus sur un modèle mono-domaine.

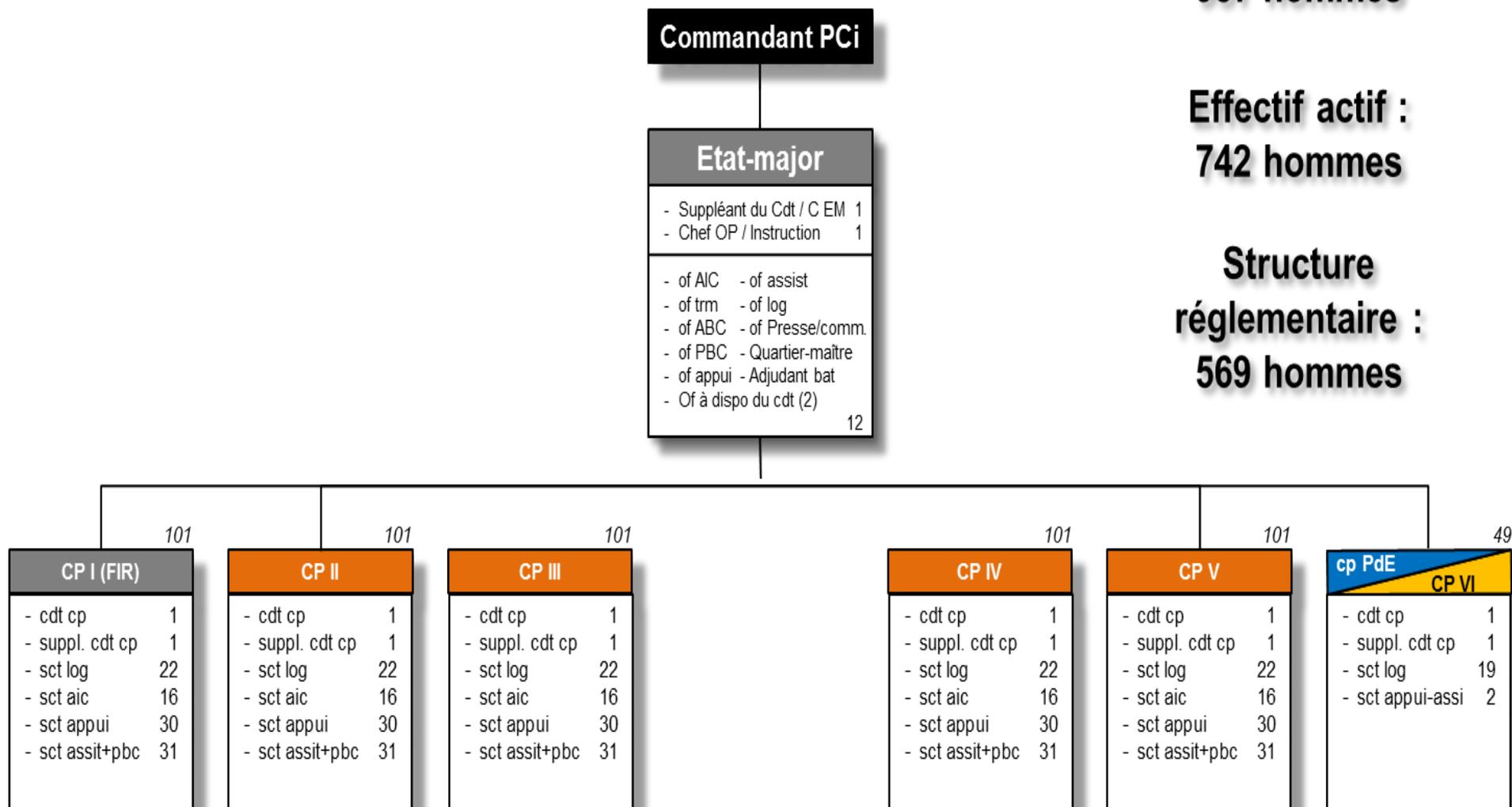
Ces nouvelles structures ont pour but, à terme, de pouvoir garantir, sur l’ensemble du territoire vaudois, la disponibilité en cas d’alarme, d’une compagnie en service par semaine, ceci tout au long de l’année.

## 8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d'Enhaut

**Effectif Total :**  
957 hommes

**Effectif actif :**  
742 hommes

**Structure réglementaire :**  
569 hommes



**Bataillon**

**Riviera - Pays-d'Enhaut**



Au 31 décembre 2018, le contrôle de l'effectif complet totalisait 957 incorporés, répartis comme suit :

### Récapitulatif

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(657)	(687)	(777)	(755)	(742)
Effectif du personnel FIR	73	67	95	63	67
Effectif du personnel FAR	576	620	682	692	675
Réserve	256	226	374	268	215
<b>Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)</b>	<b>905</b>	<b>913</b>	<b>1151</b>	<b>1023</b>	<b>957</b>

### Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018
Officiers EM	14	12	12	12	8
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(2)	(0)
Officiers, cdt de compagnie	2	2	2	2	4
Officiers, chef de section	22	22	27	12	12
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	21	19	19	15	13
Sous-officiers (sgt, cpl)	72	74	79	63	64
Appointés et soldats	526	558	638	655	641
<b>TOTAL</b>	<b>657</b>	<b>687</b>	<b>777</b>	<b>759</b>	<b>742</b>

## 8.2 Instruction

### 8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2018, 17 jeunes ont été attribués à la Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut (Riv-PdE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D’une durée de 2 semaines, l’instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues,
- instruction spécialisée de 6 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

#### Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut

Recrues	2015		2016		2017		2018	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Collab Etat-major (EM)	7	84	13	156	5	60	3	36
Préposé assistance	17	204	14	168	14	168	10	120
Pionnier	23	276	13	156	2	24	4	48
Logistique (fourriers, chef cuisine)	1	12	0	0	2	24	0	0
Préposé construction-matériel	7	84	2	24	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>		<b>42</b>		<b>23</b>		<b>17</b>	

### 8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

*Selon l’art. 36 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002, état au 1<sup>er</sup> février 2015, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 2 à 7 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 14 jours de cours au plus.*

En 2018, conformément au planning d’instruction, les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d’alarme		1	1		
CR EM			4		
CR AIC		1	1		
CR DON DU SANG			3		
CP I	1	2	1		
CP II	1	2	1		
CP III	1	2	1		
CP IV	1	2	1		
CP V	1	2	1		
CP VI		2	1		
CR LOG/chauffeurs			7		
CR PBC			1		
Rap spéc. RAV				1	
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>43</b>

## Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	5
CR instr FIR - GRID	8
CR instr FIR - AIC	1
CR instr FIR - mat	2
CR instr FIR PdE	2
rap activité FIR	1
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

AIC : Aide à la conduite  
 CR : Cours de répétition  
 GRID : Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile  
 Rap : Rapport

Au niveau des FIR, ce sont 19 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



### 8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera – Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 65 services d'instruction totalisant 3'012 jours de service, lesquels

se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, dont 152 avec les FIR.

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres.

L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

Mis en place depuis 2010, un paiement de galons obligatoire a été instauré par la Protection civile vaudoise.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a une récidive, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2018, 72 dossiers ont été traités contre 74 en 2017 :

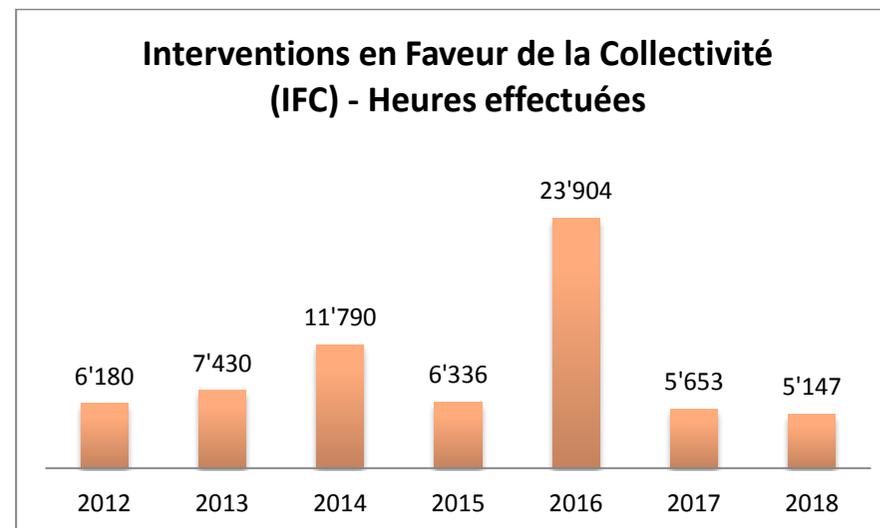
	2017	2018
Dossiers classés sans suite	32	26
Avertissements	37	34
Dénonciations	5	12
Exclusions	0	0
<b>TOTAL DES DOSSIERS TRAITES</b>	<b>74</b>	<b>72</b>

## 8.3 Engagements et prestations subsidiaires



En 2018, 5'147 heures ont été effectuées au profit de la collectivité, en termes de prestations subsidiaires d'appui.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Eng au profit de tiers	Marché des vins - Chardonne	8	8	72
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECO	28	74	600.5
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Circulation	48	383	3020
Eng au profit de tiers	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	6	6	24
Eng au profit de tiers	Triathlon	16	16	68.5
Eng au profit de tiers	Marathon	34	34	341
Eng au profit de tiers	Marché de Noël - Montreux	24	132	1021
<b>TOTAL</b>		<b>164</b>	<b>653</b>	<b>5147</b>



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)

2015 = Interventions Pistache et Atome

2016 = FFM et Tour de France

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 27a de la LPPCi qui stipule :

*Les personnes astreintes peuvent être convoquées en vue d'interventions en faveur de la collectivité :*

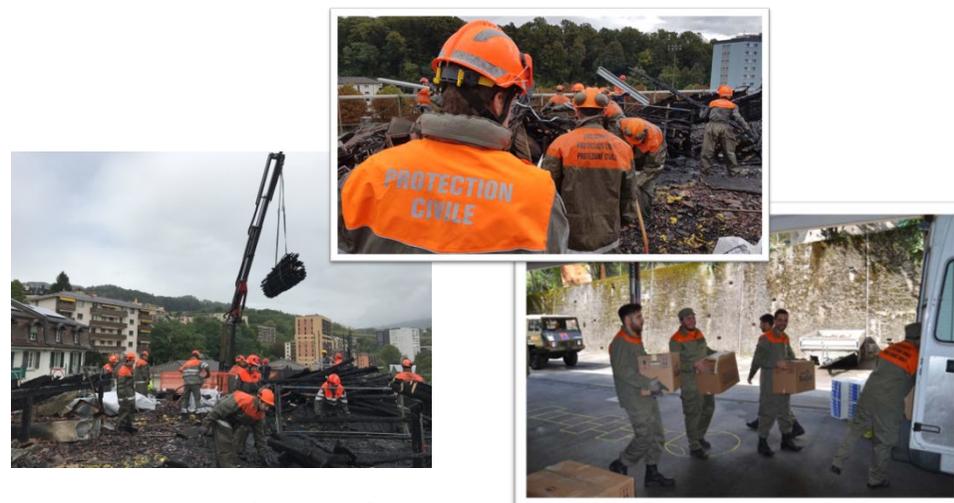
- a) *par le Conseil fédéral en vue d'intervention à l'échelle nationale*
- b) *par les cantons en vue d'interventions à l'échelle cantonale, régionale ou communale.*

*La durée totale des interventions ne doit pas dépasser 21 jours par an. La convocation doit parvenir aux personnes astreintes au moins 42 jours avant le début de l'intervention.*

## 8.4 Interventions d'urgence

Dans chaque cas, les officiers de piquet alarmés se sont déplacés sur le lieu du sinistre.

Service	Type d'engagement	pers.	j/s.	h.
Eng sit urgence	Inondations - PdE	60	85	379.5
Eng sit urgence	Remise en état - Eleanor	8	15	-----
Eng sit urgence	Déclenchement prév. Avalanche PdE	4	4	17.5
Eng sit urgence	Évacuation Étivaz	74	134	422.5
Eng sit urgence	Inondations - Mont-de-Corsier	8	9	61.5
Eng sit urgence	Delesta - A9	8	16	24
Eng sit urgence	Incendie - Vevey	6	6	42
Eng. rem en état	Collège Crossets - Vevey	16	76	-----
Eng sit urgence	Canicule	23	50	48
Eng sit urgence	Alpa	6	10	26.5
Eng sit urgence	Pollution eau St-Légier-Blonay	16	20	29.5
Eng sit urgence	Rupture cond eau - Delesta Clarens	8	10	69
<b>TOTAL</b>		<b>237</b>	<b>435</b>	<b>1120</b>



*Incendie du collège des Crossets-  
Vevey*

## 8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

Ces statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2018 (EFB – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

**Statistique des jours de service effectués par les « FIR » au 31.12.2018 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, Centre fédéral d'instruction (CFI) Schwarzenburg, FSSP**

FIR	Nbres pers	j/s 2018	j/s pers 2018
EM	8	139	17.4
Riviera	57	1193	20.9
Pays-d'Enhaut	10	63	6.3
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>1395</b>	<b>18.6</b>

*FIR = moyenne de 18.6 jours de service par personne contre 21 en 2017*

**Statistique des jours de service effectués par les « FAR » au 31.12.2018 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg**

FAR	Nbres pers	j/s 2018	j/s pers 2018
TOTAL	675	2944	4.4

(y compris les jours effectués dans les Ecoles de formation de base – EFB)  
*FAR = moyenne de 4.4 jours de service par personne contre 3.9 en 2017*

**Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2018 à la Protection civile Riviera, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg**

	Nbres pers	j/s 2018	j/s pers 2018
FIR	67	1256	18.7
FAR	675	2944	4.4
<b>TOTAL</b>	<b>742</b>	<b>4200</b>	<b>5.7</b>

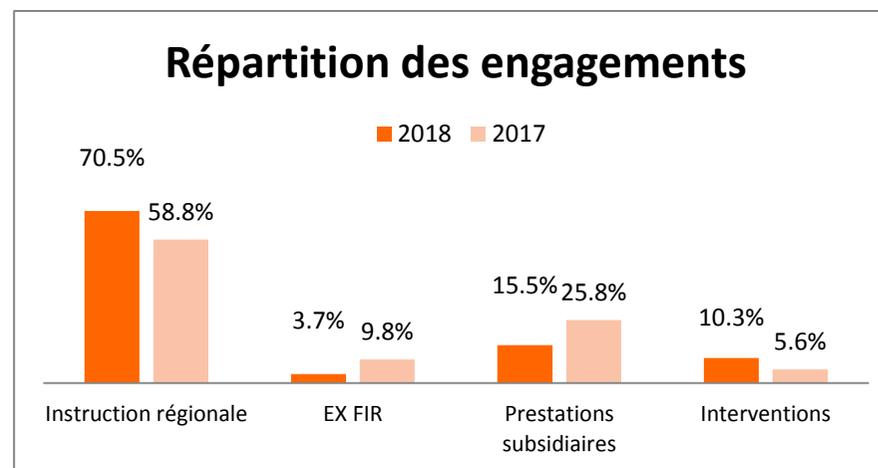
*FIR & FAR = moyenne de 5.7 jours de service par personne contre 5.3 en 2017*

Remarque : Ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2018, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme PISA (données exportées vers d'autres organisations PCi) ; ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de services (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

**Statistiques régionales**



2017 = 4'036 jours de service  
 2018 = 4'200 jours de service

## 9. SDIS Riviera



**Maj Cédric Fagherazzi**  
Commandant du SDIS Riviera

### 9.1 Préambule

Un exercice 2018 pour le SDIS Riviera placé sous les signes de la consolidation et du changement.

Consolidation d'une part du fonctionnement dans le cadre des procédures régissant le service, permettant une optimisation de ce dernier. Le changement, d'autre part, dans la mise en œuvre du nouveau système d'alarme de l'Etablissement cantonal d'assurance (ProSDIS) qui s'est déployé le 26 juin 2018 et qui voit le mode d'engagement des sapeurs-pompiers fondamentalement changer puisque la disponibilité réelle est systématiquement prise en compte.

Une année représentant près de 125'000 heures d'activités que cela soit pour des interventions, des formations, des permanences ou encore les nombreuses séances dédiées au suivi de l'organisation.

Ces nombreuses heures de travail sont bien évidemment accomplies par le personnel volontaire du service, sur qui repose l'essentiel des interventions quotidiennes auxquelles le Service de défense incendie et secours (SDIS) doit faire face.

La structure professionnelle, quant à elle, constitue l'ossature principale de l'organisation, en matière de gestion, de conduite et

de suivi, qui préserve ainsi les ressources volontaires de manière à ce que l'essentiel de ses disponibilités puisse être consacré à la formation et aux interventions.

Au chapitre des interventions, l'exercice sous revue s'inscrit dans la moyenne tant du point de vue du nombre que du type de sollicitations.



*Feu de chalet Veytaux, juillet*

L'État-major du SDIS a poursuivi son travail de gestion, notamment par ses différentes séances de l'Etat-major mais également au travers des rencontres par site opérationnel, avec les différents responsables.

#### **9.1.1 Recrutement**

L'opération de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, qui se déroule en un seul lieu, à La Tour de Peilz, a permis cette année à 62 personnes de se présenter le 1<sup>er</sup> novembre 2018 afin de s'informer sur l'engagement volontaire au sein du SDIS.

A l'issue de la sélection, ce sont 24 personnes qui ont été convoquées au test d'entrée et 18 recrues qui devraient débiter leur cursus de formation au printemps 2019.

En marge de ce recrutement, 3 JSP rejoindront également, au 1<sup>er</sup> janvier, le détachement.

## 9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2018, de 256 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Par ailleurs, 29 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs, sans cependant être autorisés à intervenir.

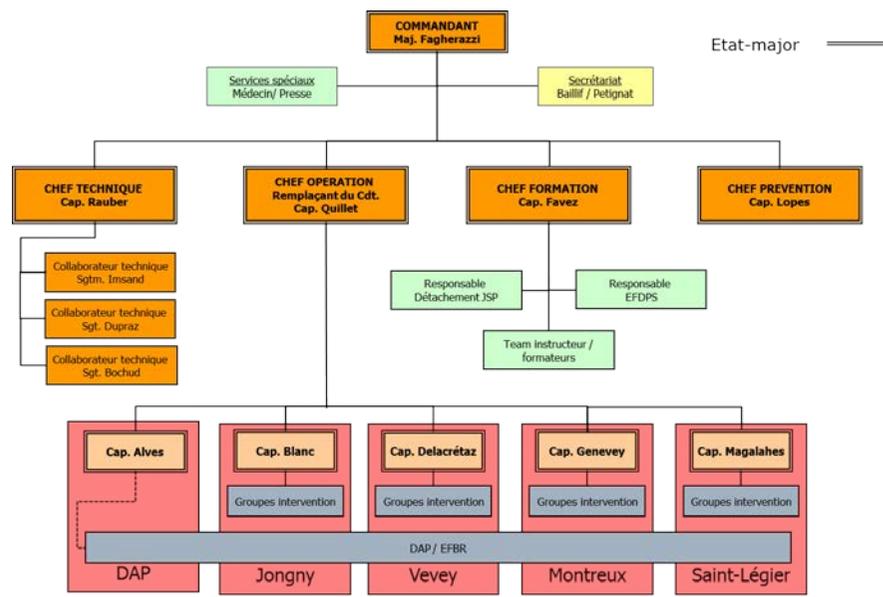
Le bataillon est conduit par un État-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et du détachement d'appui) et de 5 collaborateurs professionnels en charge de la gestion globale. Appuyé par 2 secrétaires à temps partiel, le service peut compter également sur 3 personnes, chargées notamment de l'entretien du matériel; ils assurent ainsi le backoffice du service et demeurent également disponibles pour les interventions en journée.

Casernes	Sapeur				Sous-officier				Officier				Total			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Montreux	25	20	20	20	15	15	14	15	11	11	10	10	51	46	44	45
Vevey	32	26	30	25	11	14	16	15	9	10	10	9	52	50	56	49
Saint-Légier	13	9	9	8	16	13	9	8	8	5	2	4	37	27	20	20
Jongny	12	13	8	11	10	11	10	11	11	12	10	9	33	36	28	31
DAP	80	70	55	63	6	3	2	3					86	73	57	66
EFBR	15	31	39	37									15	31	39	37
Permanents					2	2	3	3	5	5	5	5	7	7	8	8
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>169</b>	<b>161</b>	<b>164</b>	<b>60</b>	<b>58</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>281</b>	<b>270</b>	<b>252</b>	<b>256</b>

C'est donc une organisation qui s'appuie fortement sur les professionnels pour la gestion globale du service mais également pour la conduite des interventions en journée, ceux-ci assumant, tous les jours ouvrables de l'année, la fonction d'officier de service.

Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments

naturels ou accidentels, entre autres soutenus par les autres collaborateurs professionnels.



## 9.3 Organisation opérationnelle

Le SDIS Riviera dispose, afin d'accomplir l'ensemble de ses missions, de 153 pompiers du premier échelon d'intervention (DPS : Détachement premier secours) et de 66 pompiers d'appui en cas d'événements importants ou majeurs; ces derniers représentent également la relève pour le détachement de premier secours.

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le Centre de traitement des alarmes (CTA).

Dans ce domaine, la mise en service du nouveau système d'aide à l'engagement (SAE), le 26 juin 2018, a été bien entendu précédée

d'une longue phase de formation pour, d'une part, tous les intervenants et, d'autre part, les chefs d'intervention.

Le déploiement de ce nouvel outil au travers de différentes interfaces n'est pas encore totalement abouti, puisque le prestataire du produit doit encore y apporter un certain nombre d'améliorations.



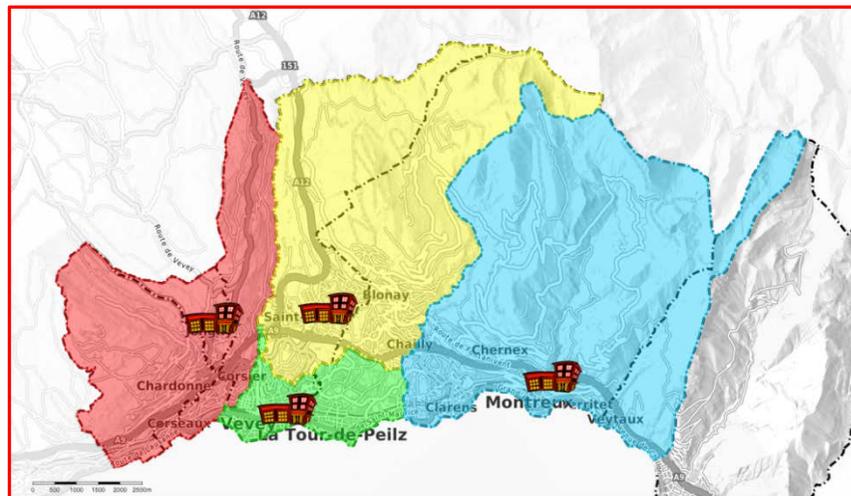
*Feu d'appartement Vevey, mai*

### **9.3.1 Sites opérationnels**

La région est couverte, au chapitre opérationnel, par 4 sites de premières interventions localisés à Vevey, Montreux, St-Légier et Jongny. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens à disposition pour les casernes, respectivement les missions supplémentaires confiées aux différents sites.

Ainsi, si toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels et la lutte contre les événements atomiques, biologiques et chimiques (ABC) pour les deux premières phases d'interventions, la caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires telles que la lutte contre les événements chimiques ou les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention dans ce domaine, mais également des missions de secours routier. S'agissant de la caserne de Montreux, celle-ci est compétente, en plus des missions de base, pour le secours routier,

l'appui avec des moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment avec des moyens spécifiques de ventilation, et dispose également d'un véhicule de transmission régional engagé lors de toutes les situations importantes dans l'Est du canton.



*Cartographie des secteurs d'interventions*

### **9.3.2 Moyens opérationnels**

Les différents moyens à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'Etablissement cantonal d'assurance. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 28 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par l'ECA.

Ces moyens sont, pour la plupart, de dernière génération et standardisés, facilitant notablement la formation et l'engagement en intervention.

Ce sont par ailleurs 6 tonnes-pompes, 2 échelles automobiles de 30 mètres, 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique, 2 véhicules de secours routier, mais également plusieurs véhicules polyvalents dont bénéficient les sapeurs-pompiers pour l'accomplissement de leurs missions.



*Transport de personnes, propriété du SDIS*

Pour 2018, il n'a été procédé à aucun renouvellement de véhicules par l'ECA; seuls les véhicules propriété du SDIS ont été renouvelés conformément à la planification.



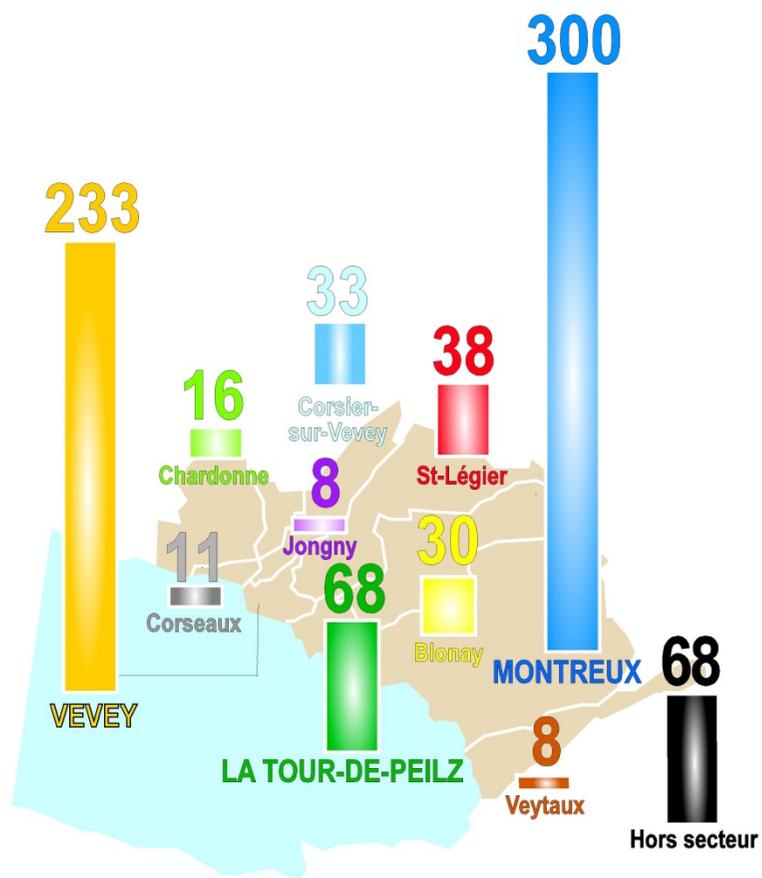
*Accident autoroute A9, décembre*

### **9.3.3 Bilan des interventions**

En 2018, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 813 interventions. Parmi les plus marquantes, notons un incendie dramatique à la rue de la Gare de Vevey, trois feux d'habitation qui ont partiellement détruit des bâtisses sur la commune de Montreux ou encore ce chalet au cœur des forêts de Veytaux, détruit également par les flammes durant l'été.

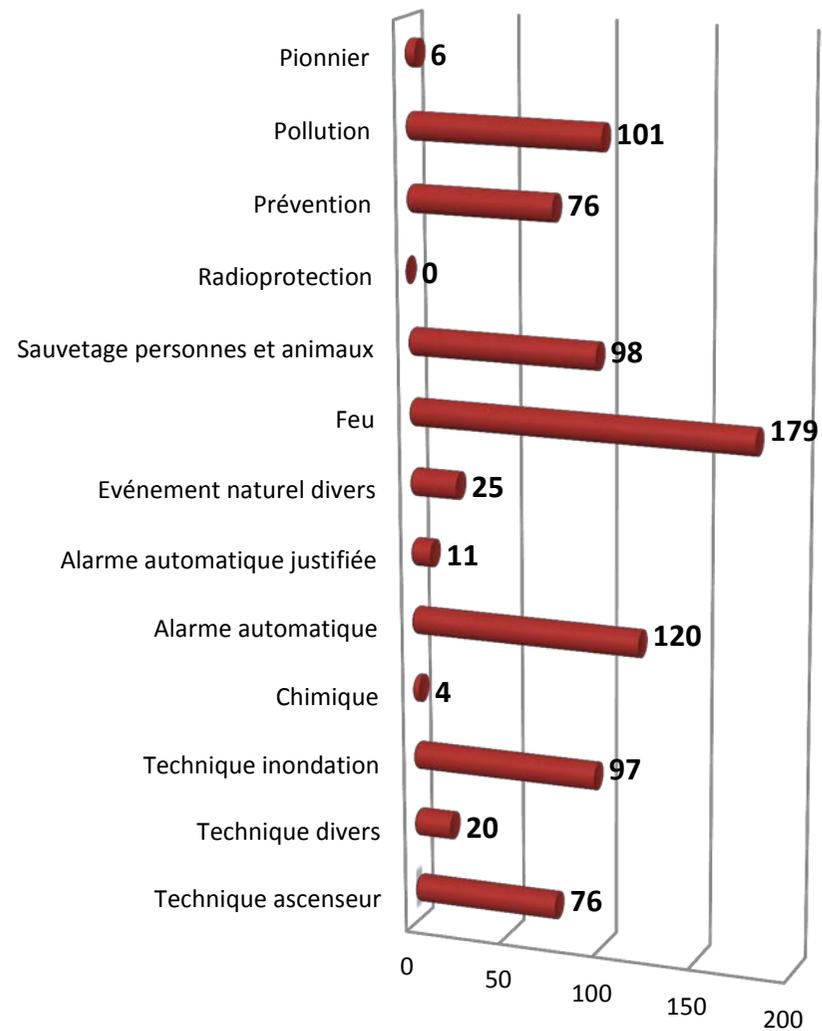
Le type d'interventions pour l'exercice 2018 est conforme à la moyenne cantonale, puisque les interventions techniques (sauvetages ascenseurs, inondations, préventions et alarmes automatiques) représentent plus de 50 % de l'activité.

## Interventions 2018 : 813



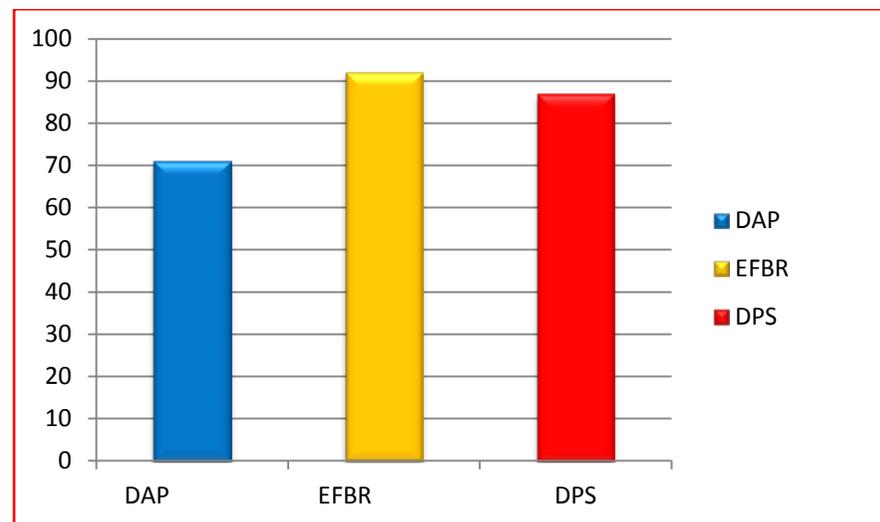
Notons que la nouvelle procédure de levée de doute, mise en place par l'ECA en matière d'alarme automatique intempesive, porte ses fruits, puisqu'une baisse de plus de 30 % est observée sur cet aspect

## Répartition par type





Feu de voiture autoroute A9, février



DAP, détachement d'appui / EFBR, école de recrues /  
DPS, détachement de premier secours

## 9.4 Formation

### 9.4.1 Formation interne

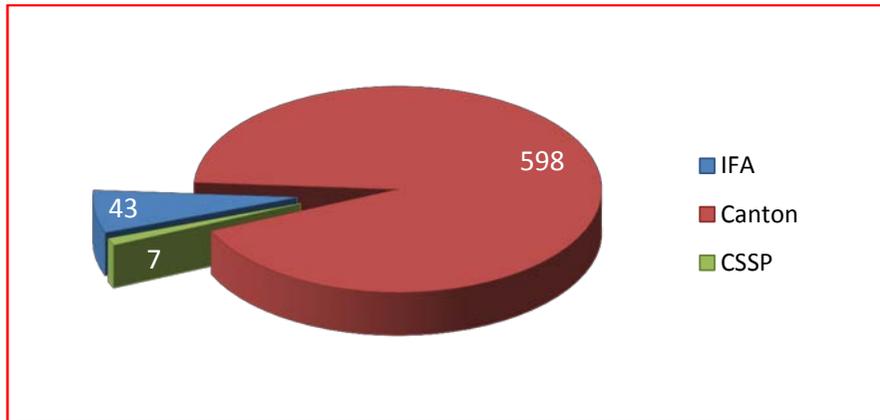
L'essentiel de la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires est assuré par la mise sur pied d'exercices à l'interne. Ainsi, plus de 165 exercices ont été organisés en 2018, afin de garantir le suivi de la connaissance selon les standards de l'ECA. Ce dernier fixe les règles en matière de formation, notamment au chapitre du nombre d'heures que doivent suivre les différents intervenants. Le graphique ci-après donne un aperçu du taux de participation, tous sites confondus, aux différents exercices effectués par les sapeurs-pompiers volontaires; taux satisfaisant et en augmentation pour l'année sous revue.

En plus de l'activité normale, les formations dédiées au nouveau système d'alarme ont également été mises en œuvre durant le printemps, soit environ quinze demi-journées supplémentaires.

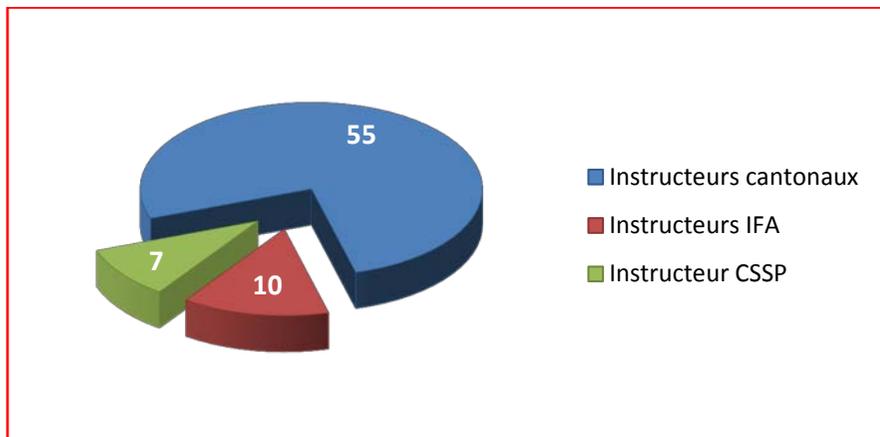
### 9.4.2 Formations cantonales et fédérales

En plus de la formation interne, les pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. Pour un certain nombre de formations spécifiques, le personnel du SDIS Riviera suit des formations organisées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ou encore par l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal, s'agissant de spécialistes intervenant dans des infrastructures souterraines.

### Jours de cours suivis au niveau cantonal et fédéral



### Jours de cours dispensés par les instructeurs fédéraux



#### 9.4.3 Formations particulières

En 2018, les cadres professionnels de l'Etat-major ont poursuivi des formations spécifiques en matière de conduite d'intervention, notamment au travers des cours proposés par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) dans le cadre de la collaboration inter-

partenaires. Ils ont également suivi des formations particulières, que cela soit en perfectionnement en tant qu'instructeur ou dans des domaines comme les dangers naturels ou encore la lutte dans les feux d'hydrocarbure importants.



*Formation site CIMO, juin*

Notons également que les cadres professionnels du service ont tous suivi 1 jour de formation complémentaire (5 jours en 2017) en tant que référent du nouveau système d'alarme (ProSDIS).

Relevons également que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux (ECA) sur son secteur, mettant ainsi à disposition les infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.

## 9.5 Prévention

La prévention pour le SDIS Riviera consiste, d'une part, en la gestion et la mise à jour des quelque 300 dossiers d'intervention pour plus de 270 bâtiments ou objets sous détection incendie et, d'autre part, en la gestion des tubes à clés permettant l'accès à ces bâtiments.

La coordination et la mise sur pied de services de garde lors de manifestations organisées sur la région font également partie du volet prévention, au même titre que les différentes actions auprès des établissements scolaires. L'organisation de cours de sensibilisation auprès des élèves ou de conseils lors de la mise en place de procédures d'évacuation dans les établissements scolaires, les entreprises ou diverses institutions en constitue une facette.

Durant l'exercice, le responsable de la prévention a également, en collaboration avec les différents responsables et notamment l'inspection de l'ECA, poursuivi les travaux de préparation et de planification liés à l'organisation de la Fête des Vignerons.

Dans le domaine des actions de sensibilisation du Passeport-Vacances, le responsable de la prévention a également œuvré à la mise sur pied de deux éditions en partenariat avec Police et Ambulance Riviera.



*Feu de chalet Caux, mars*

## 9.6 Perspectives

Une étude, qui a débuté début 2018, accompagnée d'un mandataire externe, en parfaite concordance, et avec le soutien de l'ECA, verra son aboutissement tout début 2019. Ce projet, qui s'inscrit dans une vision de la défense incendie de la région pour les 20 prochaines années en y intégrant la dimension transversale qu'offre l'association dans son ensemble, est à bout touchant et devrait permettre aux autorités de faire des choix stratégiques en matière de sécurité publique au sens large.

Un autre axe de travail sera constitué par la consolidation auprès du personnel de l'utilisation du nouveau système d'alarme introduit par l'ECA (ProSDIS), au travers des nombreux outils (application smartphone, portail Web) qui composent le système.

Bien évidemment, les travaux de planification en perspective de la Fête des Vignerons seront poursuivis ainsi que son opérationnalisation durant les 4 semaines entre juillet et août durant lesquelles le personnel sera sollicité.



*Prévention cercle scolaire Corsier et environs, mai*